

hgfp

---

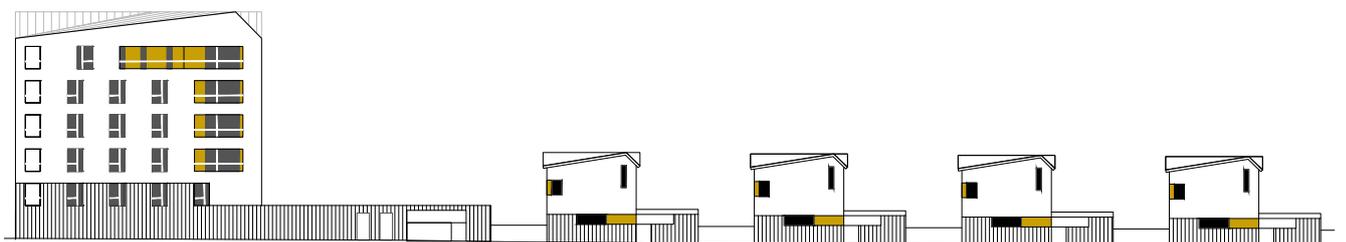
Architecture  
Urbanisme



# tgftp

Architecture  
Urbanisme

3 rue boyer  
75020 Paris  
T. +33 (0)1 43 66 87 89  
[atelier@tgftp.com](mailto:atelier@tgftp.com)  
[www.tgftp.com](http://www.tgftp.com)



## AGENCE

Créé en 1980 par Jean Claude Garcias, Jean-Jacques et Jérôme Treuttel, l'atelier TGT s'est renforcé de Laurent Fichou et Stéphane Pourrier en 2001. Autour des cinq associés TGTFP regroupe actuellement une dizaine d'architectes.

A l'origine l'équipe s'est constituée à l'occasion de travaux de recherches architecturales et de concours ouverts. Lauréate d'une des premières sessions des Albums de la Jeune Architecture, l'équipe a développé son activité selon trois axes : la recherche architecturale, l'enseignement et la maîtrise d'œuvre. Durant ses premières années d'activité, à partir des années 1980, l'atelier TGT a participé à des concours d'architecture ouverts et mené des réflexions théoriques sur l'architecture et la ville. Réalisées pour le BRA ou le Plan Construction, les premières recherches concernaient l'architecture ordinaire. Ces réflexions s'inscrivaient dans le débat qui avait cours à l'époque et portaient, entre autres, sur les contours de la discipline proprement dite et le renouvellement de la pensée urbaine. Sont alors apparues des nouvelles notions telles que « projets urbains » ou « espace public » qui ont déplacé voire aboli les frontières entre architecture et urbanisme. La critique de l'ascétisme de la modernité a renouvelé la question de l'ornement et le rapport entre systèmes constructifs et style. L'échec présumé des grands ensembles construits durant les décennies précédentes avait ravivé la question du logement pour le plus grand nombre.

Aujourd'hui l'atelier TGTFP mène une triple activité de projets d'architecture, d'études urbaines et d'aménagements d'espaces publics. Il est architecte conseil et urbaniste de multiples secteurs. L'atelier est un laboratoire d'idées dans lequel sont abordés des échelles aussi variées que la revalorisation d'un territoire ou la mise au point d'un détail constructif. La conception se fait d'une manière itérative par accumulation et rachat successifs, afin que le résultat final puisse être partagé.

L'atelier TGTFP est convaincu de l'approche collaborative du BIM. Il intègre progressivement dans sa manière de concevoir ses projets les outils 3D en remplacement des outils 2D. Il a mis en place un plan de formation graduelle de ses collaborateurs. Une équipe restreinte est aujourd'hui formée en vue d'une généralisation de l'usage du BIM au sein de l'atelier.

## PRINCIPES D'INTERVENTION

Les associés de TGTFP considèrent qu'architecture et urbanisme sont deux disciplines complémentaires reliées par la transversalité des échelles. Un des traits spécifiques des projets d'architecture et d'urbanisme développés au sein de l'atelier provient de l'attention portée à l'organisation des vides. La ville est composée de masses bâties et de vides. Certains vides constituent l'espace public d'autres font partie d'emprises foncières privées. Leur organisation intervient non seulement dans la conception urbaine mais oriente et structure les intentions architecturales. En effet, tout édifice se situe, dans un territoire qui l'englobe et l'avoisine. Sa perception ne se cantonne pas à ses seuls pleins circonscrits par son enveloppe extérieure, mais aussi par les espaces libres, les vides, qu'ils génèrent. Et lorsque Frank Lloyd Wright écrit : « L'architecture n'est pas le sol, les murs ou le plafond de la salle, mais l'espace défini par le sol, les murs et le plafond », il définit l'architecture par le vide intérieur et ses limites.

Le fait de travailler à grande échelle, a donc une influence, sur la manière d'aborder à plus petite échelle les projets d'édifices. Ainsi, pour l'atelier, l'architecture ne se limite pas aux seuls objets construits mais englobe les espaces extérieurs qu'ils engendrent.

Avant que ne soit élaborée une proposition, les territoires étudiés par l'atelier ; à quelque échelle que ce soit, font l'objet d'une analyse qui renoue avec la géographie et l'histoire du lieu. Le relief et l'hydrographie y sont clairement identifiés, et le rôle des infrastructures est estimé dans la constitution de la structure paysagère. Une attention particulière est portée aux traces historiques afin qu'elles puissent être prises en compte dans tout projet de transformation. Sans succomber à la fascination d'un art de la mémoire, l'atelier a souvent recherché et fondé une proposition à partir d'un substrat qui émergerait du sol, des qualités d'un paysage, ou d'une poésie particulière à chaque situation urbaine.

Les membres de l'atelier ont la conviction que tout projet ne peut s'élaborer indépendamment de positions qui ont déjà été tenues. Donc que chaque projet porte les traces plus ou moins visibles d'un héritage, que chaque conception est une mise en abîme et un perpétuel rachat. Cependant l'invention peut intervenir en cours d'élaboration et de nouvelles idées peuvent entraîner le projet dans de nouvelles directions. Au sein de l'atelier TGTFP est arrivée une nouvelle génération qui permet de renouveler certaines questions sur la réitération, le rachat et l'invention. Celles de la matérialité, de la sensualité du projet, de l'idée poétique. Celle aussi du renouvellement du sens, dans un siècle qui démarre avec frugalité et prise de conscience écologique après une décennie d'excès triomphant et d'extravagance.





# 44 logements, La Riche

**Programme** : Construction de 44 logements collectifs en accession

**Aménageur** : Synergies Urbaines

**Maître d'ouvrage** : Urbain des Bois

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste, VRD** : Ligne Dau

**Economiste** : Polytec

**Bureau d'études bois** : Xylo Structures

**Bureau d'études fluides HQE** : Occinergy

**BIM Manager** : Highsix

**Mission** : conception + suivi architectural

**SHAB** : 2 665 m<sup>2</sup> / **SDP** : 2 941 m<sup>2</sup>

**Coût des travaux** : 4 797 000 €HT

**Phase** : études en cours

**Label visé** : RE2020 niveau carbone 2028

NF Habitat - Bas Carbone

## CONTEXTE, IMPLANTATION, EPANNELAGE

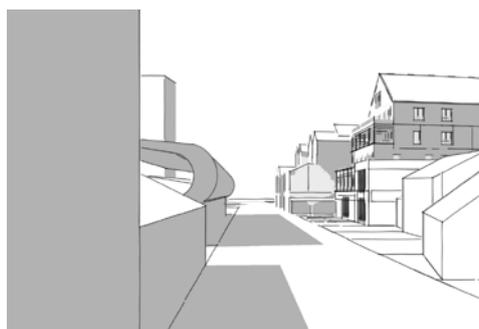
L'opération est située sur la parcelle S1a, au Sud de la ZAC du Plessis Botanique à La Riche, à l'interface entre maisons de ville existantes au Nord (R+1 à R+2) et immeubles collectifs neufs ou en projet de quatre à cinq étages.

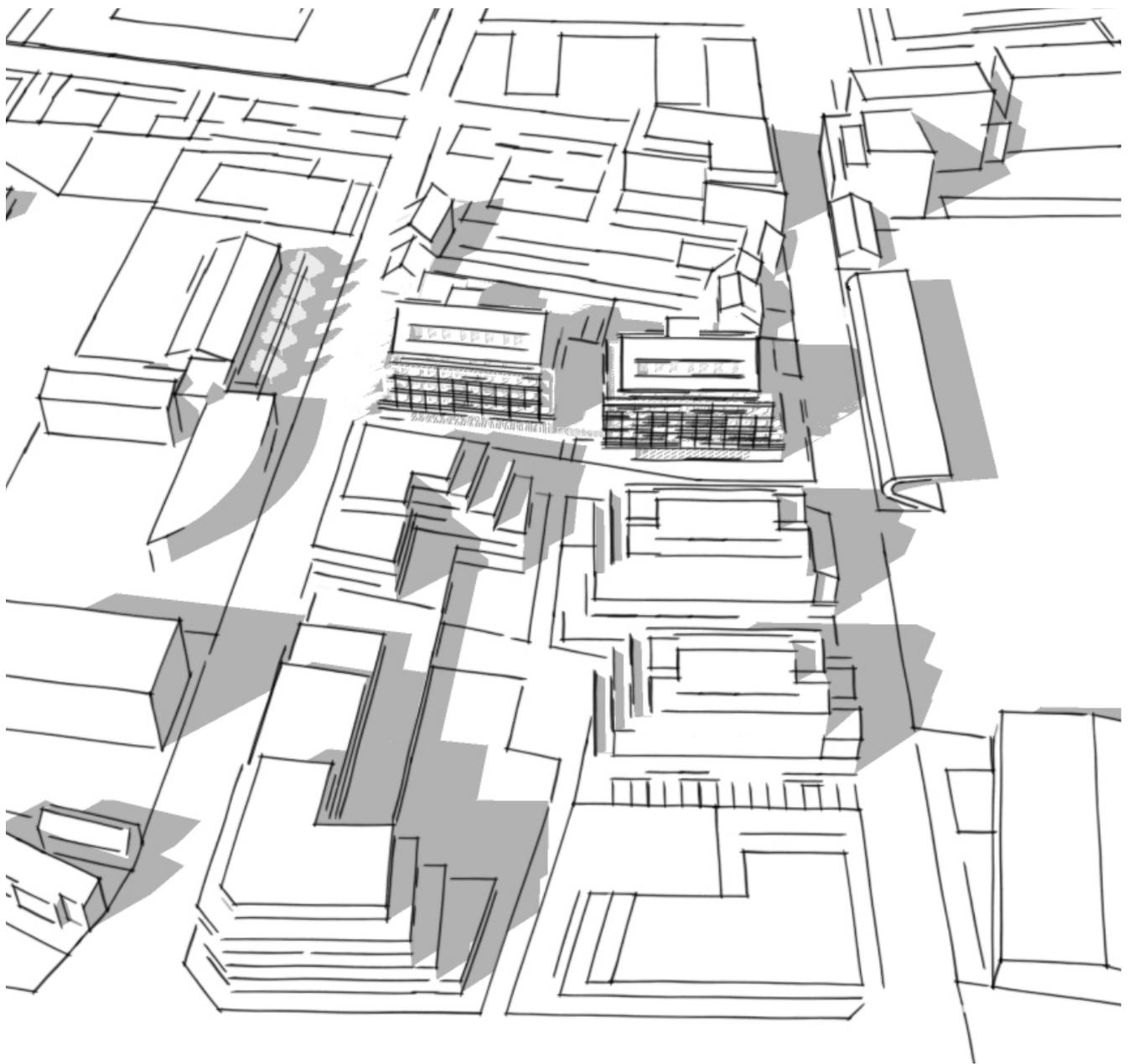
Le projet associe deux bâtiments similaires (faux jumeaux), composés chacun d'un corps principal de cinq niveaux sur rez-de-chaussée (R+4+C), auquel est accolée une aile secondaire d'un ou deux niveaux sur RDC. Le gabarit en R+4+C du corps principal s'inscrit dans l'épannelage général de la rue, initié sur les lots voisins en construction au sud. L'aile secondaire, plus basse, assure quant à elle une transition polie avec les maisons mitoyennes au nord.

En limite d'espace public, les bâtiments sont implantés soit à l'alignement (limite ouest), soit en retrait (limite est et sud) dans la limite de 6m. En façade est et ouest, l'implantation bâtie est continue jusqu'en limite séparative au nord. Côté sud, face au débouché de la venelle prévue sur le plan de la ZAC, un intervalle est ménagé entre les deux bâtiments. Ni trop étroit (respect du prospect), ni trop large, il permet de tenir la rue et laisse entrevoir le cœur d'îlot depuis l'espace public.

Au centre du terrain, l'implantation décalée des bâtiments l'un par rapport à l'autre leur vis-à-vis. Ce glissement permet de dégager les angles et offre aux logements des vues lointaines. Cet accident dans l'alignement donne aussi à découvrir au passant deux visions simultanées d'une même façade, plus ou moins fuyante.

Il en résulte un projet fragmenté sans être éparpillé, aux limites claires mais non hermétiques; un projet dense sans être étouffant, mouvant mais solidement ancré; un projet aux horizons multiples.





## LOGEMENTS

L'opération abrite 44 logements dont 6 T1, 12 T2, 17 T3, 6 T4 et 3 T5, soit 41% de T1/T2, 39% de T3 et 20% de T4/T5. Les logements sont répartis en deux cages, une par bâtiment. Chaque palier est éclairé naturellement.

Chaque cage dessert de deux à cinq logements par niveau, le nombre décroissant au fur et à mesure que l'on monte (plus de grands logements en étage élevé). L'étage type regroupe cinq logements autour de la cage située en façade nord : quatre logements d'angle bénéficiant de deux orientations et un logement mono-orienté au Sud, de type 1 ou 2 exclusivement. Dans l'aile secondaire du bâtiment B, les logements sont tous traversants Est-Ouest.

Desservis par ascenseur, tous les logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les logements sont compacts et les dégagements optimisés. Une entrée est néanmoins préservée sans pénaliser la compacité du plan. Les cuisines, ouvertes sur le séjour, sont situées en façade à partir du T3 pour profiter d'une ventilation et d'un éclairage naturels. Tous les logements bénéficient d'un prolongement extérieur généreux, d'une profondeur utile d'au moins deux mètres.

Le 5ème niveau est aménagé dans les combles. Les quatre logements sommitaux (1 T3 et 3 T4) mettent à profit la pente du toit pour offrir des volumes singuliers. En façade sud, la partie basse des combles est aménagée en terrasse panoramique (tropézienne).

## MATERIALITE

Chaque corps de bâtiment principal est conçu sur le même principe. PPRI oblige, le rez-de-chaussée est dédié exclusivement au stationnement (voitures et vélos). Il est composé d'une structure poteaux-poutres et d'un plancher haut en béton armé.

Ce plancher supporte cinq niveaux de logements construits en structure bois : poteaux et poutres en lamellé collé et planchers en panneaux massifs contrecollés (CLT). Les façades sont composées de murs à ossature bois (MOB) mis en œuvre en remplissage de l'ossature primaire. Les cages et les circulations communes sont réalisées en béton armé. Elles constituent le noyau central du bâtiment. Les coursives et balcons, rapportés en périphérie des bâtiments, sont en bois. Au dernier niveau, une charpente bois supporte la toiture à deux pans couverts en tuiles plates. Les versants sud, largement débordants, sont soutenus par des consoles en bois qui rythment l'attique.

A l'intérieur des logements, la structure en bois reste visible sans être omniprésente : poteaux isolés ou qui saillent des façades et des cloisons (pilastres), nervures des poutres maîtresses au plafond. Ces éléments, associés au parquet et aux menuiseries, sont tous en bois laissé naturel. Ils confèrent aux logements une ambiance chaleureuse.

A l'extérieur, les façades sont toutes revêtues d'un enduit gratté fin blanc cassé sur isolant (ITE). Seule la structure en bois des balcons rapportés est visible. Elle dessine une grille formée par les lignes doubles des poteaux moisés croisant celles des balcons, plus ou moins présente suivant les orientations. Généralisée au sud, elle se distend à l'est et à l'ouest pour ne plus apparaître qu'en brefs rappels dans les angles au nord. Constituée d'éléments en pin Douglas purgé d'aubier qui lui confère une bonne durabilité, la structure en bois n'est pas traitée et laissée naturelle. De couleur rose-brun à l'origine, elle prendra au fil du temps une teinte grise argentée.

Le projet, riche et mouvant du fait de sa géométrie, l'est aussi grâce à sa matérialité : aspérités de la pierre, finition plus ou moins lisse du béton, grain de l'enduit, brillant des vêtements métalliques, matité du bois, etc. sont autant de matières qui renvoient ou captent la lumière à leur façon, donnant à voir le projet différemment à chaque heure du jour, derrière le filtre des arbres publics et privés.





Logements / La Riche





## SOLS ET PLANTATIONS

Les espaces plantés en pleine terre représentent 27% de l'unité foncière : jardin linéaire le long de la venelle piétonne au sud et jardin en cœur d'îlot au nord. Ils sont complétés par la végétalisation intensive des toits-terrasses sur les ailes secondaires.

Traités en pente douce (noues paysagères), les espaces verts jouent le rôle de « jardins de pluie », permettant de retenir, acheminer et infiltrer l'intégralité des eaux pluviales sur la parcelle. Les toitures terrasses plantées participent aussi activement à cette régulation.

Le terrain est planté aujourd'hui de 8 arbres de première grandeur (érables et frênes), dont 4 sont conservés en limite séparative nord. En complément, 8 nouveaux sujets sont plantés : 3 féviers d'Amérique ponctuent l'alignement sur rue ; 4 frênes dorés surgissent des massifs dans l'intervalle ménagé entre les bâtiments au sud et encadrent l'accès piéton ; un cinquième isolé se déploie comme un rappel à l'angle sud-ouest. Des arbres plus petits complètent le dispositif paysager : arbres de deuxième grandeur en cœur d'îlot (érables champêtres, sorbiers des oiseaux, etc.) et arbustes divers en touches pointillistes (cornouillers, saules, amélanchiers, etc.), dans les jardins de pluie ou en haie libre en limite de propriété.

Tous les espaces plantés sont collectifs et accessibles par les engins des prestataires en charge de leur entretien. Le choix des essences pour la palette végétale s'oriente vers des espèces rustiques et peu exigeantes dans leur entretien, permettant un aménagement raisonné, pérenne, économique et écologique.









# Les Charcoix, Le Plessis-Pâté

**Programme** : Aménagement urbain et paysager du quartier des Charcoix au Plessis-Pâté

Mission : Conception urbaine, coordination urbaine et architecturale, maîtrise d'œuvre des espaces publics, concertation

**Maître d'ouvrage** : SORGEM

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire, Troisième Paysage Paysagiste, Transfaire environnement, Ingetec ingénierie

**Superficie** : 14 ha

Montant des travaux : 7 200 00 €

**Phase** : études en cours

Le projet d'aménagement du futur quartier des Charcoix est un enjeu majeur pour l'avenir du Plessis-Pâté et ses habitants, par le saut d'échelle qu'il implique, l'amorce d'une transition morphologique urbaine et l'élan écologique engagé par la commune.

Nos convictions nous portent en premier lieu à poser un regard attentif au « déjà-là » pour s'en servir comme ressource essentielle. Sans prétendre connaître parfaitement le site nous avons pu dégager un certain nombre de spécificités sur lesquelles appuyer notre conception pour le nouveau quartier. Nous nous sommes donc attaché à ne pas faire de l'urbanisme hors sol mais plutôt nous appuyer le plus possible sur le substrat du Plessis Pâté pour réussir la greffe.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que le projet doit contenir de la souplesse pour s'adapter à sa longue période de fabrication. Nous proposons donc une matrice générale pour assurer une grande qualité des espaces sans rigidité, pour permettre une évolution et surtout l'appropriation par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire.

Comme pour chacun de nos projets, nous avons banni toute réplique formelle et cherché à concevoir un quartier qui ne soit pas reproductible ailleurs. Possédant un certain nombre d'atouts historiques, dont les traces peinent aujourd'hui à s'affirmer, ce renouveau des Charcoix est l'occasion de réaffirmer les enjeux du site. TGTFP s'est donc largement inspiré des particularités du contexte pour les transcender dans un projet de quartier contemporain, répondant à un certain nombre d'enjeux qui ont dessiné une série de fils conducteurs :

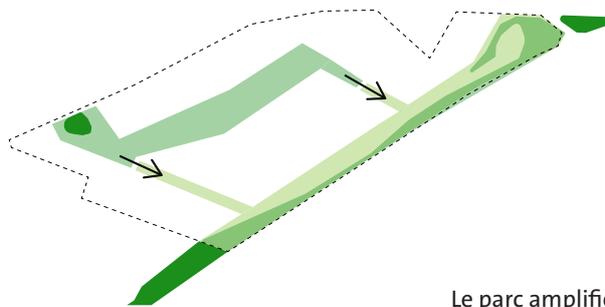
Prolonger les ambiances urbaines et paysagères avoisinantes ; « Le Bourg », « La Pouletterie » et le « Hameau Charcoix » pour accompagner une rencontre autour d'éléments singuliers tel que la Ferme, la Mare et le futur parc écologique, c'est l'affirmation d'un désir de créer une osmose et la volonté de provoquer la recherche d'interactions, notamment en se projetant vers le quartier de la Rougère.

Amarrer le parc écologique à la mare existante, comme source d'une nouvelle biodiversité engagée sur le traitement des eaux pluviales. La mare séculaire mise en valeur, avec la « ferme de Corbeil » en fond de scène, devient un symbole du renouveau des Charcoix.

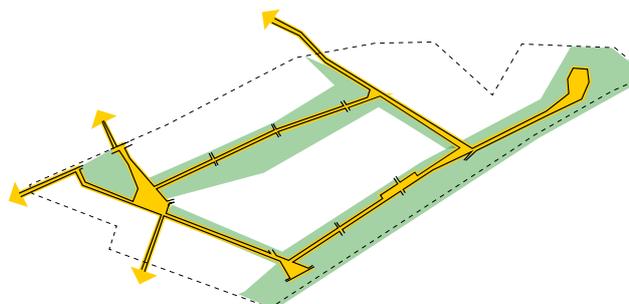
Amplifier le parc par un réseau de « lieux d'usages » aux ambiances paysagères variées disposés en parcours le long du quartier. Des situations urbaines invitant à des nouvelles pratiques de la ville, indispensables au cadre de vie contemporain.

Réécrire, repenser les typologies architecturales existantes ; « La maison libre », celle des lotissements, la maison accolée, mais également des typologies plus anciennes comme les bâtisses « d'ensemble à cours » présent le long du Bourg.

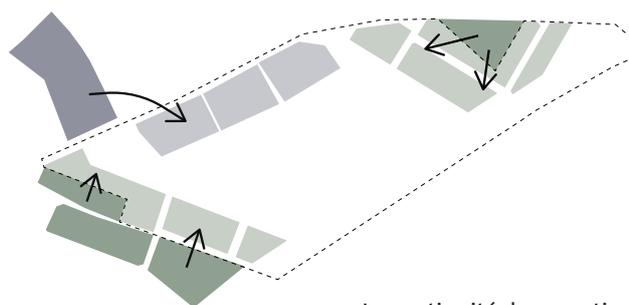
Proposer un projet évolutif et appropriable, qui favorise l'interaction entre les différents partenaires de l'aménagement et



Le parc amplifié



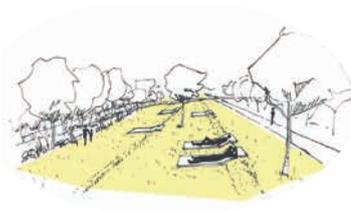
Le parcours paysager support d'usages



La continuité des quartiers



9 - La Mare revitalisée



8 - La plage verte



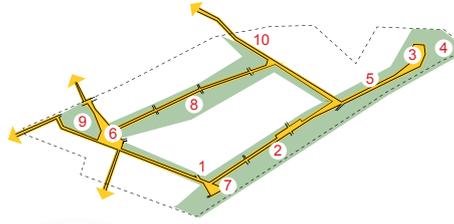
10 - Terrain de boules



3 - Le terrain d'aventure



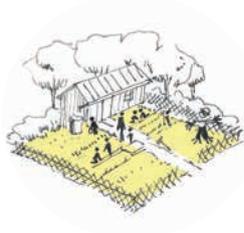
6- Kiosque-guinguette



5 - Agrès sportifs



1 - Jeux d'enfants



7 Jardins pédagogiques



2 - Jardins privés



4 - Parcours multi-sports; course à pied, VTT

### Un parcours pour les lieux d'usage à fabriquer avec les habitants





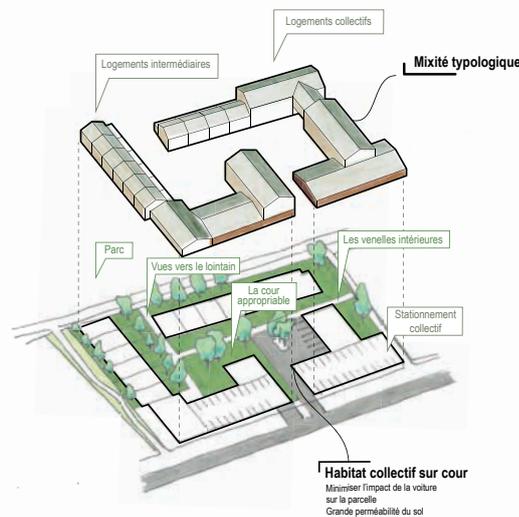
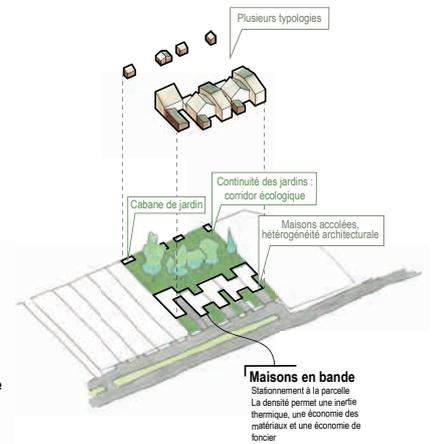
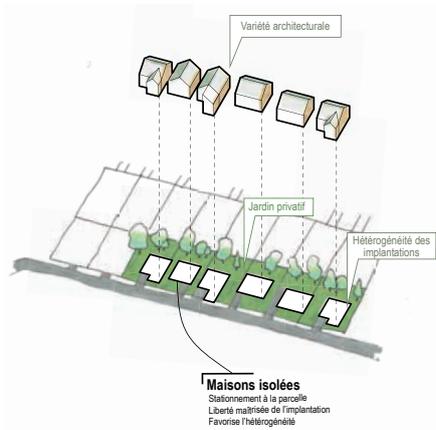
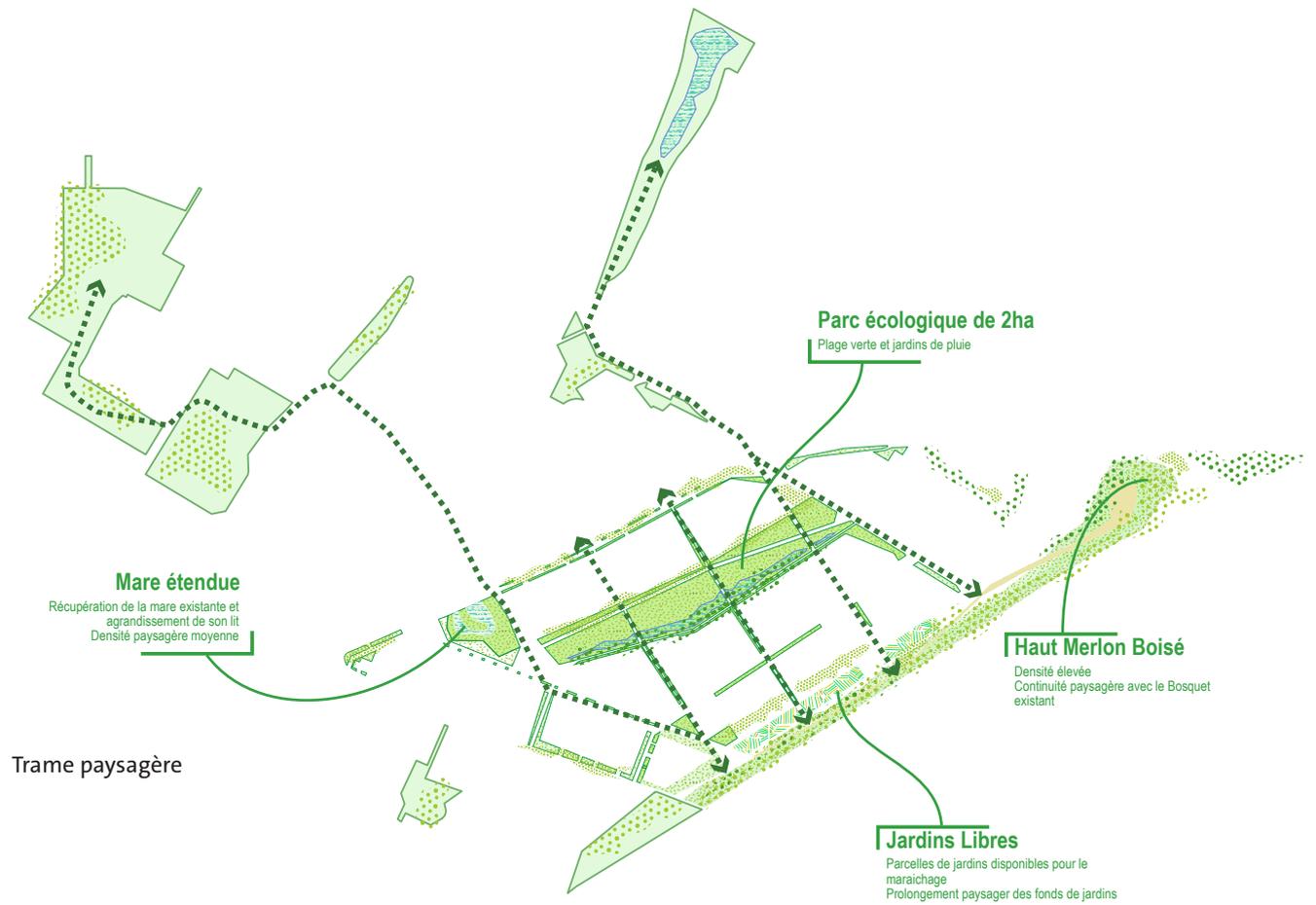




Vue de l'entrée du quartier



Vue du parc



Des typologies vernaculaires réinterprétées





# Caserne Mellinet, Nantes

**Programme** : Reconversion de la Caserne Mellinet en quartier de logements

**Mission** : Conception urbaine, coordination urbaine et architecturale, maîtrise d'œuvre des espaces publics, concertation

**Maître d'œuvre** : TGTFP mandataire  
Paysagiste/concertation : ateliergeorges + Bellastock

**Bureaux d'études** : BURGEAP, TUGEC

**Superficie** : 13 ha

Montant des travaux : 14 850 000 €

**Phase** : chantier en cours

## Défit spatial, défi social

Le site de la caserne Mellinet est exceptionnel par sa situation au coeur de la métropole nantaise qui à la l'opportunité de réaliser ici un projet d'envergure pour le territoire, et plus particulièrement une nouvelle articulation du quartier Saint Donatien entre Erdre et Loire à l'est du centre ville.

L'équation de base pourrait se résumer ainsi : Comment développer intelligemment un quartier d'une grande densité dans un contexte urbain délicat. Nous tâchons de procéder par osmose entre existant et projet plutôt que par une greffe plus ou moins brutale. Ainsi le substrat général du site sera pour nous la première ressource du projet ; le « déjà là », le fil conducteur inaliénable de notre démarche.

L'enjeu urbain est formidable mais l'enjeu social ne l'est pas moins. Les premiers temps du projet co-construit nous ont convaincus que nous pouvions entreprendre à Mellinet, une démarche ambitieuse, voir expérimentale dans la mobilisation citoyenne, au bénéfice de la fabrication du quartier.

## Temporalité

Pour notre équipe, la mise en perspective d'un projet urbain dans le temps long est essentielle pour concevoir un quartier durable. D'abord savoir d'où l'on vient pour imaginer où l'on va. C'est ce que nous avons développé en nous appuyant sur l'histoire de la constitution du site et en nous attachant à valoriser le patrimoine dans toutes ses dimensions.

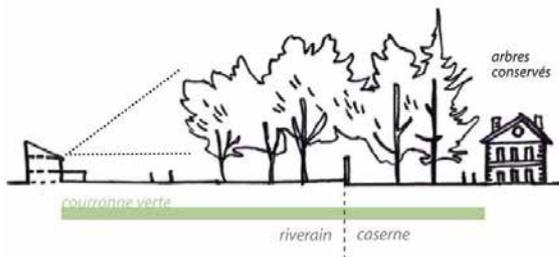
Le projet doit ensuite trouver un équilibre entre robustesse et souplesse. L'élaboration d'une structure vertébrale solide est indispensable pour tenir un projet dans le temps. Elle s'appuie sur un certain nombre d'idées maîtresses partagées par tous les acteurs : un dessin stabilisé de l'espace public et des invariants morphologiques (typologies bâties et leur grande logique d'implantation, mise en valeur du patrimoine) mais aussi le découpage en micro-quartiers (les hameaux).

Mais un projet urbain de cette ampleur se réalise dans un temps relativement long (10-15 ans ?). Il nécessite une grande souplesse pour s'adapter aux évolutions anticipables ou non ; celles des acteurs, des programmations, des contraintes techniques ou normatives, des réalités économiques,... Pour cela la matrice générale doit laisser la liberté de l'imprévu sans altérer le sens général. C'est en principe les îlots privés qui réclament le plus cette malléabilité.

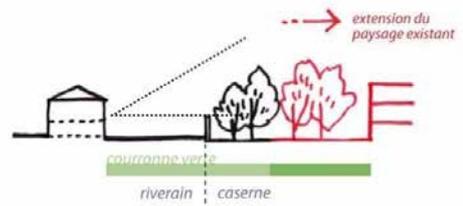


La première étape a été de réaliser un diagnostic méticuleux du site conclu par des premières intentions. En parallèle nous avons construit la trame générale de la concertation et engagé le travail de mobilisation et la feuille de route de l'expertise citoyenne. Le projet s'est ensuite formalisé au fur et à mesure des rencontres avec la maîtrise d'Ouvrage et des différents ateliers de travail réalisés avec les habitants. De cette co-conception ont émergées quelques idées directrices partagées par tous les acteurs:

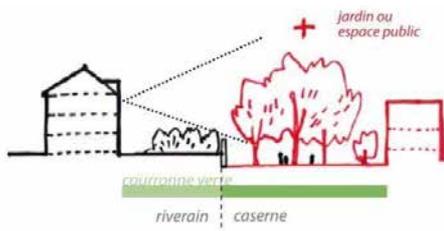
- \_ Le renouvellement du concept initial de ceinture verte en associant la trame végétale des jardins privés (existants et futurs).
- \_ La progressivité des hauteurs depuis la périphérie vers le coeur du quartier.
- \_ L'ouverture du site sur le quartier sans contraindre les avenues privées mitoyennes.
- \_ La grande attention portée au patrimoine existant (bâtiments conservés, arbres existants mais aussi formes urbaines et paysagères des tissus mitoyens)
- \_ L'utilisation de typologies architecturales variées et adaptées à chaque contexte allant de la maison de ville à des collectifs de 4 à 6 étages et ponctuellement 9 étages
- \_ La construction d'un espace public généreux fait d'un archipel d'espaces variés, dominé par le parc de l'infirmerie au Nord-Est et le parc des ateliers au Sud-Ouest, et relié par un boulevard paysagé large et abondamment planté.
- \_ Une amplification du projet paysager par des coeurs d'îlots largement végétalisés et mutualisés entre habitants des différentes opérations.
- \_ Le séquençage du projet général en six micro-quartiers aux ambiances spécifiques à affirmer en prolongement du contexte : Les hameaux. Cette dernière idée sera un fil conducteur majeur du développement du quartier.
- \_ Enfin une approche environnementale dominée par l'économie des ressources et notamment l'utilisation massive du réemploi des matériaux de déconstruction et la promotion des matériaux éco-sourcés dans les projets d'architecture.



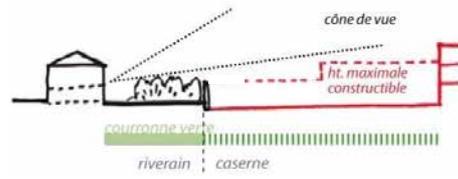
Conserver le paysage existant



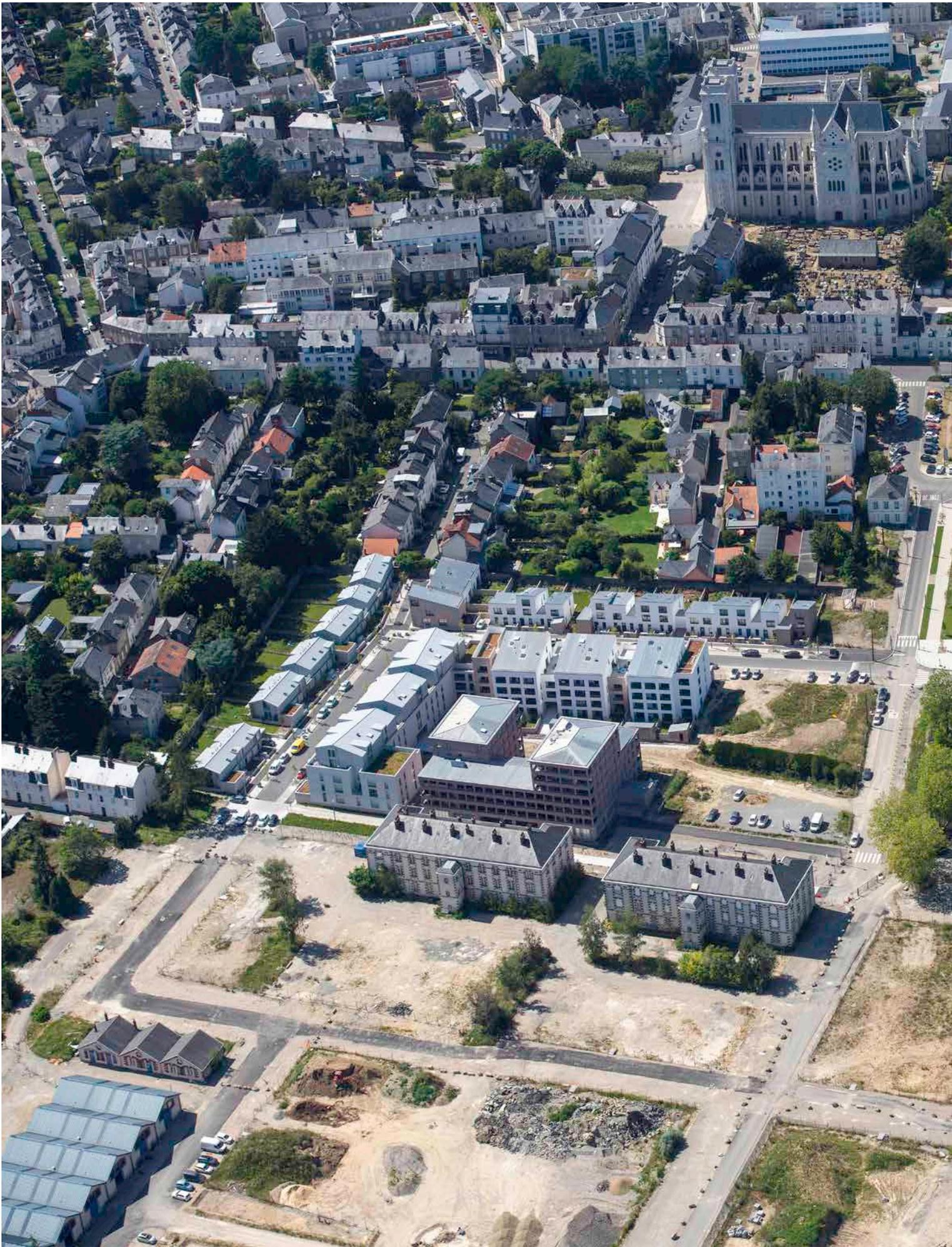
Amplifier le paysage existant



Améliorer les vis-à-vis existants



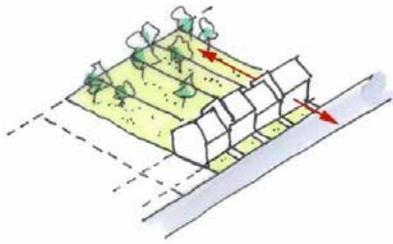
Construire en fonction des cônes de vues



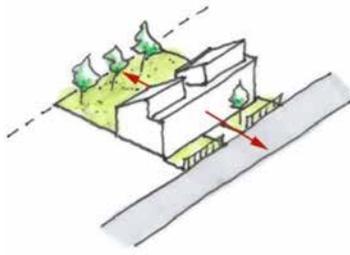
Caserne Mellinet / Nantes



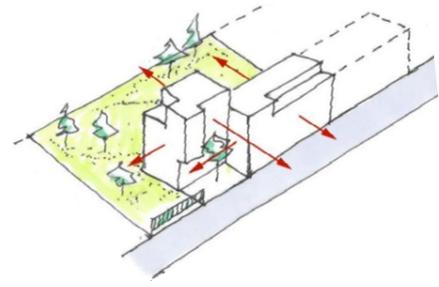
Caserne Mellinet / Nantes



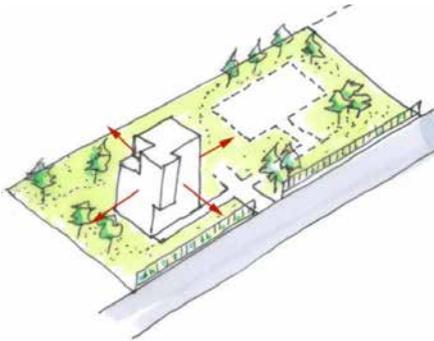
Maisons mitoyennes  
(RDC R+1)



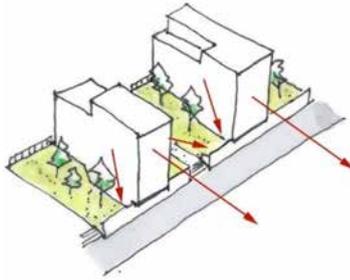
Habitat intermédiaire, petit collectif  
(R+2 R+3)



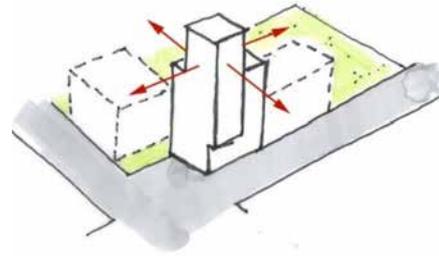
Collectif semi-détaché  
(R+3 R+6)



Immeuble plot  
(R+4 R+6)



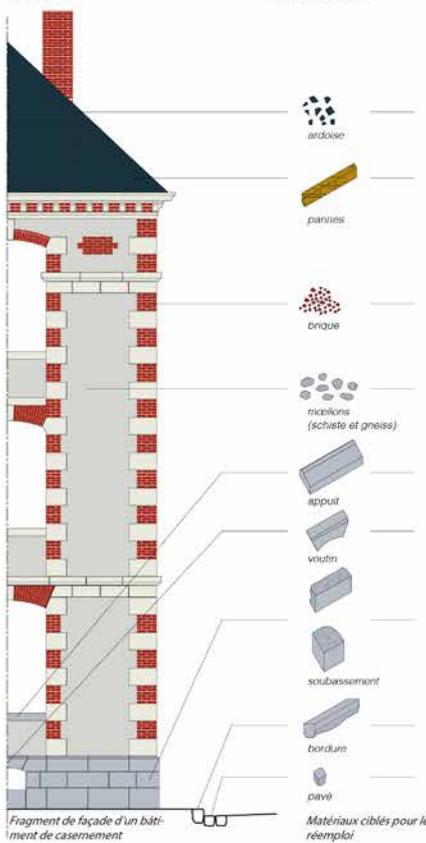
Immeuble peigne  
(R+5 R+7)



Immeuble panoramique  
(R+9 R+10)

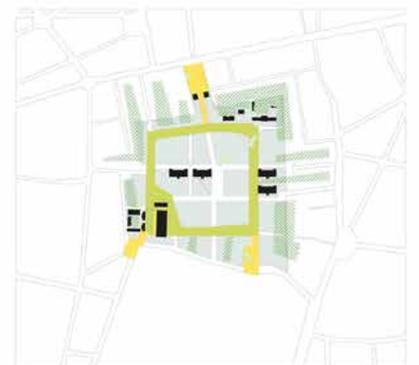
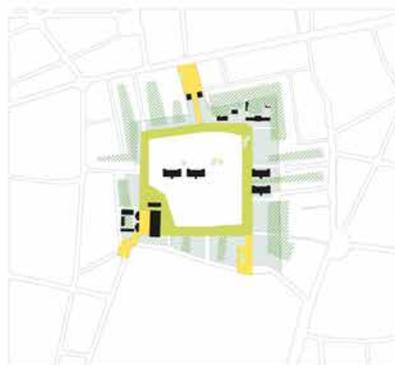
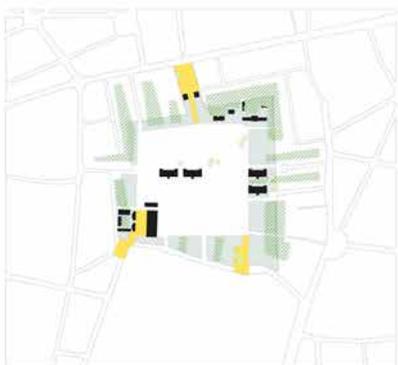
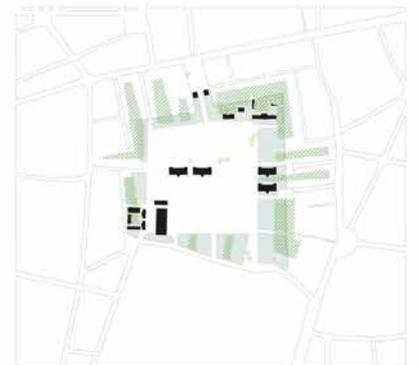
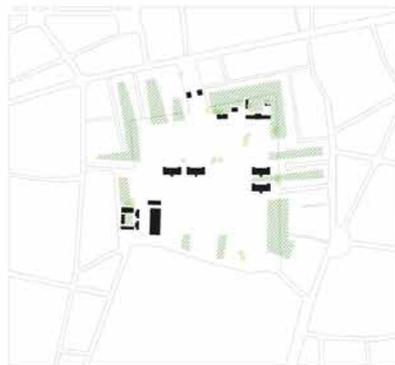
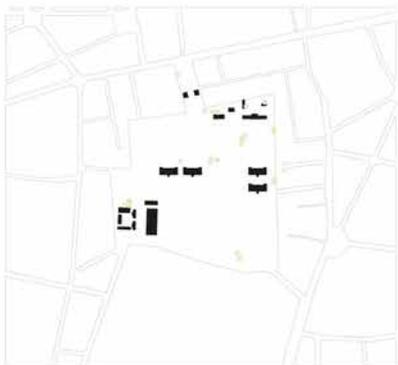
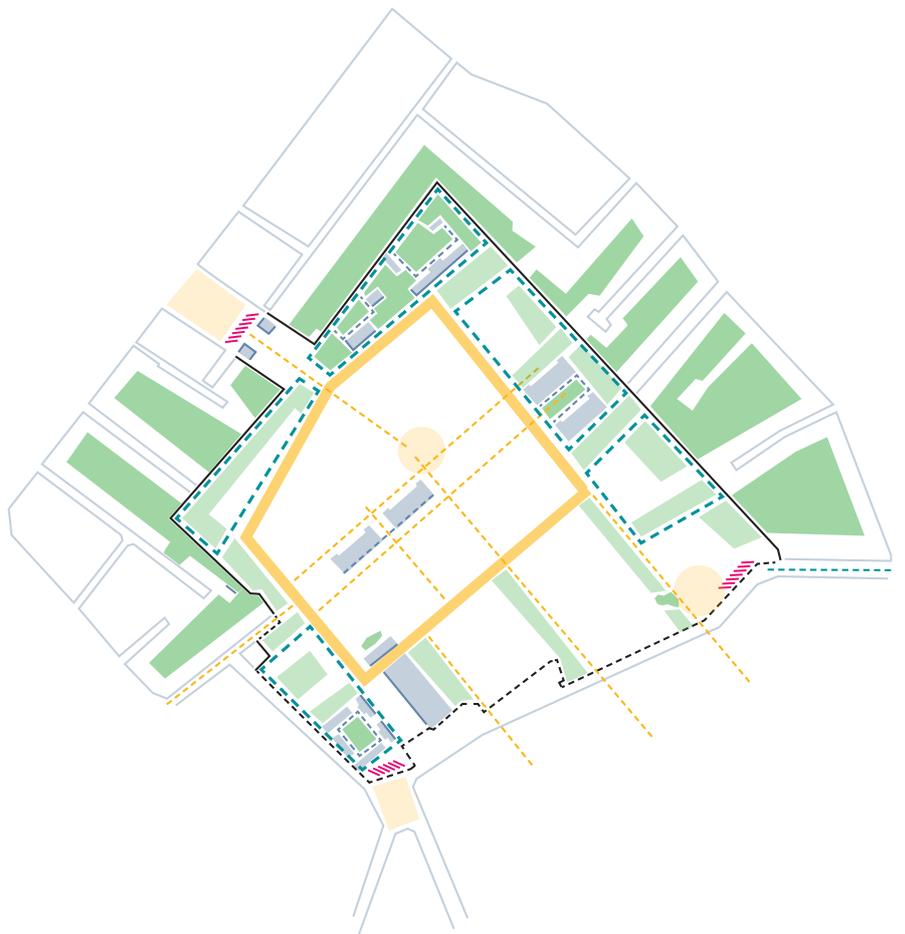
LE BATIMENT VUE COMME UN GISEMENT

LES MATÉRIAUX ISSUS DE LA DÉMOLITION



1. Typologies développées
2. Schéma de réemploi des matériaux
3. Plan de synthèse des intentions
4. Schéma synoptique

- Mur d'enceinte à conserver
- - - - - Mur d'enceinte à adapter
- Jardin ou arbres existants
- Extension des coeurs d'îlot verts
- Bâtiments conservés
- L'anneau
- - - - - Axes structurants
- Places existantes ou à créer
- Façade à mettre en valeur
- - - - - Ensemble architectural ou paysager
- - - - - Les hameaux
- ▨ Les entrées sur la ville





Caserne Mellinet / Nantes



Caserne Mellinet / Nantes





## 67 logements, Louvres

**Programme** : 67 logements collectifs, intermédiaires et individuels en accession

**Aménageur** : EPA-Plaine de France

**Maître d'ouvrage** : European Homes

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Bureaux d'études** : BEGT, PRELEM, BETOM

**Paysagiste** : ACTE2

**Mission** : conception

**SHAB** : 4 233 m<sup>2</sup> / **SDP** : 4 525 m<sup>2</sup>

**Budget travaux** : 7 340 000 €HT

**Phase** : chantier en cours

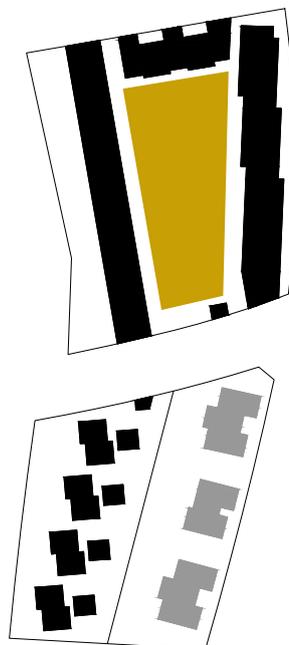
**Certification** : RT 2012 -10% NF Habitat HQE

Le principe retenu en plan est celui d'une parcelle carrée de 400 m<sup>2</sup> environ, sur laquelle l'urbanisme conventionnel ne construirait qu'un logement individuel. Nous proposons d'en construire trois, par assemblage entre mitoyens de cinq modules sur pilotis, 12 m sur 4 sur 2,50 environ. En volume, le rez-de-chaussée est transparent aux trois cinquièmes (3 fois 2 places de parking commandées) et révèle le fond de parcelle plantée. Des découpes également plantées sont ménagées aux premier et deuxième étages.

D'avantage qu'une trame, nous proposons un emboîtement de trois logements. Ils partagent disposition en duplex et stationnement au rez-de-chaussée. Ils se différencient par le rapport au sol, l'accès, la surface, les terrasses et les vues. Le but est d'apporter un plus par rapport au collectif (terrasses plantées, accès individuel, garage réservé), tout en favorisant la cohabitation entre ménages d'âge différent (trentenaires à sexagénaires), de revenus différents (de 1 à 1,5), et de composition différente (deux à cinq personnes).

Le stationnement en rez-de-chaussée permet de rapprocher la voiture des logements : confort, faible occupation de terrain, coût de construction réduit (pas d'infrastructure dédiée).

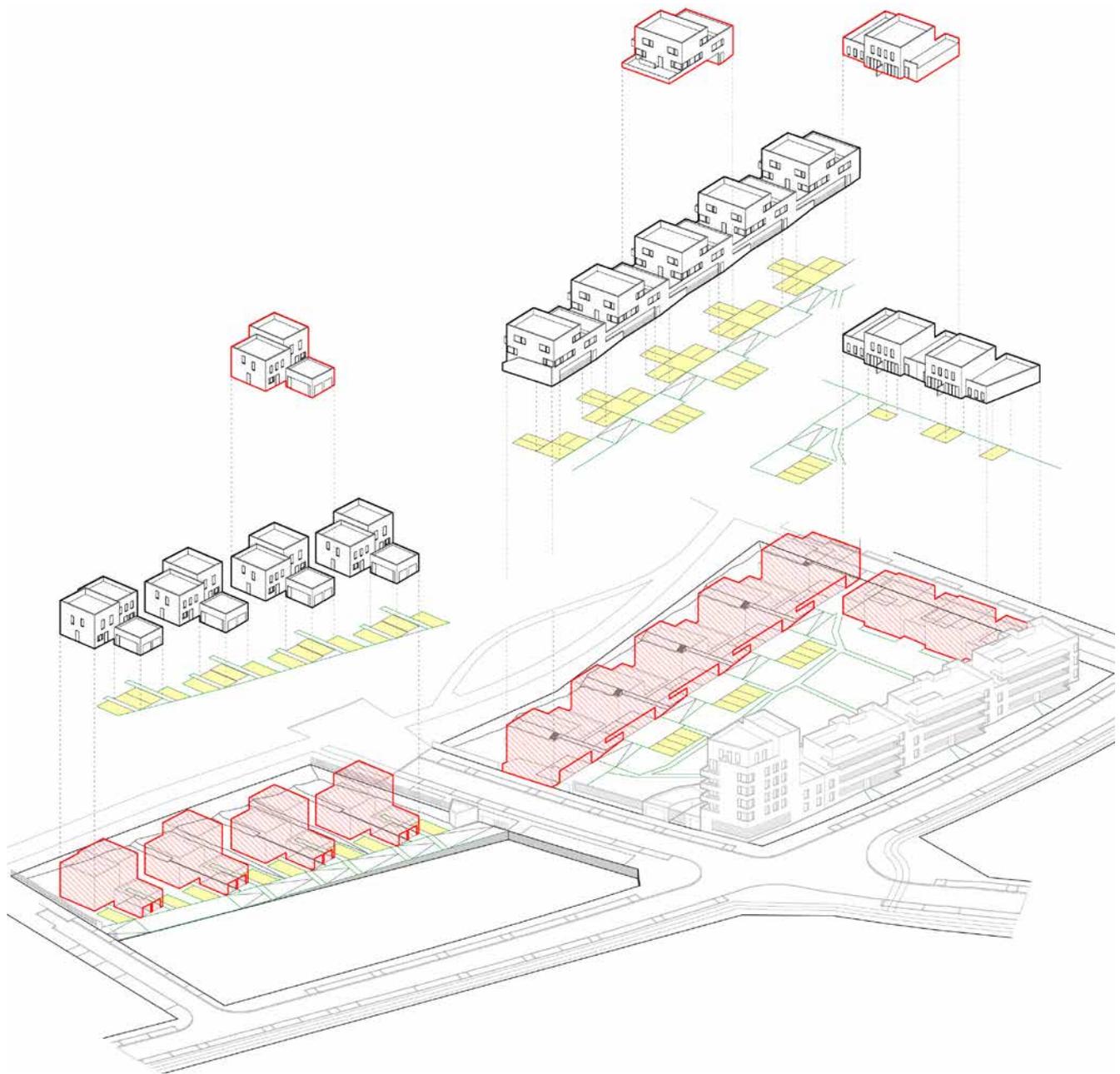
Le fonctionnement repose sur une copropriété réduite à de petites résidences : définition claire de la limite privé/collectif et/ou public ; parties communes limitées ; accès individualisés aux logements ; maîtrise individuelle de l'énergie. La compacité des bâtiments permet de contenir l'emprise au sol : volumes simples dégagant des percées et des vues ; gestion du stationnement à la parcelle. Les logements doivent être désirables : surfaces généreuses, double ou triple orientation, duplex, espaces extérieurs plantés et maîtrisés par les habitants. Le coût de construction est maîtrisé grâce à la faible emprise au sol, la compacité et la répétition de modules.

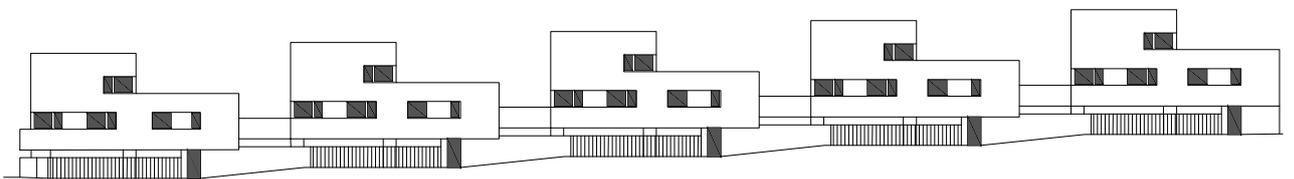
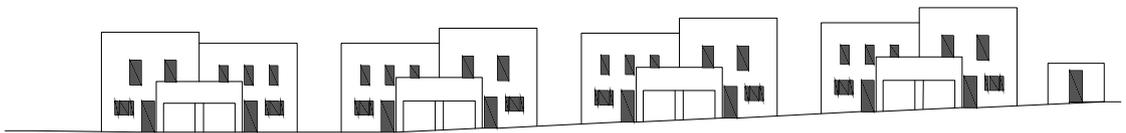




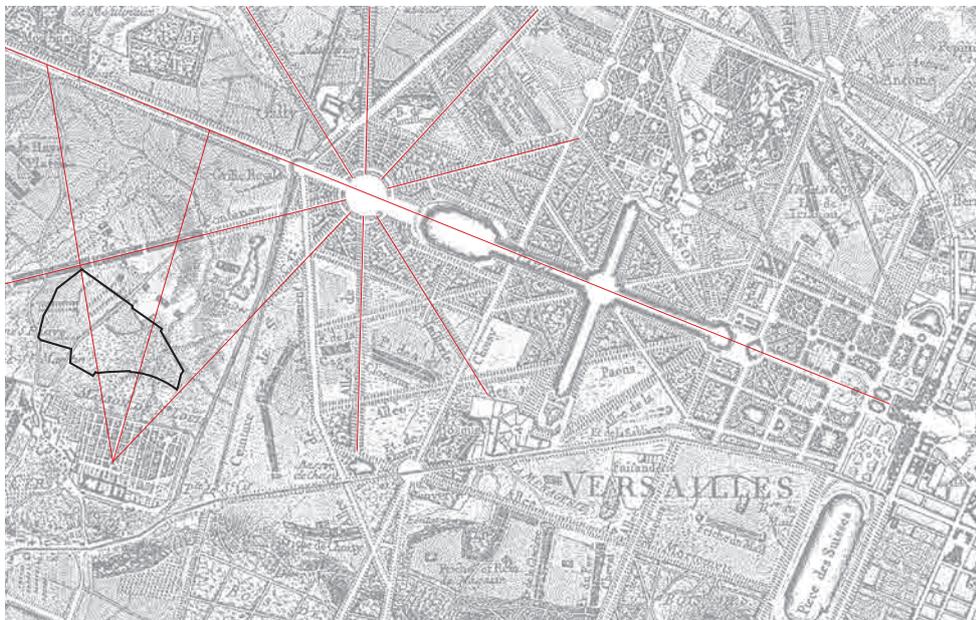












# Quartier Charles Renard, Saint-Cyr-L'Ecole

**Programme** : Étude opérationnelle  
d'aménagement du quartier comprenant  
: logements, commerces, activités et  
équipements

Mission de conception d'aménagement des  
espaces publics - suivi des lots à construire

**Maître d'ouvrage** : Grand Paris Aménagement

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : Agence Sébastien SOSSON

**Bureaux d'études** : TUGEC - Confluences

**Superficie** : 25 ha - SDP : 120 000 m<sup>2</sup>

**Montant des travaux** : 15 500 000 €HT

**Phase** : début 2012 / chantier en cours

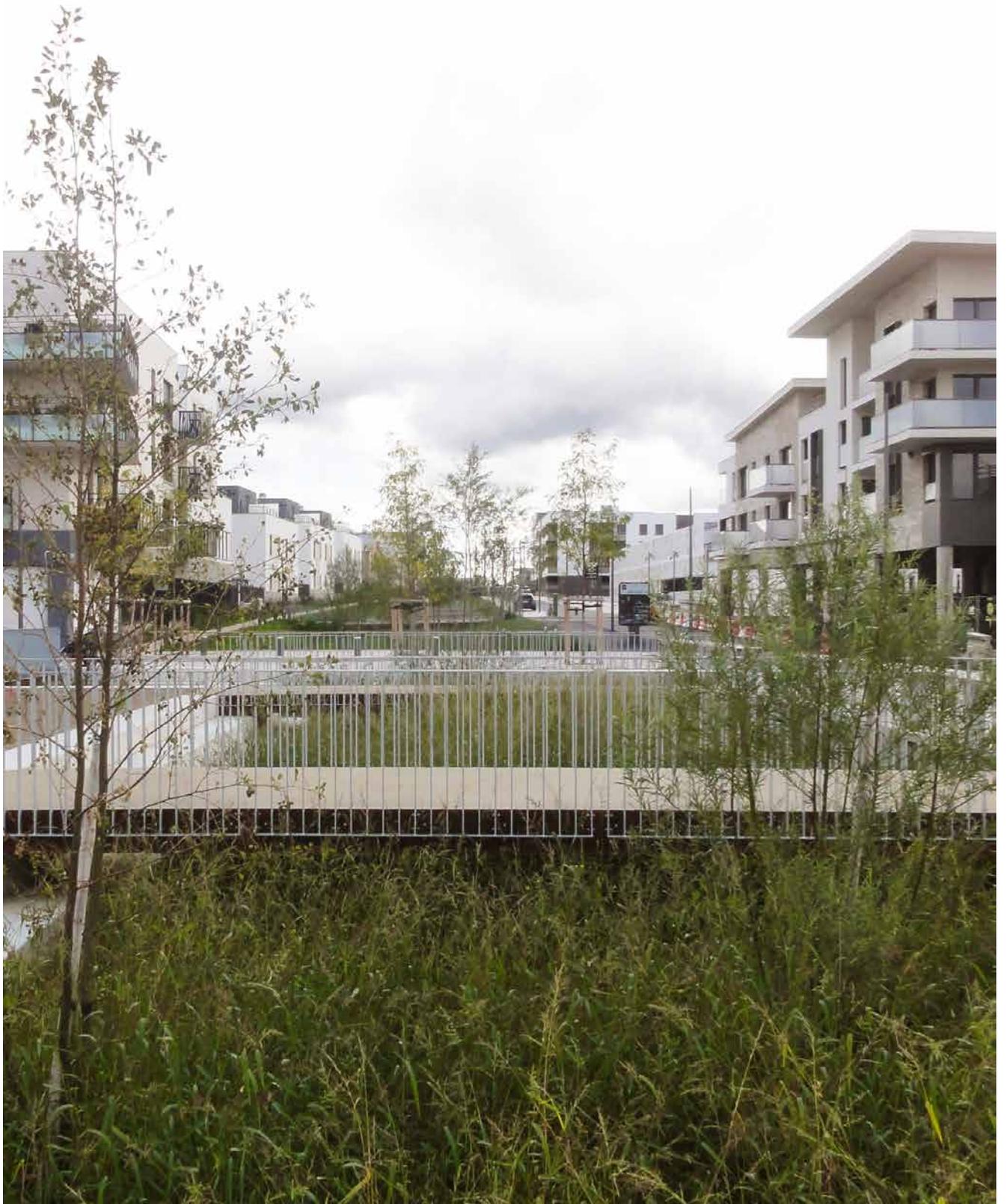
**Préambule** : Une situation en frange et limite d'urbanisation dans la continuité de quartiers existants mais ouverts sur le grand paysage et la plaine de Versailles. La proximité de l'axe Le Nôtre et des jardins de Versailles sont la marque du lieu.

Rappel historique : D'abord simple village près de Versailles dirigé par Mme de Maintenon, Saint Cyr accueille une école pour demoiselles nobles et pauvres, qui dure jusqu'en 1799. Schéma classique, série de cours, et patte d'oie pour le jardin à la française. Le village culmine à 600 habitants en 1800 et l'école de filles est remplacée par une institution militaire (formation des cadets ou élèves officiers) jusqu'à la seconde guerre mondiale (1808-1940). A la Belle Époque, comme l'école est proche de Versailles et bien relié à la grande ceinture stratégique par voie ferrée, l'armée y installe ses premiers hangars à dirigeables, puis les premiers avions de combat, et le terrain d'aviation. La ville comporte 3.900 habitants en 1914. Entre 1914 et 1918 cette base aérienne sert à réparer les avions endommagés sur le front (surtout des trous dans les ailes en tissu), 4.000 ouvriers et ouvrières travaillent dans les ateliers. L'armée d'occupation récupère la base en 1940. En 1944 la RAF bombarde la base, l'école et la ville. Celle-ci est reconstruite dans les années 1950; l'école militaire est délocalisée en Bretagne (Coëtquidan) mais garde le nom de «Saint Cyr». Les bâtiments de l'école de Saint Cyr, réparés dans les années 60 réouvrent en tant que «lycée militaire» en 1966. La base militaire «Renard» est conservée et le terrain d'aviation devient terrain civil de loisirs géré par ADP.

Le départ de la base militaire en 2008 permet l'extension urbaine sur 25 hectares. La ville, principalement résidentielle, bénéficie de beaux espaces publics comme l'axe Colonel Fabien. Ses 18.000 habitants en 2008 sont installés pour partie dans du logement individuel et pour partie dans du collectif résidentiel récent souvent de bonne qualité. La caserne désaffectée en 2008, fait l'objet d'une procédure de dépollution, d'abord excavation des anciennes bombes enfouies, ensuite dépollution des terres elles-mêmes.

Le projet doit s'inscrire dans la continuité d'usage et de programme des quartiers limitrophes, et reprendre certaines ambiances urbaines existantes : petits collectifs résidentiels, maisons groupées avec jardins, espaces publics généreux ouverts vers la campagne.







ZAC Charles Renard / Saint Cyr L'Ecole

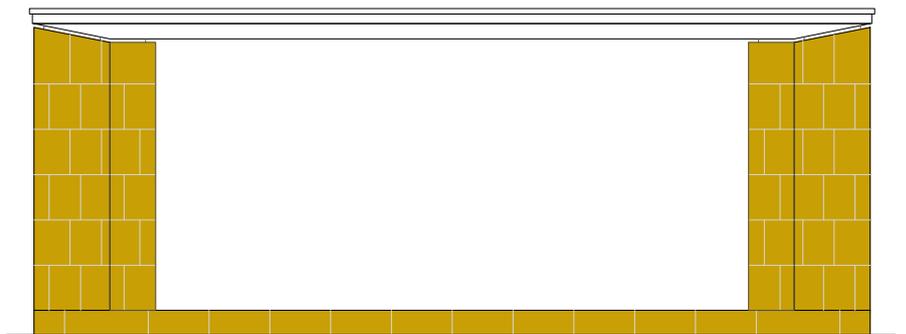
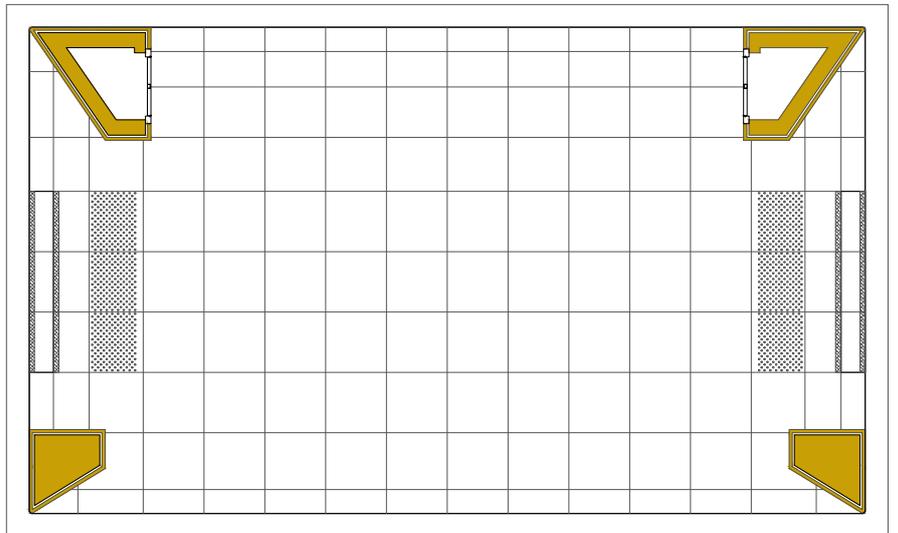


ZAC Charles Renard / Saint Cyr L'Ecole

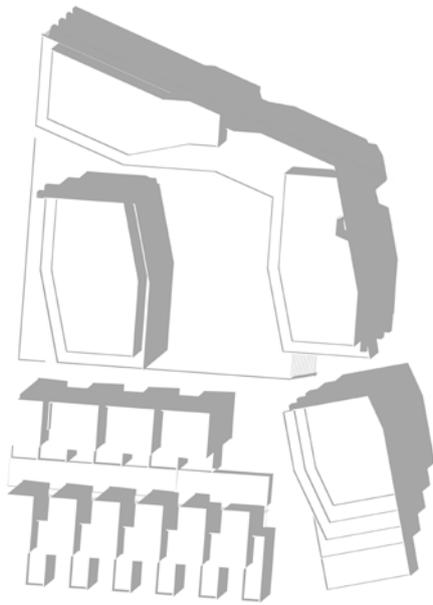


1	2	4
	3	5
		6

- 1 Vue sur les jardins de l'Ecole Militaire depuis la place Lully
- 2 Vue sur les coteaux boisés de la paline de Versailles
- 3 Le parvis en grès et calcaire de Comblanchier dialogue avec l'architecture contemporaine de l'école
- 4 Le Kiosque : un cadre épuré aux arrêtes obliques qui laissent échapper le regard
- 5/6 Plan et façade sud du kiosque à musique







# 110 logements, Saint-Cyr-L'École

**Programme** : 110 logements en accession  
dont 97 collectifs, 7 intermédiaires  
et 6 maisons

**Aménageur** : Grand Paris Aménagement

**Maître d'ouvrage** : BNP PARIBAS Résidentiel

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : ACTE 2

**Bureaux d'études** :

GRIVEAU bet structure

KEREXPERT bet fluides

Cube<sup>2</sup> bet VRD

**Mission** : conception + suivi architectural

**SHAB** : 6 719 m<sup>2</sup> / **SDP** : 7 100 m<sup>2</sup>

**Budget travaux** : 12 481 000 €HT

**Phase** : chantier en cours

**Certification** : RT 2012, NF HABITAT HQE

Le terrain est situé sur la parcelle b de l'îlot A3 dans la ZAC Charles Renard au nord de la commune de Saint-Cyr-L'École. Le site est libre de toute construction. Il est bordé par trois nouvelles voies, la rue Marcel Dassault, l'avenue Geneviève de Galard et le boulevard Georges-Marie Guynemer.

Le projet respecte les différentes contraintes et réglementations afférentes au terrain et au cahier des charges de la ZAC. Il s'intègre à l'environnement construit et participe à la formation de la nouvelle structure urbaine. Il offre aux habitants des logements confortables et des parcours simples depuis l'espace public. Il propose enfin un vocabulaire architectural à la fois moderne et familial.

La hauteur des bâtiments décroît du Nord au Sud : collectifs de 5 niveaux (R+4) puis intermédiaires de 3 niveaux (R+2) et enfin maisons sur 2 niveaux (R+1) dans la continuité de celles du lot mitoyen A3a côté rue Marcel Dassault; gradins du collectif D côté avenue Geneviève de Galard.

Le projet, s'inspirant de la géométrie irrégulière de la parcelle, est aussi une variation sur le thème du biais : évasement des failles, ligne brisée des balcons, pente des toits, ébrasement des baies et des loggias, orientation oblique des barreaudages, sont autant de petites attentions visant à donner aux habitants des vues multiples et lointaines et aux passants le spectacle d'un paysage sans cesse renouvelé. Il en résulte un projet fragmenté sans être éparpillé, aux limites claires mais non hermétiques, un projet dense sans être étouffant, mouvant mais solidement ancré, un projet aux horizons multiples.

Le projet associe 4 ensembles bâtis :

- 1 immeuble collectif de 80 logements répartis en 3 cages : cage A de 28 logements adressée sur la rue Marcel Dassault, cage B de 25 logements adressée sur le boulevard Georges-Marie Guynemer au Nord et cage C de 27 logements adressée avenue Geneviève de Galard à l'Est ;
- 1 immeuble collectif de 17 logements (D) adressé sur l'avenue Geneviève de Galard à l'Est ;
- 1 ensemble de 7 logements intermédiaires (E) adressés sur la rue Marcel Dassault à l'Ouest ;
- 1 ensemble de 6 maisons en bande (M) adressées sur la rue Marcel Dassault à l'Ouest.

Le projet propose de faire « disparaître » les voitures du paysage. L'ensemble du stationnement collectif est implanté à RDC : dans le socle commun végétalisé des immeubles ABC (96 places) et dans le soubassement de l'immeuble D (20 places). Glissées sous l'ensemble E et le débord du toit du parking ABC, les places extérieures à l'usage des logements intermédiaires, individuels et des visiteurs sont également dissimulées à la vue des habitants (27 places). Au total le projet prévoit 143 places de stationnement .



1      2  
—      —  
3      3

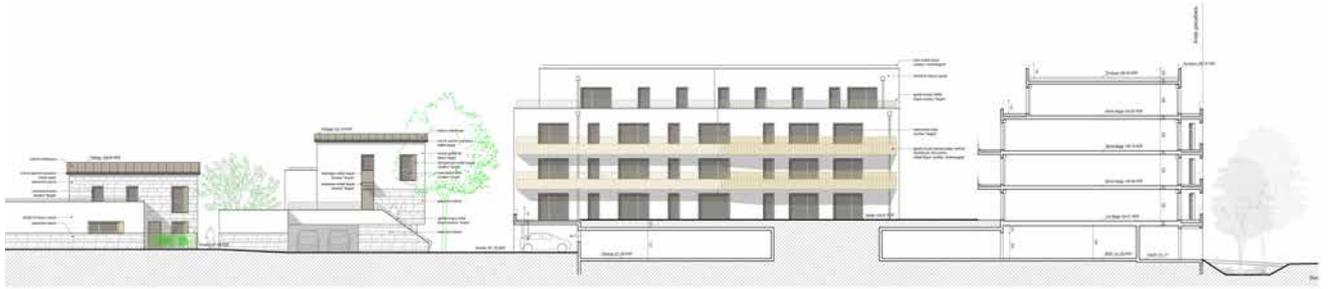
1. Perspective cavalière
2. Vue depuis le coeur d'îlot
3. Plan masse





1	4
2	5
3	6
	7

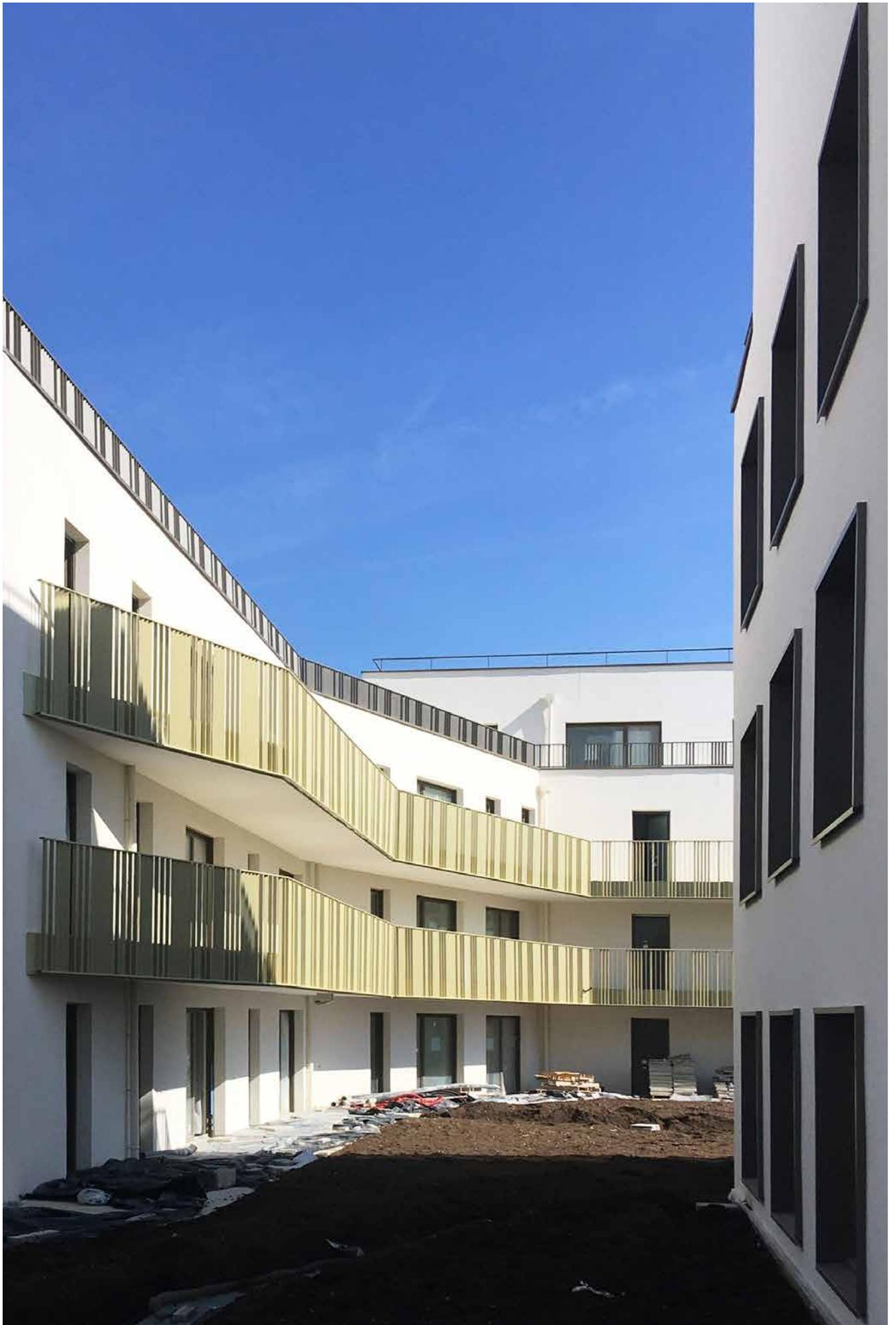
1. Collectifs
2. Intermédiaires
3. Maison
4. Façade Est sur cœur d'îlot
5. Façade Ouest sur cœur d'îlot
6. Façade Sud sur cœur d'îlot
7. Façade Nord maisons sur venelle piétonne





Vues du chantier en cours

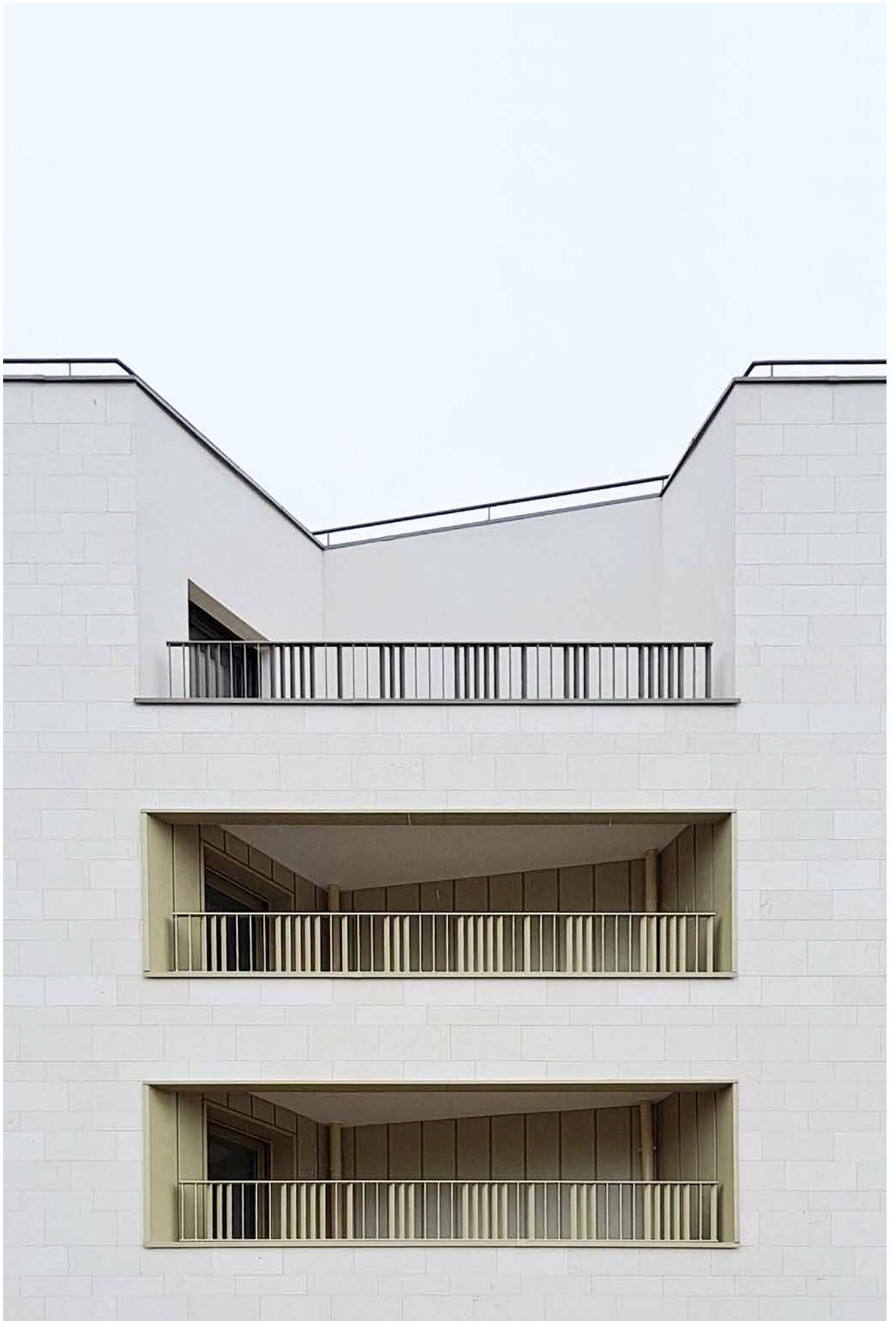




Logements / Saint-Cyr-L'École



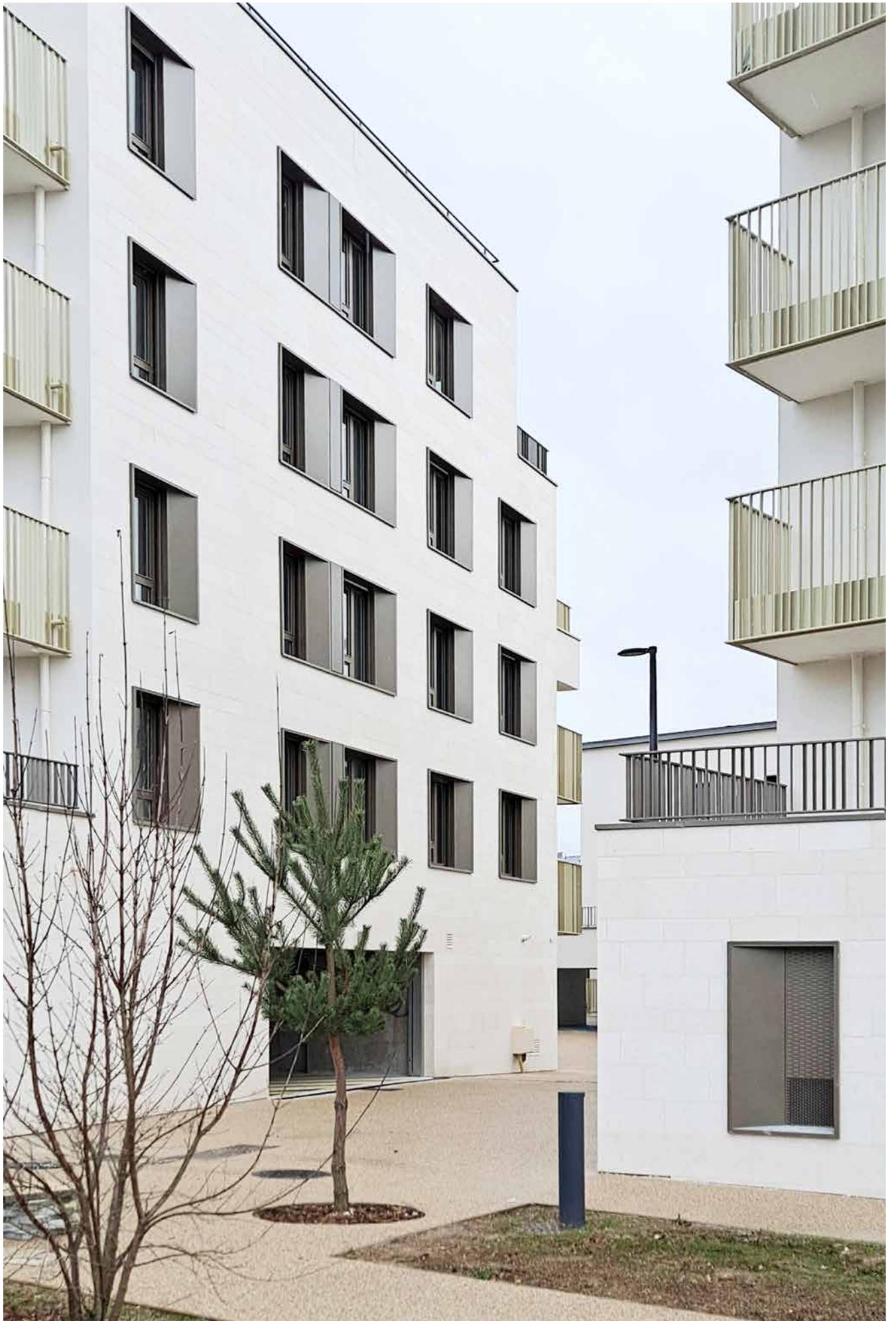
Logements / Saint-Cyr-L'École



Logements / Saint-Cyr-L'École



Vues du chantier en cours



Logements / Saint-Cyr-L'École





# Équipements publics, Noisy-le-Roi

**Programme** : Gymnase, cantine et cuisine scolaires, maison médicale et parking public, espaces publics VRD

**Maîtres d'ouvrage** : Ville de Noisy-le-Roi

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : ACTE 2 Paysages

**Bureau d'études** : IGREC Ingénierie  
Mission complète de maîtrise d'oeuvre

**Coût des travaux** : 6 243 000 €HT

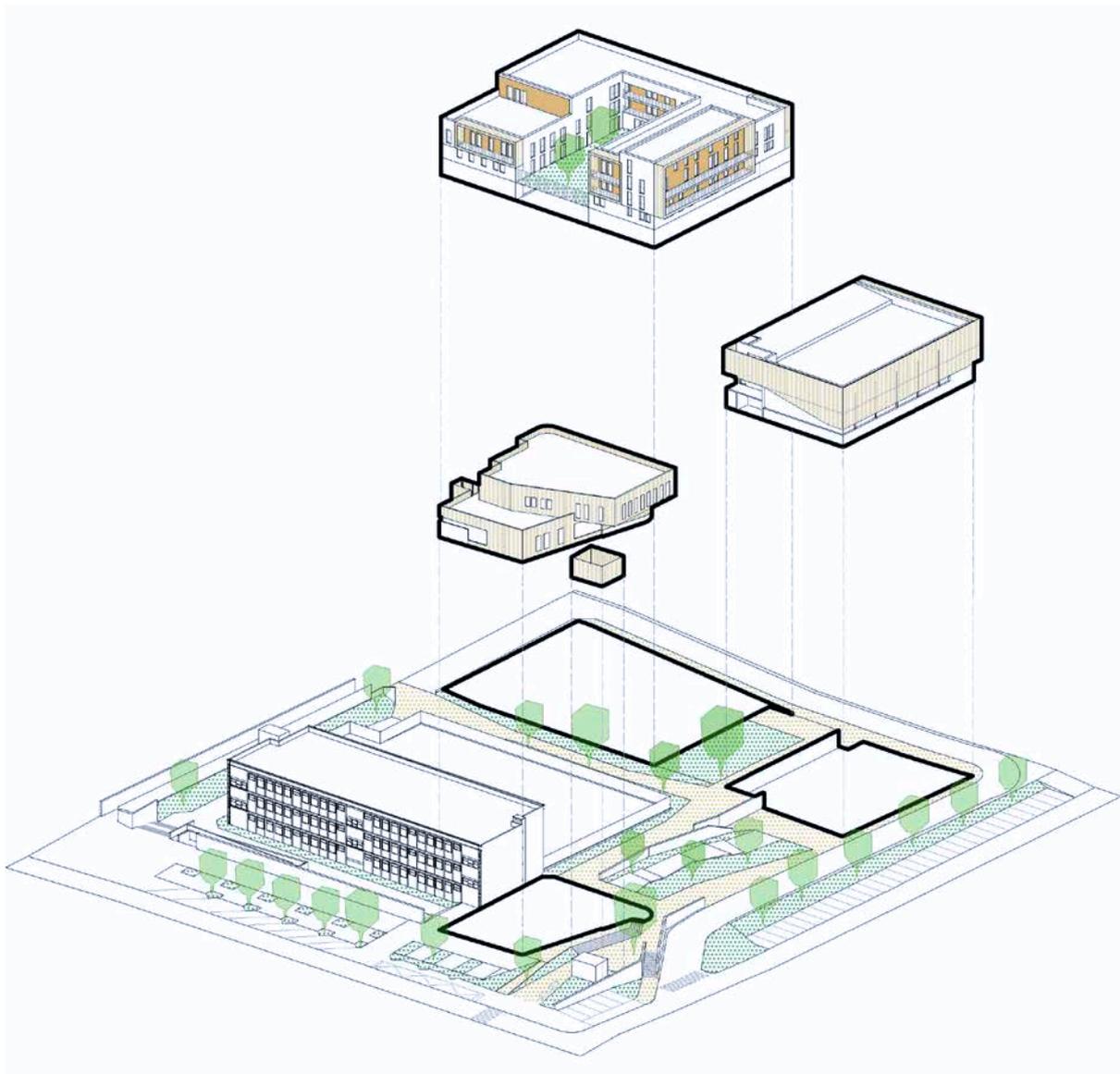
**Phase** : livré en juin 2021

La restructuration du quartier Vaucheron, situé au cœur de Noisy le Roi, à la lisière de l'ancien village, comporte le réaménagement de ses espaces publics, le remaniement de l'équipement scolaire, la création de nouveaux logements, équipements sportifs, administratifs et culturels. Elle se déroulera par phases successives lors d'opération-tiroirs, afin d'assurer, pendant les travaux, une continuité de fonctionnement des équipements existants (école et réfectoire) et de permettre aux résidents actuels de rester sur le site.

Notre proposition tient compte des contraintes urbaines et programmatiques, actuelles et futures (démolition programmée du centre de tri postal au Sud). Elle met en valeur les atouts du site, parfois antagonistes : sa situation urbaine centrale, proche des équipements et des commerces, mais aussi son caractère résidentiel, voire bucolique près de la forêt de Marly. Elle révèle la topographie complexe du site. Elle conforte les relations existantes avec les quartiers environnants, en propose de nouvelles, toujours sans brusquer les usages établis.

La composition urbaine s'appuie sur la création de « vides » centraux, grands espaces libres aux usages différents : promenades, jardins, terrain de sport, etc. Ils sont visibles depuis l'angle des deux rues et constituent une invitation à pénétrer au cœur du nouveau quartier. Non seulement ils permettent des transparences, mais aussi, telle une agora grecque – centre civique de la cité sur lequel s'ouvraient les différents édifices publics – ils sont conçus comme des éléments fédérateurs, espaces de rencontre et de déambulation sur lesquels s'ouvrent les différents pôles.









Equipements Vaucheron / Noisy-le-Roi



Equipements Vaucheron / Noisy-le-Roi







Equipements Vaucheron / Noisy-le-Roi





# Les Terrasses de Nanterre

**Programme** : Aménagement urbain des  
«Terrasses de Nanterre»

Conception et maîtrise d'oeuvre des  
espaces publics - Coordination architec-  
turale

**Maître d'ouvrage** : EPADESA

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : Agence Florence MERCIER,  
Pascal CRIBIER

**Bureaux d'études** : IGREC - OGI

**Superficie** : 120 ha

**Montant des travaux** : 150 000 000 €HT

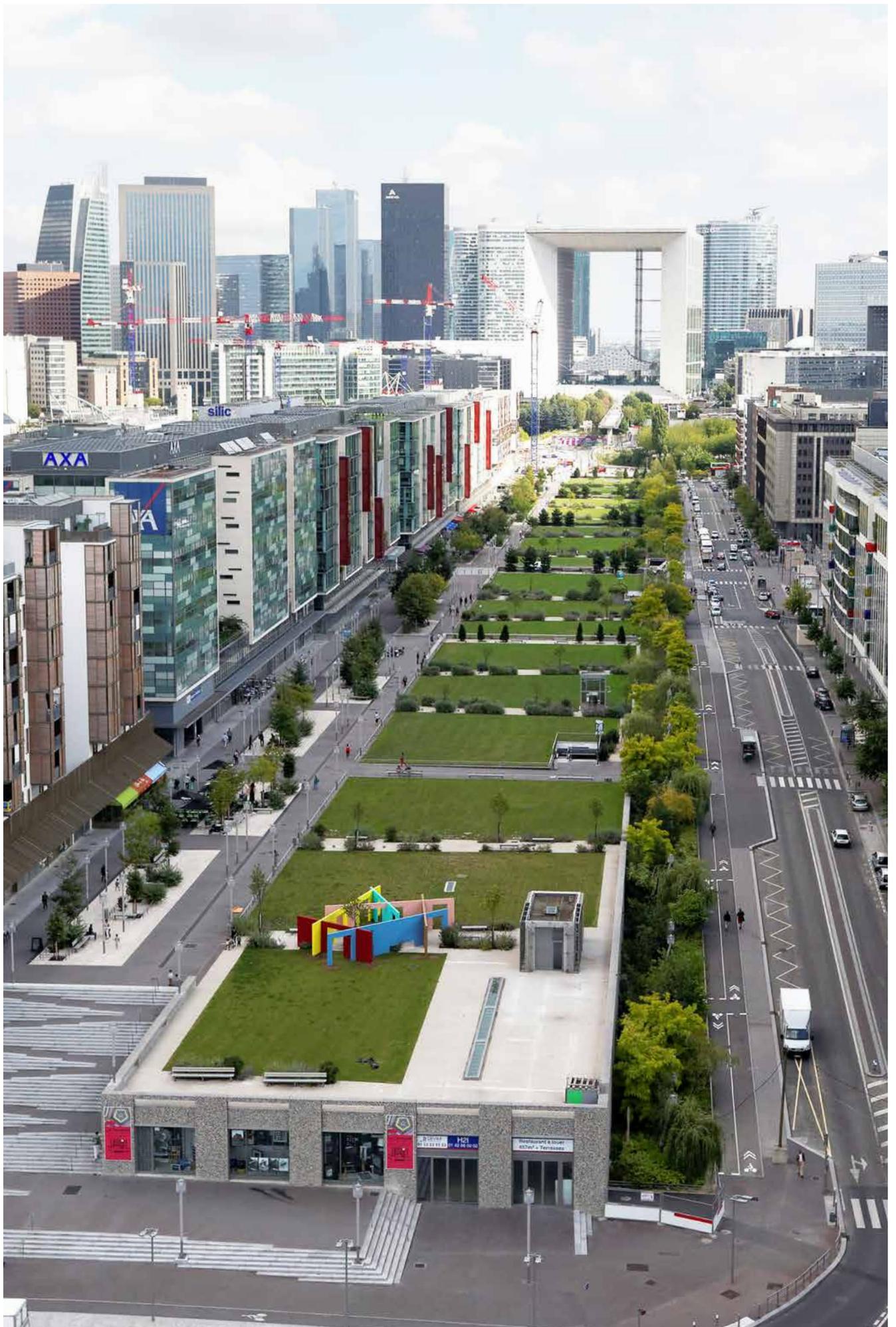
**Phase** : début 2002 / chantier en cours

Le projet Seine Arche manifeste un changement historique à l'échelle du département et de la région : jadis « l'axe royal », naguère « l'axe », aujourd'hui « Seine-Arche ». Le nouvel établissement public symbolise le passage d'une conception unitaire et hiérarchique de « l'axe de la Défense », qui signifie la domination de la capitale sur sa périphérie, à une conception multiple et diversifiée pour laquelle le projet a déterminé le vocable de Terrasses de Nanterre. L'axe venu des Tuileries exprimait la prise de possession optique et la domination sur le territoire. Les Terrasses au contraire seront difficiles à embrasser ou à posséder d'un seul regard et elles accueilleront des activités aussi variées et démocratiques que possible.

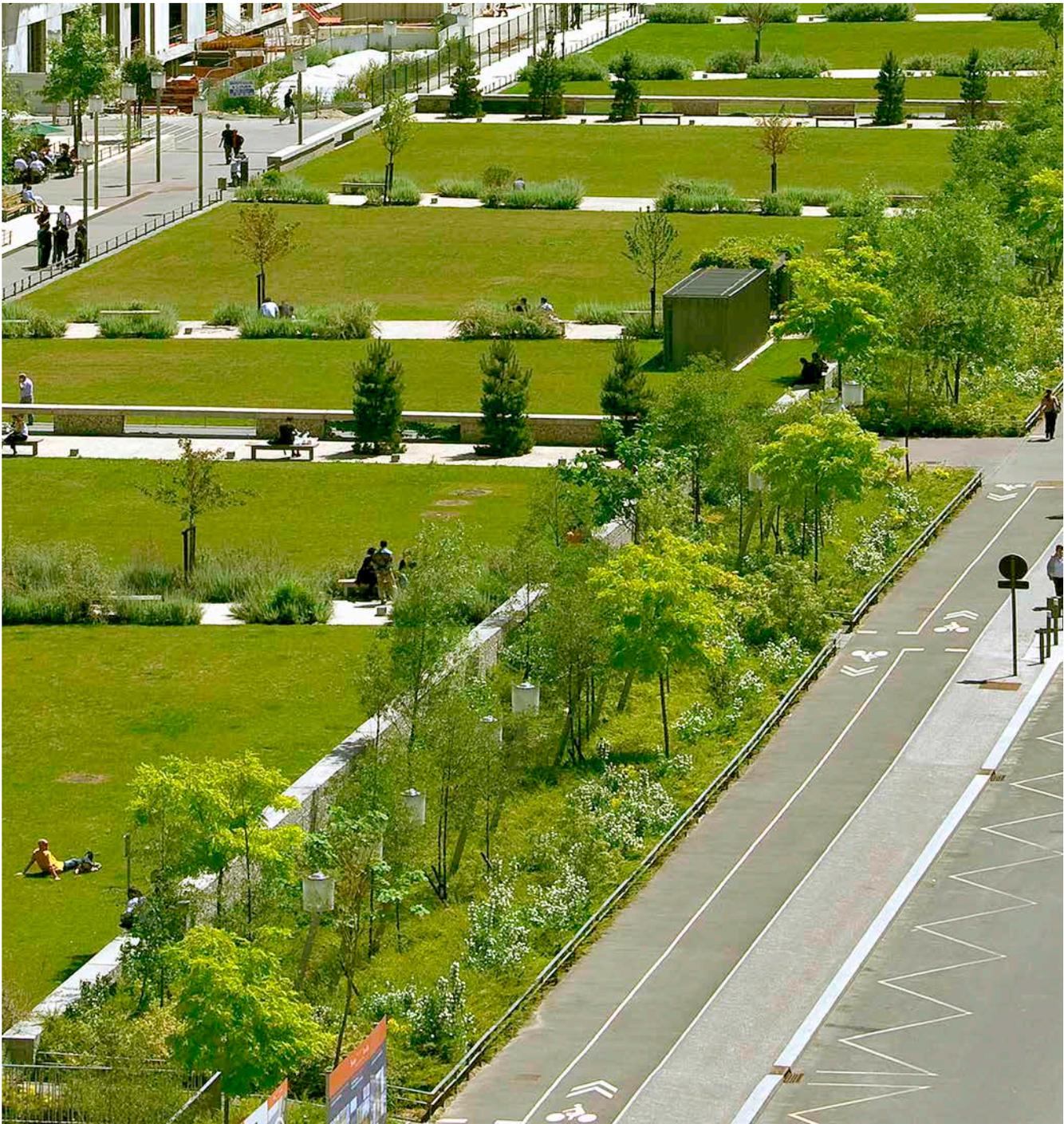


Le projet prend acte de la résistance nanterrienne et propose cet oxymore : un « axe » asymétrique montant vers une cible décalée. Les Terrasses forment dix sept grands degrés qui grimpent en biais vers l'Arche. Elles sont bordées à gauche par une longue pente dallée, des arbres libres et les façades légèrement courbes du nouveau quartier ; à droite par une noue plantée, un boulevard et les façades linéaires du quartier existant. Les Terrasses ne sont pas un simple dispositif formel de rattrapage de la pente et de la courbe. Elles expriment la nouvelle maîtrise de la ville sur son destin et sa réconciliation avec le quartier d'affaires voisin. Les terrasses de Nanterre illustreront demain la sauvegarde et le dynamisme de la banlieue.

Le projet propose de restituer au site mesure et lisibilité, pour créer des espaces publics agréables et largement dimensionnés, capables d'attirer tous les Nanterriens et les flâneurs bien au delà de la ville. Le projet prend le parti de la dissymétrie et ne se construit que du côté ensoleillé, permettant de dégager une bande constructible large d'environ 22 m et bien orientée. Elle apporte du confort aux espaces extérieurs: dès les beaux jours passeggiata et terrasses de café animeront le pied des nouveaux immeubles. En évitant de magnifier le paysage à la manière traditionnelle de Le Nôtre ou d'Eiffel, le projet révèle le relief par une série de terrasses réconciliant les histoires contradictoires du sol.



Mobiliers des Terrasses / Nanterre



	2
1	3
	4
	5

- 1 Terrasses vue des immeubles
- 2 Un événement culturel sur la terrasse
- 3 Un édicule de sortie de l'A14
- 4 La noue et mur de terrasse
- 5 Les Traverses



Mobiliers des Terrasses / Nanterre



	2
1	3
	4
	5

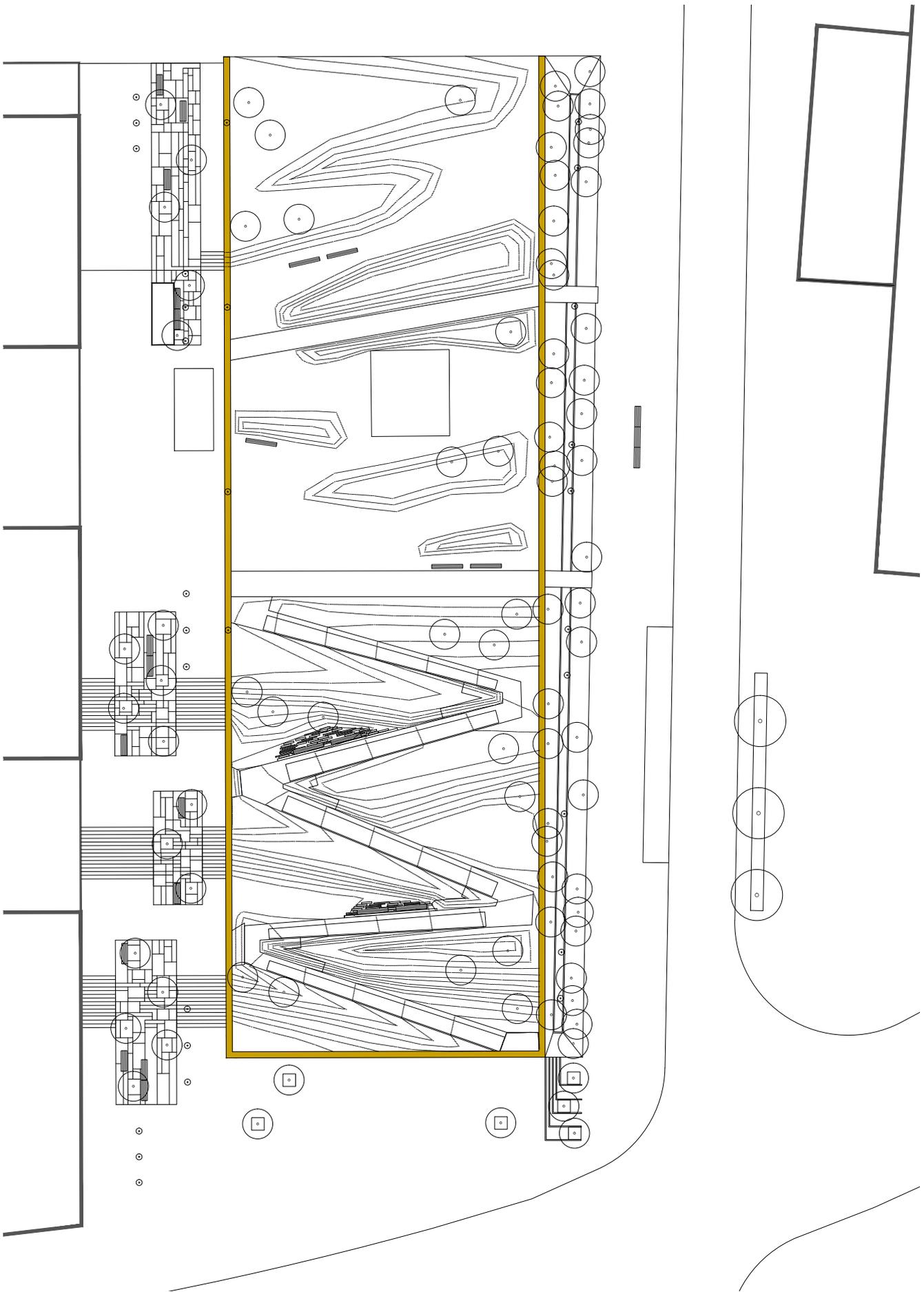
1/4 Les terrasses-café sur la Promenade

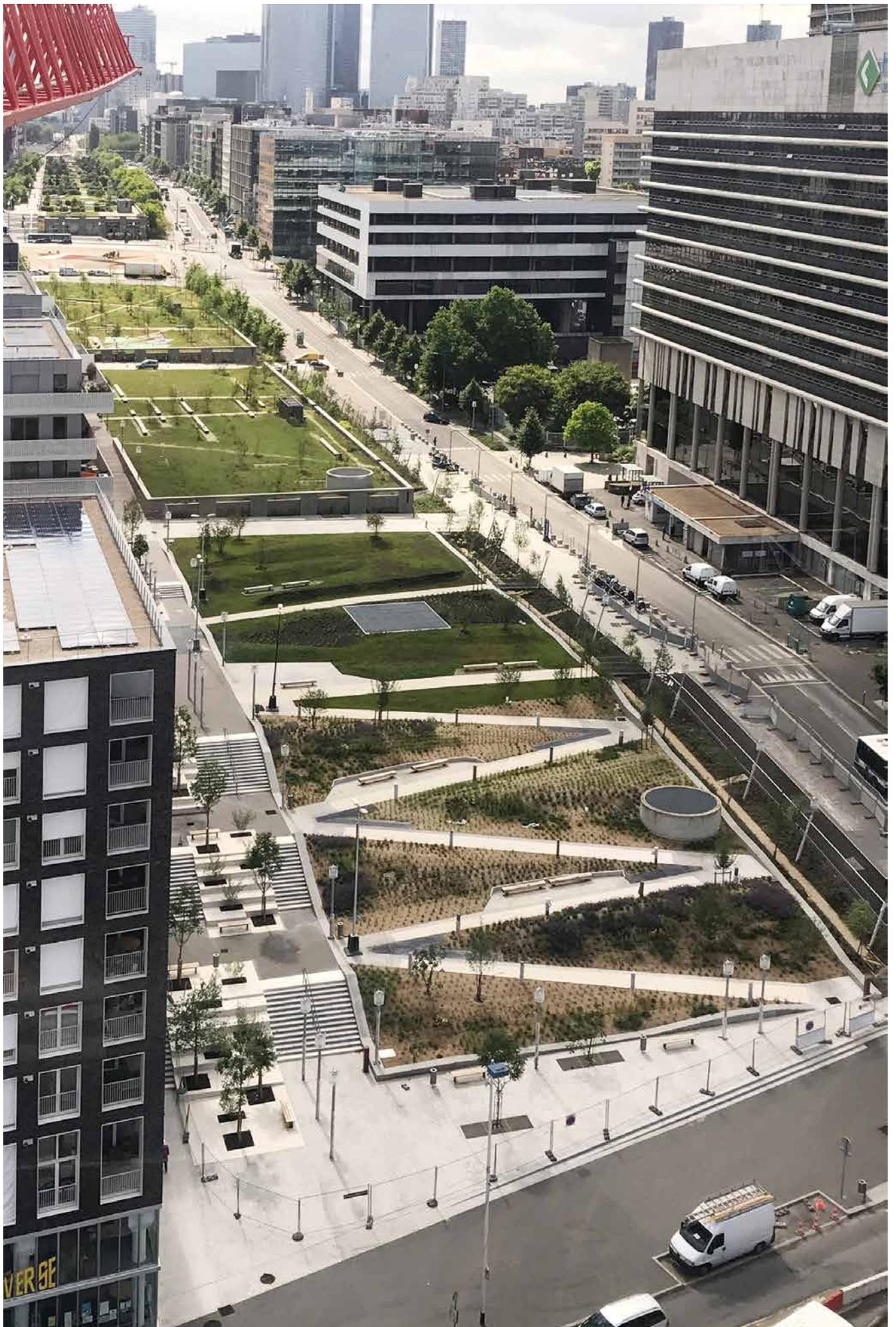
2 Vue depuis une terrasse vers la Grande Arche

3/5 Lieux de rencontre



Mobiliers des Terrasses / Nanterre



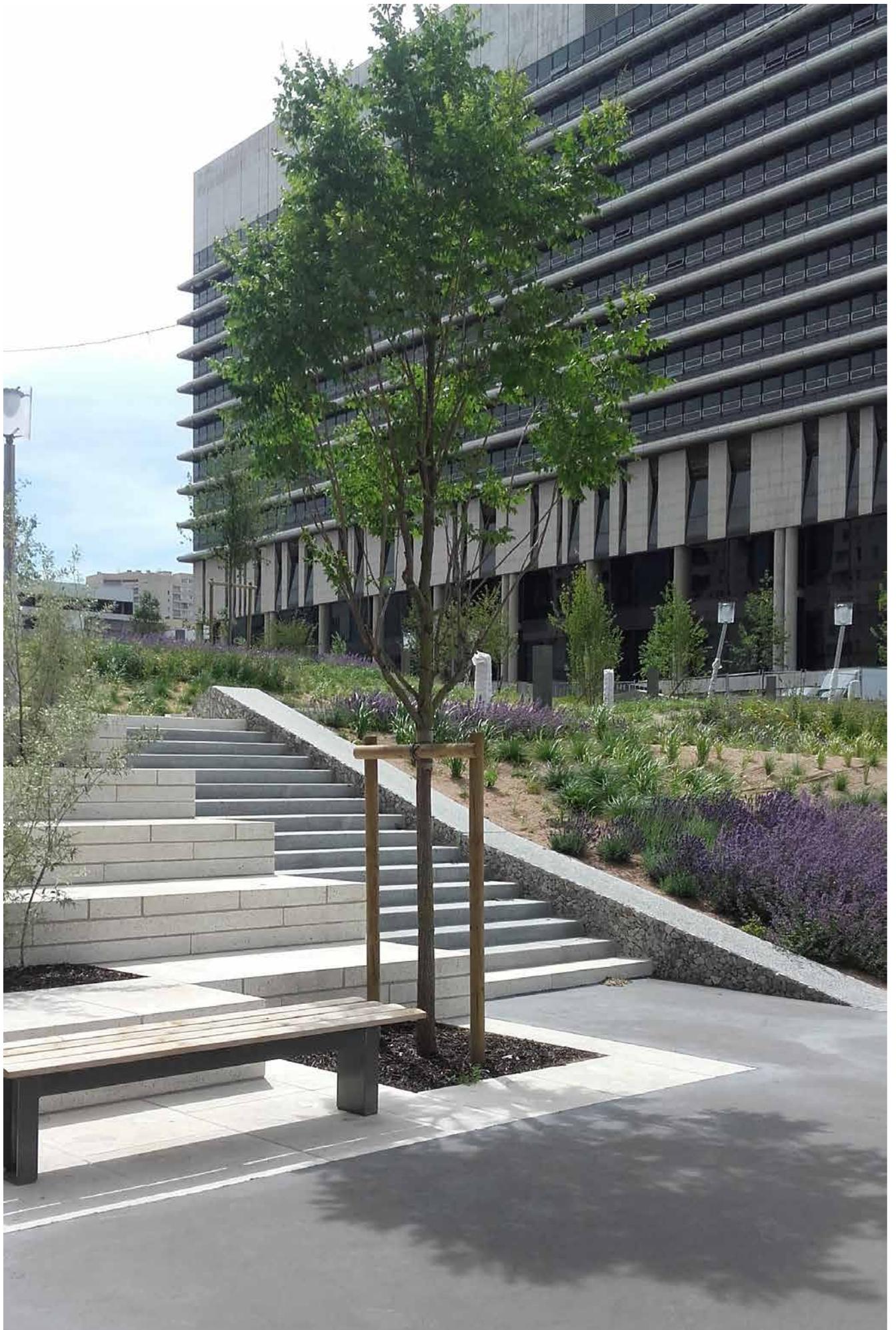


Mobiliers des Terrasses / Nanterre

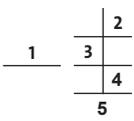
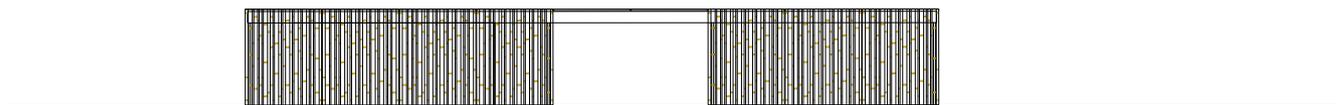
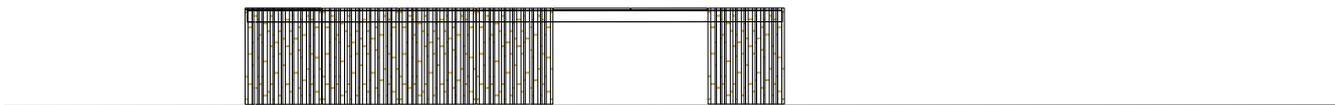
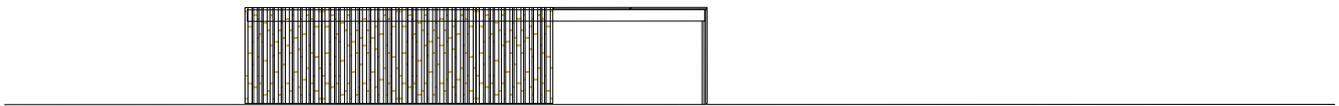
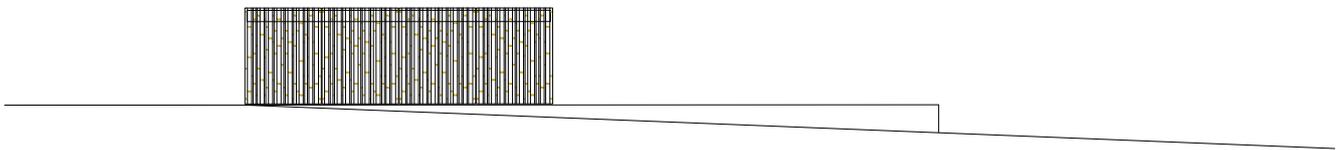
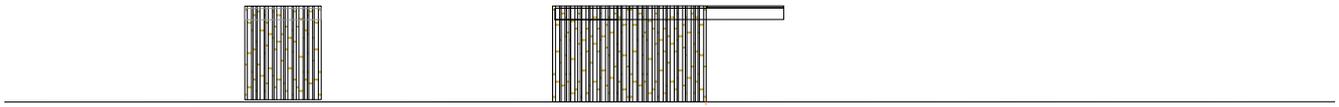


1		
2	3	5
	4	

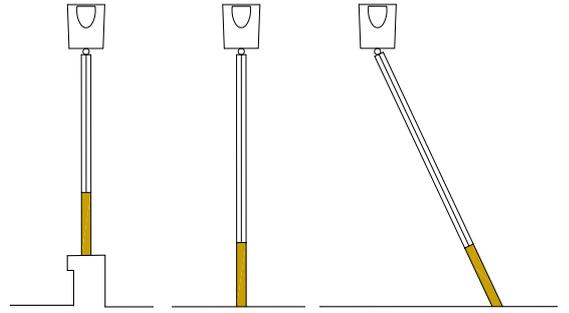
- 1 Une prairie de la Terrasse
- 2 La Terrasse des pommiers
- 3/5 Socle d'arbres et escalier
- 4 Une passerelle de la noue



Mobiliers des Terrasses / Nanterre



- 1 Édicules de sortie de l'A14
- 2 Les luminaires Seine-Arche
- 3 Ambiance nocturne sur la Promenade
- 4/5 Les Terrasses de nuit



Mobiliers des Terrasses / Nanterre





# Viaduc Anatole France, Nanterre

**Programme** : viaduc habité (clos et couvert)

**Maître d'ouvrage** : EPADESA

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Bureaux d'études** :

IGREC Ingénierie (génie civil)

RFR ARTELIA (vêtture)

Mission complète de maîtrise d'oeuvre

**SU totale** : 7300 m<sup>2</sup> dont :

Surface Viaduc : 4450 m<sup>2</sup>

Locaux RATP : 600 m<sup>2</sup>

Aumônerie : 150 m<sup>2</sup>

Equipement pour la musique : 400 m<sup>2</sup>

Veligo : 200 m<sup>2</sup>

Locaux services techniques Ville et garage à velo : 1500 m<sup>2</sup>

**Budget global travaux** : 7 414 815 €HT dont :

Phase 1 - GC parements béton + étanchéité : 4 458 650 €HT

Phase 2 - Parements béton + JD

+ aménagement de surface : 1 924 006 €HT

Phase 3 - Vêtture en serrurerie : 483 158 €HT

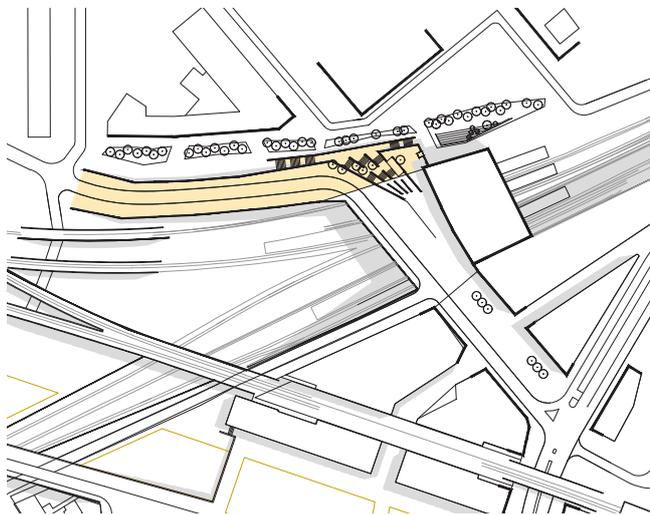
Phase 4 - Ascenseur + escaliers mécaniques : 549 000 €HT

**Phase** : livré en avril 2019

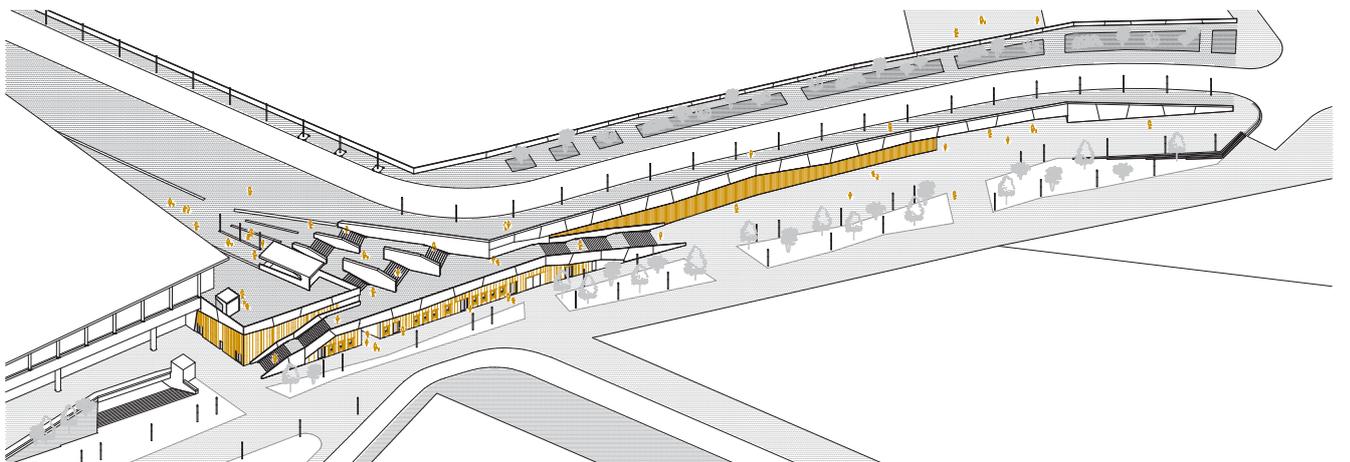
Longtemps abandonné au chaos de la planification fonctionnaliste des années 70, ce secteur de Nanterre opère des mutations urbaines de grande ampleur : nouvelle gare, nouveau cœur de quartier, renouvellement urbain des citées, désenclavement de l'Université. Le viaduc Anatole France est une architecture atypique, pierre angulaire de cette vaste recomposition.

Cet ouvrage d'art connecte le parvis de la gare à l'université situé 9 m. plus bas. Il est d'abord pensé pour l'ergonomie des flux de déplacements du pôle multimodal : ferrés, automobiles, tramway, vélos et piétons. C'est un emmarchement géant de 200 m. de long et 20 de large qui collé aux voies ferrées pour dégager au maximum le nouveau parvis de l'université. Une longue carcasse fuselée de béton blanc ou s'entrecroisent : longue rampe pour le tram, triple escalier frontal puis double escalier latéral, escalator couvert, ascenseur panoramique, passage souterrain d'accès aux quais.

Cet objet singulier, socle monumental qui met en scène la nouvelle gare est aussi un équipement composite au service des étudiants, des navetteurs et des Nanterriens. Ses anfractuosités abritent : aumônerie de la fac, équipement musical, locaux RATP et municipaux, site Veligo, parking vélo de grande capacité à terme. Ces fonctions sont protégées des rudesses extérieures par une solide mais délicate peau d'écaillés lisses ou perforées en métal doré, comme aléatoirement percée de portes ou fenêtres en ouïes, portails, ou simple peau ajourée.



**Vue depuis le cœur d'îlot**  
**Façade sur rue (page suivante)**



Viaduc habité / Nanterre



Viaduc habité / Nanterre

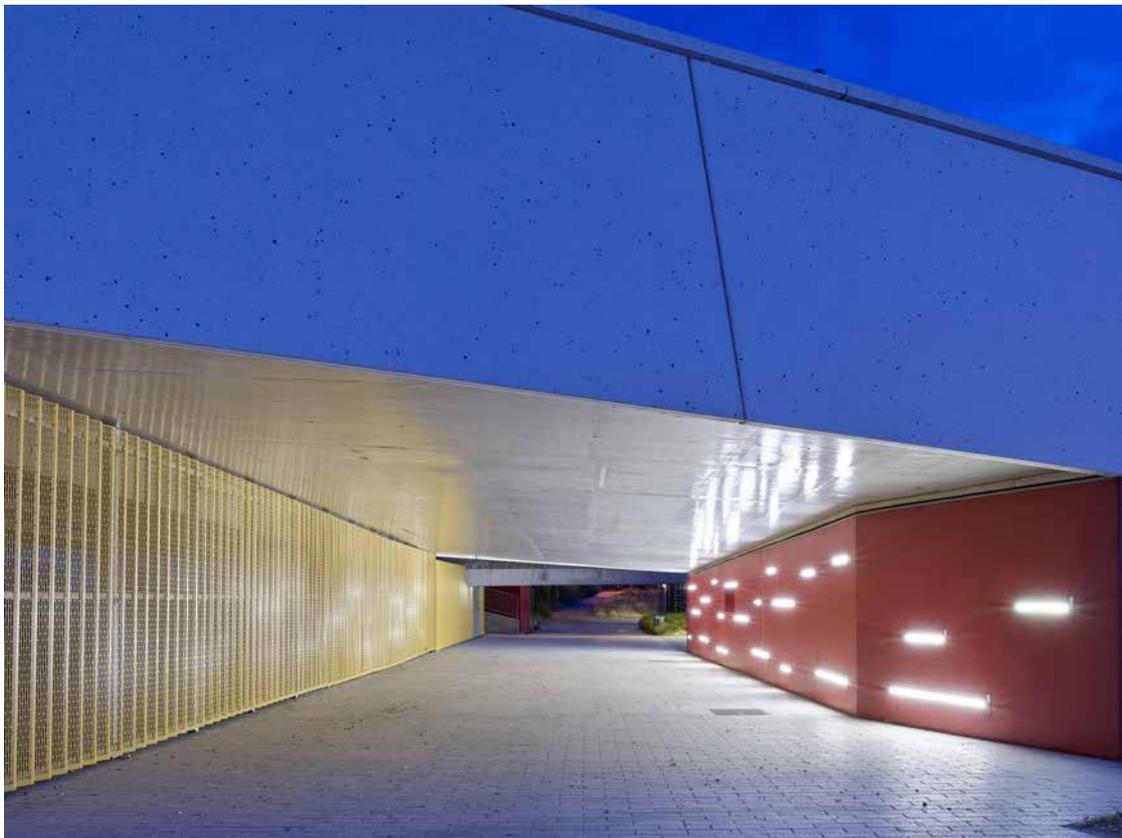


Viaduc habité / Nanterre



$\frac{1}{2}$  | 3

1. Les plis de la façade
2. La ligne brisée du toit et des balcons
3. Le jardin dans son écrin



Viaduc habité / Nanterre



Vues, lumière et convivialité

Viaduc habité / Nanterre



Viaduc habité / Nanterre





# Quartier Maurepas Gayeulles, Rennes

**Programme** : Revalorisation urbaine et paysagère

Mission de création et de réalisation de ZAC - urbanisme de cohérence - établissement des cahiers des charges des lots publics/privés - suivi de ZAC

**Maître d'ouvrage** : Territoires Publics

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : Mutabilis

**Bureau d'études** : IGREC Ingénierie

**Superficie** : 30 ha

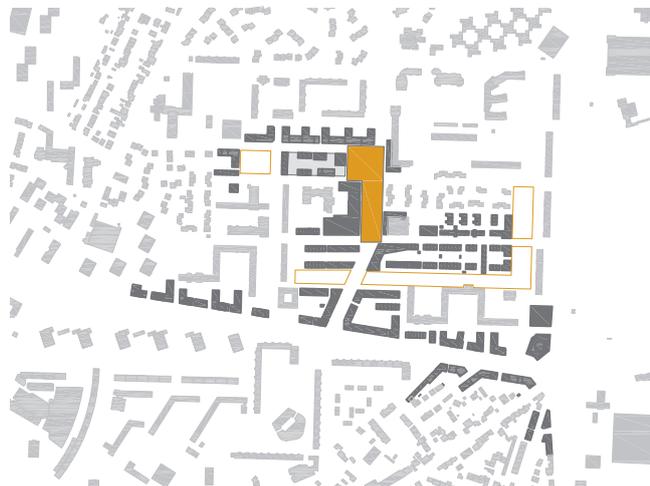
**Montant des travaux** : 33 000 000 €HT

**Phase** : début 2011 / chantier en cours

L'arrivée du métro est l'occasion historique de repenser le quartier de Maurepas. Il serait vain de proposer un nouveau grand geste dans un quartier né d'un grand geste des Trente glorieuses. Les formes urbaines de l'époque ont créé des espaces vides et des infrastructures surdimensionnées, laissant des possibilités d'ajustement et de densification urbaine. La démarche générale est plutôt d'intervenir de manière douce, en conjuguant le projet et l'existant, dans l'intérêt des habitants du quartier et de l'ensemble des Rennais.

L'analyse a dégagé trois possibilités d'intervention : la requalification des espaces publics, le traitement des cœurs d'îlots et la conformation des centralités. Les espaces libres des années 1960 sont souvent des interstices subordonnés à l'orientation héliocentrique du bâti, sans usages autres que ceux de la circulation. Le projet vise à faciliter les repères et les parcours quotidiens, à recréer des espaces dont les habitants puissent être fiers, et dont les visiteurs pourraient se souvenir, à supprimer les vastes étendues d'enrobé. Par analogie avec l'idée de ville-parc dont le grand ensemble est le lointain ancêtre, le territoire est maillé par une série de « clairières » (les nouvelles places), par des « perspectives » (les nouvelles avenues plantées), et des « sentiers » (cheminements piétons et vélos).

La requalification des espaces publics s'accompagne de la construction de nouveaux programmes : logements collectifs, intermédiaires et individuels, locaux d'activités, commerces, bureaux, et équipements culturels. Des rapports étroits sont recherchés entre les édifices et les espaces publics qu'ils côtoient. Ce remaniement urbain associé à l'offre de transport donne au quartier une nouvelle intensité.



1. Perspective du pôle d'échange multimodal des Gayeulles
2. Plan guide

Vue cavalière (double page suivante)



Quartier Maurepas Gayeulles / Rennes



Quartier Maurepas Gayeulles / Rennes



Quartier Maurepas Gayeulles / Rennes

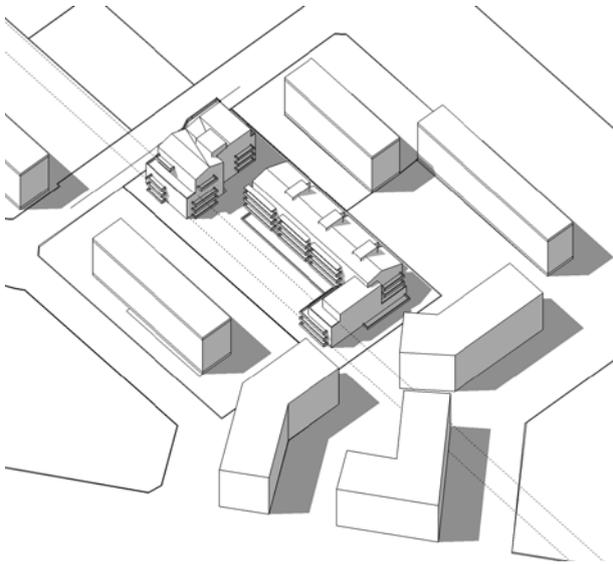


Quartier Maurepas Gayeulles / Rennes



Quartier Maurepas Gayeulles / Rennes





# 48 logements, Montfermeil

**Programme** : 48 logements collectifs sociaux  
**Maître d'ouvrage** : OPH de Seine Saint Denis  
**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire  
**Bureaux d'études** : TPF ingénierie  
**Mission** : complète  
**SHAB** : 3 325 m<sup>2</sup> / **SDP** : 3 565 m<sup>2</sup>  
**Coût travaux** : 5 375 423 €HT  
**Phase** : livré en octobre 2018  
**Certification** : Performance RT 2012 (-10%), Qualitel H&E

L'opération se situe à Montfermeil, dans le quartier des Bosquets en cours de renouvellement. Elle se compose d'entités de taille modeste : 2 immeubles dont l'implantation, la volumétrie et l'aspect rompent avec les principes urbains et l'image architecturale de la cité d'origine.

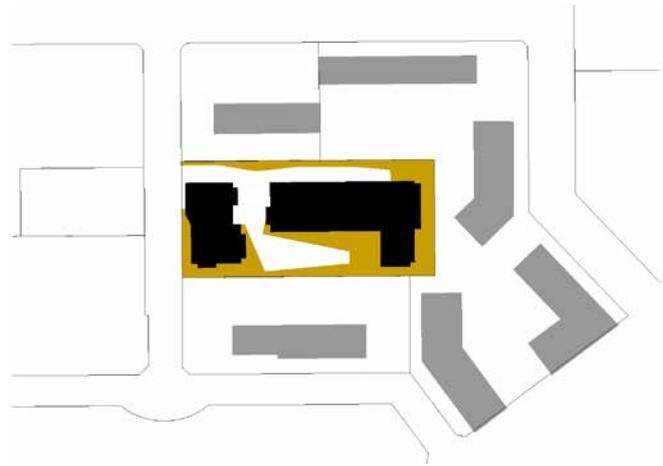
L'implantation des bâtiments définit des espaces libres aux limites et aux usages bien définis : la rue intérieure qui irrigue la parcelle en profondeur, la placette dont les façades expressives des pignons en vis-à-vis évoquent la place du village et le jardin, cœur arboré du projet sur lequel s'ouvrent la majorité des logements.

Le parti architectural repose à la fois sur l'unité de la composition et sur la diversité des effets recherchés. La silhouette des immeubles, le jeu des balcons, le rythme des percements et la nature des matériaux dynamisent l'agencement rationnel et régulier des volumes.

Façade sur rue Degas : le bâtiment peut se lire comme l'emboîtement de 3 éléments : les deux premiers aux couleurs gris-beige, l'un revêtu de plaquettes en terre cuite, l'autre simplement enduit, s'imbriquent en formant une tresse de leurs balcons ; le troisième plus clair et en retrait, couronne l'ensemble avec la ligne brisée de son toit.

Façade sur rue intérieure : à chaque cage la façade se creuse et la ligne du toit s'interrompt pour laisser émerger une grosse cheminée qui renferme conduits et extracteurs VMC. La façade, rythmée malgré la simplicité des matériaux et la répétition des percements, rappelle à certains égards les façades non ostentatoires des faubourgs dont les souches s'élèvent au-dessus des toits.

Façade sur jardin : le jardin se développe au sein d'un écran minéral structuré par une succession de lignes horizontales : le socle du parking, les balcons, la pergola et la frise des fenêtres de l'attique. Au sud, la ligne des balcons s'interrompt au droit des cages d'escalier, scandant la façade sur un rythme ternaire.



**Vue depuis le cœur d'îlot**  
**Façade sur rue (page suivante)**



Logements / Montfermeil



Logements / Montfermeil

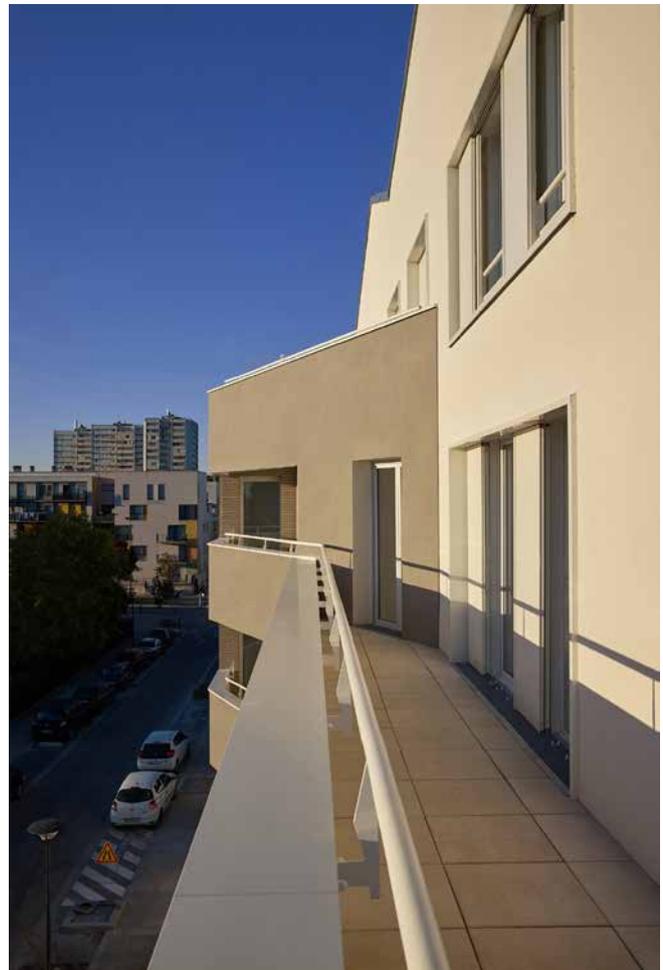




$\frac{1}{2}$

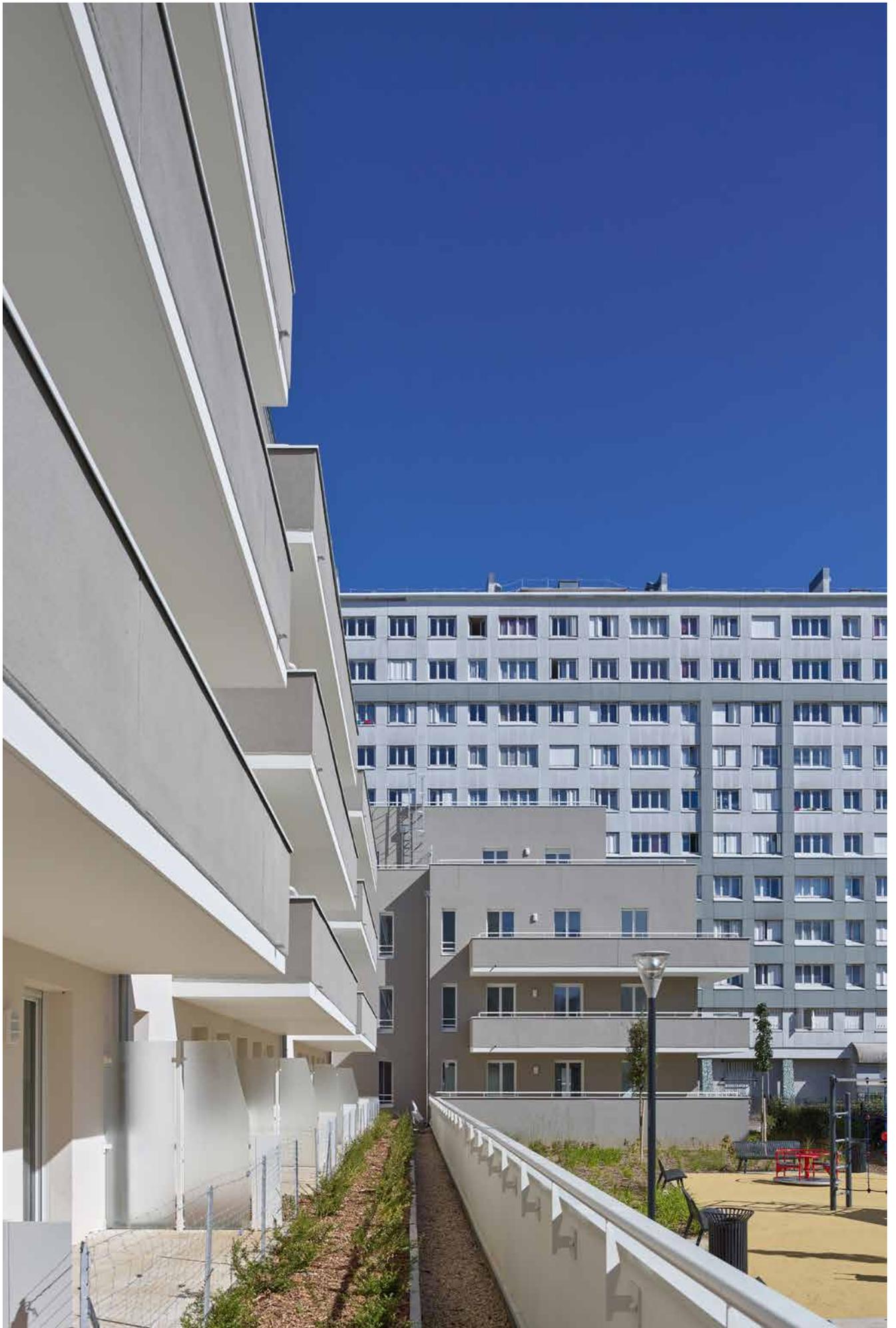
1. Façade Nord sur rue intérieure
2. Façade Sud sur jardin





$\frac{1}{2}$  | 3

1. Les plis de la façade
2. La ligne brisée du toit et des balcons
3. Le jardin dans son écrin



Logements / Montfermeil



Vues, lumière et convivialité

Logements / Montfermeil







# Ecoquartier Andromède, Blagnac et Beauzelle

**Programme** : Aménagement urbain d'un nouveau quartier de 4 000 logements

Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Coordination urbaine, paysagère et architecturale

**Maître d'ouvrage** : OPPIDEA

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : ACTE 2 Paysage

**Bureaux d'études** : EGIS - COPLAN

**Concepteur Lumière** : PhA

**Superficie** : 210 ha

**Montant des travaux** : 65 000 000 €HT

**Phase** : début 2003 / chantier en cours

La ZAC Andromède est un projet d'aménagement et d'équipement situé sur les territoires de Blagnac et de Beauzelle, à proximité de l'aéroport. Elle va permettre la création de nouveaux quartiers d'habitation et d'activités à haute valeur paysagère et environnementale : 3 000 logements, une base de loisirs, des équipements, des activités et des commerces, c'est-à-dire tout ce qui concourt à faire une petite ville de 15 000 habitants desservie par le tram.

Le grand paysage du projet Andromède dépasse les limites institutionnelles de la ZAC. Il englobe le fleuve, la plaine inondable, la costière, l'aéroport et les halls de montage, les collines de Cornebarrieu, la forêt de Bouconne. La réflexion urbaine d'ensemble s'applique sur tout le territoire entre Aussonnelle et Garonne. Il s'agit aujourd'hui d'un paysage mixte, à demi industriel et à demi rural, appelé à devenir demain industriel et suburbain, tout en conservant son caractère agreste.

Le projet s'organise autour d'espaces publics majeurs généreusement dimensionnés, les « Cours » qui sont pris en écharpe par la Coulée Verte d'ouest en est. La taille inhabituelle du projet et la prééminence des espaces publics plantés permettent de limiter les espaces intérieurs privés et de réduire l'imperméabilisation. La disposition en « Cours » permet de préserver certains éléments de l'identité du territoire : l'eau avec les fossés-mères, le Riou, le Garossos et la Garonne, les bosquets et les alignements de chênes, les anciens bâtiments agricoles en brique transformés en équipements divers. Les îlots accueillent des maisons individuelles isolées et groupées, des logements semi-collectifs et collectifs. Le type d'habitat varie selon son implantation sur l'îlot : habitat plus dense sur les Cours et les voies principales, plus aéré ailleurs.

L'image recherchée est celle d'un quartier largement ouvert. La disposition, les dimensions et l'occupation des cinq Cours (Pinot, Barricou, Coisnay, Ferradou, Sauzas) doivent permettre un repérage facile.

TGTFP assure la conception et le suivi de la réalisation de l'ensemble des espaces publics de l'écoquartier soit une surface d'environ 95 ha. Dans la base de loisirs de 70ha, les détails des éléments de mobilier, passerelles, kiosques donnent une dimension plus humaine à ces grands espaces.

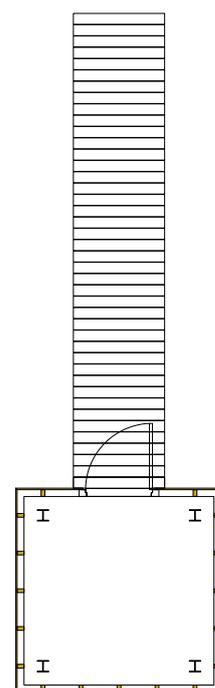
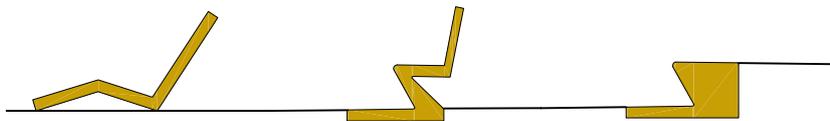


1 Le Cours Barricou  
2 L'arrivée d'un tram en gare d'Andromède  
Plan général (page suivante)



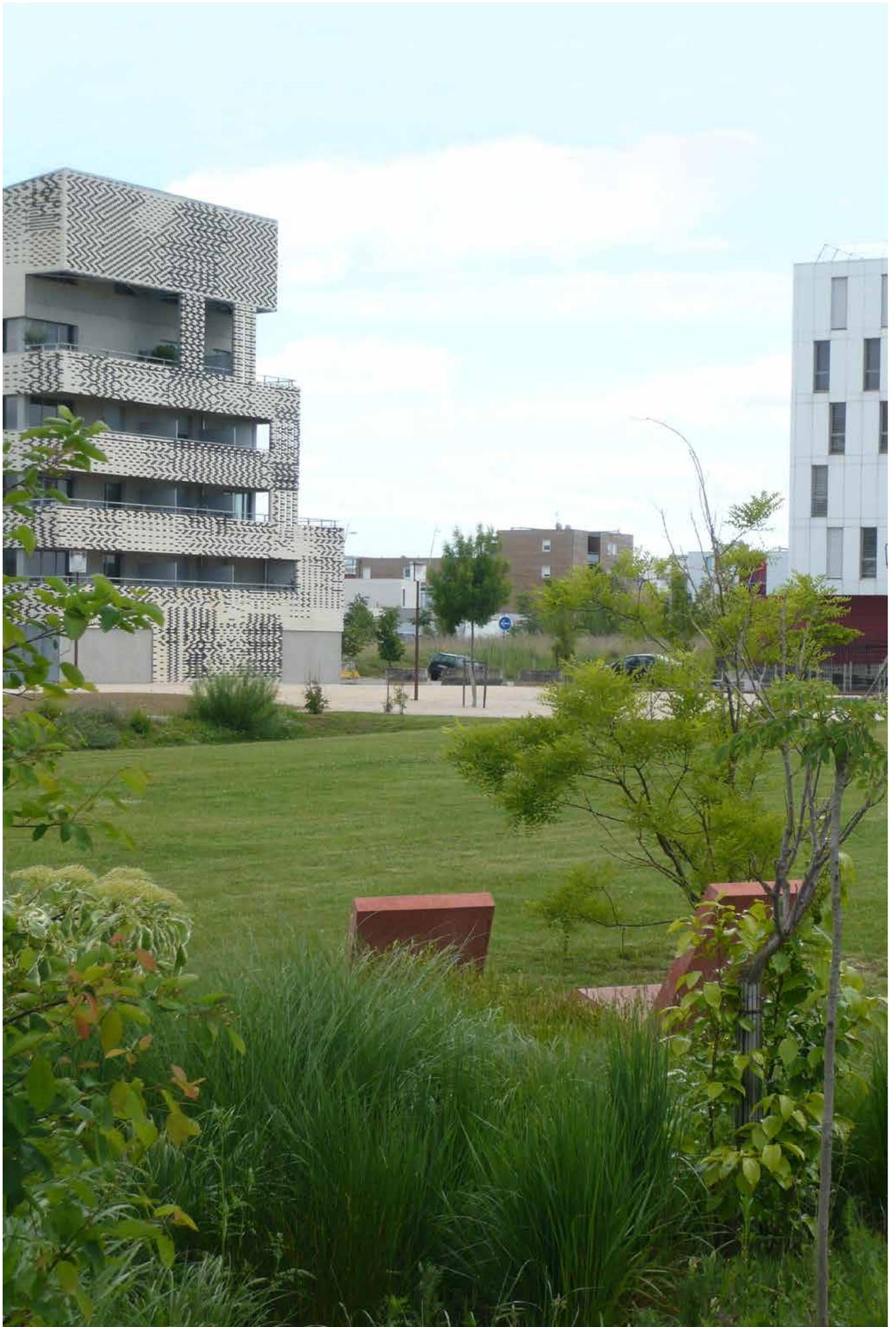






- 1
- 2
- 3 4

1 Le Grand Deck  
 2 Variations sur un même thème : le mobilier  
 3 Élévation et plan d'un jalon technique  
 4 Le Cours Pinot

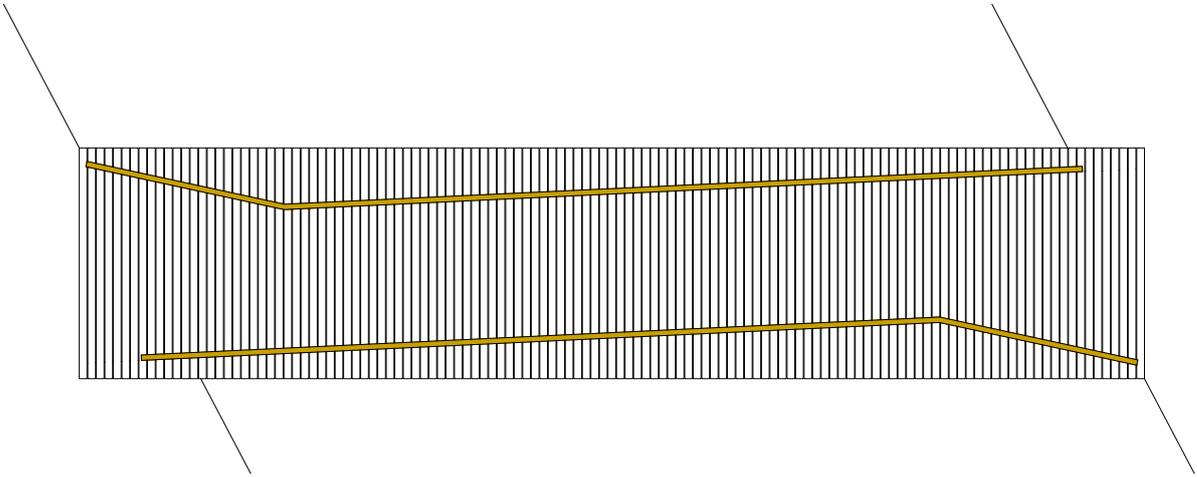
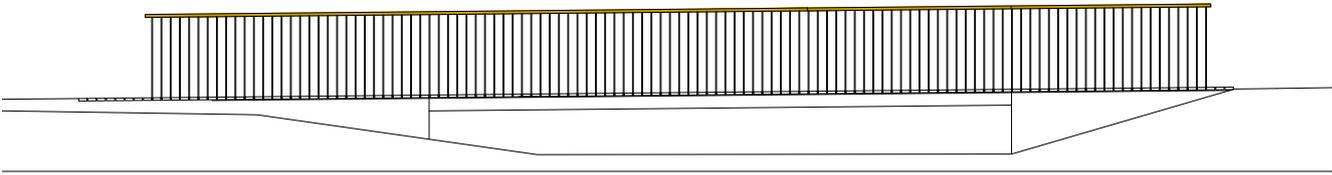


Ecoquartier Andromède / Blagnac et Beauzelle



1 3  
2 4

1/2 A la lisière des Cours  
3/4 Passerelles







## 91 logements, Blagnac

**Programme** : 71 logements collectifs et  
21 maisons en accession

**Maître d'ouvrage** : Green City Immobilier

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Bureaux d'études** : G2 Ingénierie, BETTEC

**Mission** : conception + suivi architectural

**SHAB** : 6 063 m<sup>2</sup> / **SDP** : 6 285 m<sup>2</sup>

**Coût travaux** : 8 404 426 € HT

**Phase** : Livré en 2016

**Certification** : Performance RT2012,  
Qualitel H&E

Projet primé aux Pyramides d'Argent  
Midi-Pyrénées 2016 (prix des 1<sup>ères</sup> réali-  
sations)

Situé sur la parcelle b de l'îlot 9 ZAC Andromède à Blagnac, le projet s'intègre à l'environnement construit et participe à la formation de la nouvelle structure urbaine. Il offre aux habitants des logements confortables et des parcours simples depuis l'espace public. Il propose un vocabulaire architectural à la fois moderne et familier.

Le projet s'organise autour d'un réseau de venelles qui irrigue l'îlot du Nord au Sud (portion carrossable) et d'Est en Ouest.

Les 71 logements collectifs (27 T2, 36 T3 et 8 T4) sont répartis de la manière suivante : à l'Ouest le plot le plus élevé (6 niveaux) comprend 20 logements, les trois autres plots (5 niveaux) en comportant chacun 17, du T2 au T4. Chaque plot est conçu de manière identique : une cage par plot, 3 logements au rez-de-chaussée (1T2 et 2 T3 sauf pour le plot à l'Ouest qui ne comporte qu'1T2 et 1 T3 à cause de la rampe de parking), 4 logements à l'étage courant (2 T2 et 2 T3), 2 logements à l'étage sommital (2 T4). Chaque logement possède au moins 2 orientations du fait de sa position à un angle du bâtiment, voire 3 pour les T4 du dernier étage, dont les séjours sont traversant. Tous bénéficient également d'une grande loggia, voire 2 pour les T4, et d'un cellier contigu à la cuisine.

Les 21 maisons (10 T3, 8 T4 et 3 T5) sont accolées soit 2 par 2 (T3+T3, T3+T4 ou T3+T5) soit avec un ensemble de 3 garages (T4) pour former de petites unités résidentielles à l'alignement des venelles. Chaque maison comporte 2 niveaux et possède 2 orientations (logement traversant Nord/Sud) voire trois pour les T4 et T5. Toutes bénéficient d'un jardin privatif, d'un abri vélos et d'un garage.

Les matériaux de façade sont simples et pérennes. Ils sont identiques pour les plots collectifs et les maisons : enduit taloché blanc et parement pierre de couleur claire en soubassement sur l'espace public (double mur). Les toitures sont pentées et les couvertures métalliques : zinc pour les maisons, métal pour les collectifs de teinte et de module équivalent à celles des maisons.

Depuis l'espace public, l'image recherchée est celle d'un front bâti discontinu, composé de petits collectifs et de maisons jumelées, laissant entrevoir un coeur d'îlot peu dense, largement planté d'arbres privés en bouquets pittoresques.



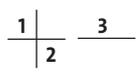


Logements individuels et collectifs / Blagnac





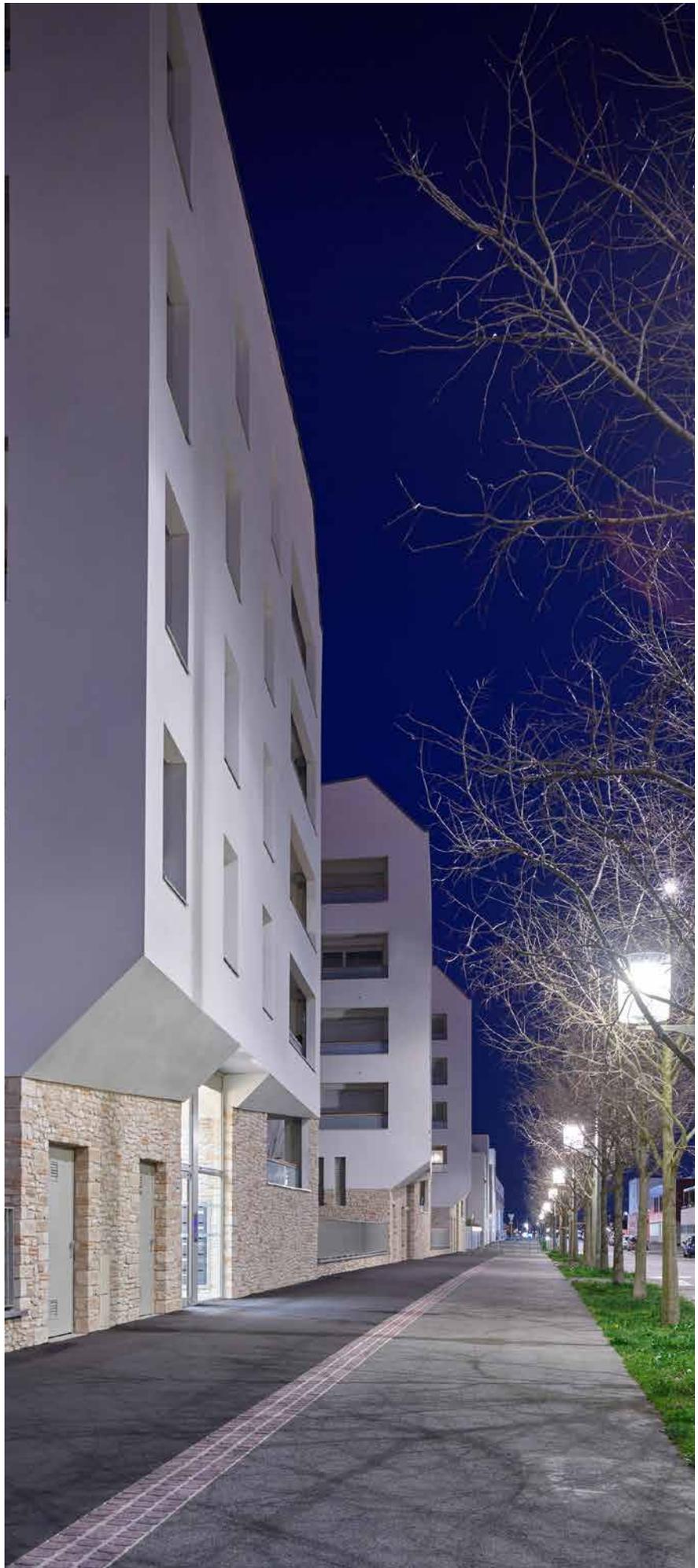
Logements individuels et collectifs / Blagnac



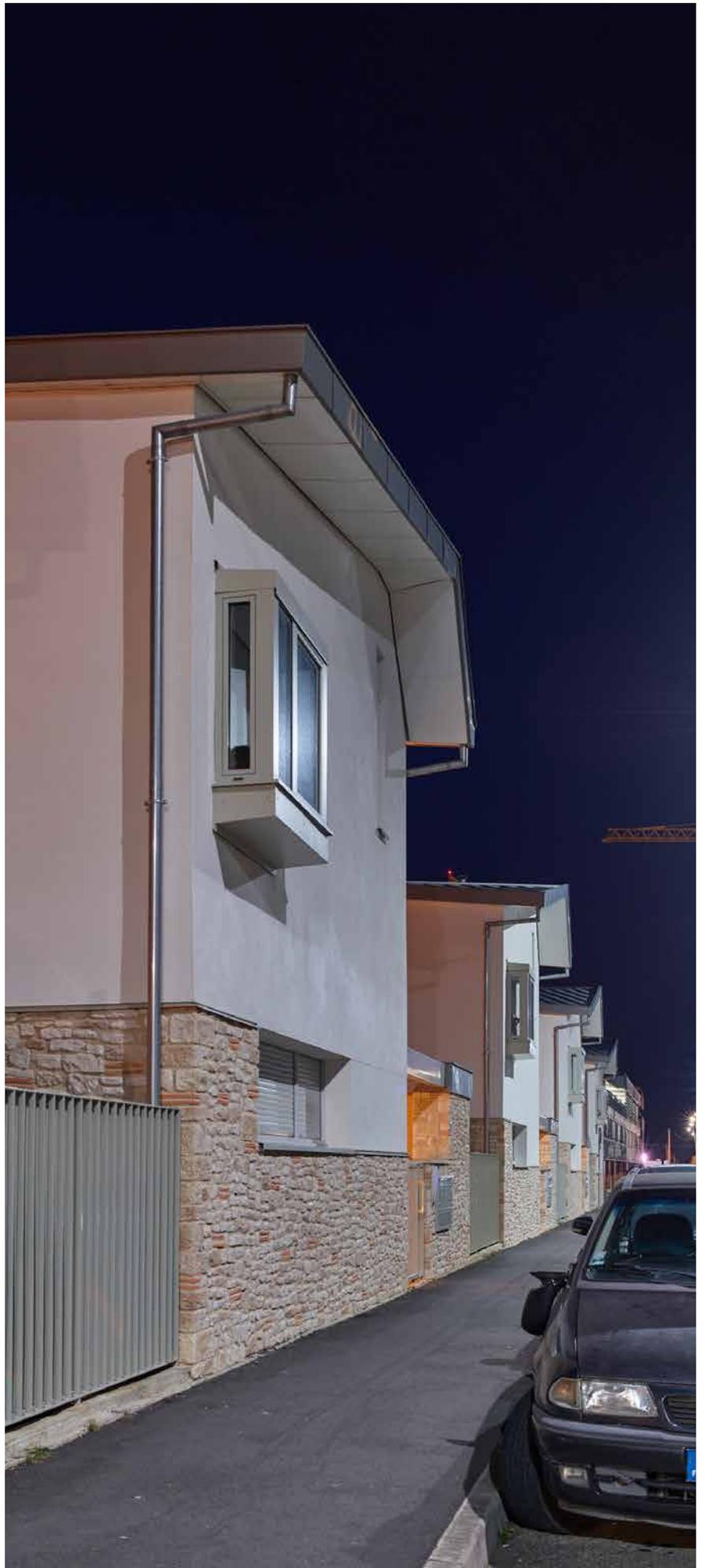
1. Vue depuis la rue
2. Vue depuis la terrasse d'un collectif
3. Vue depuis la venelle du lot voisin



Logements individuels et collectifs / Blagnac



Extérieur nuit

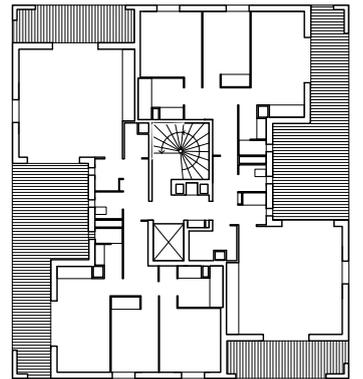
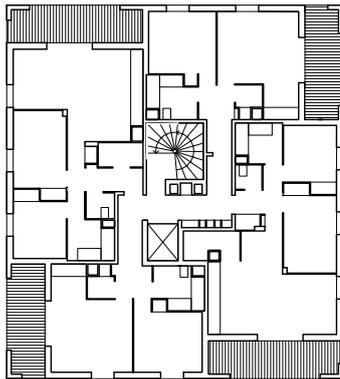
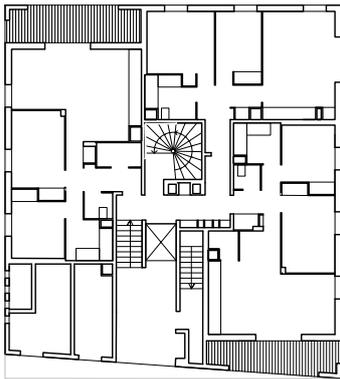
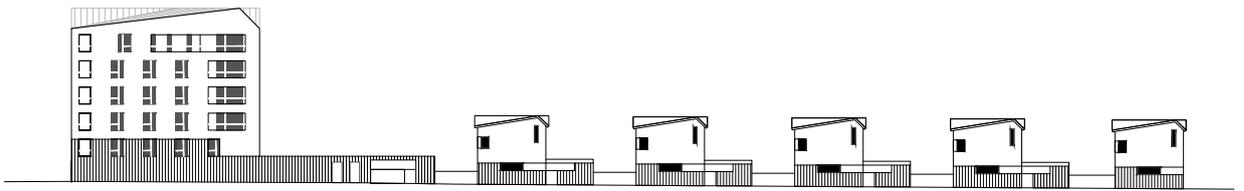
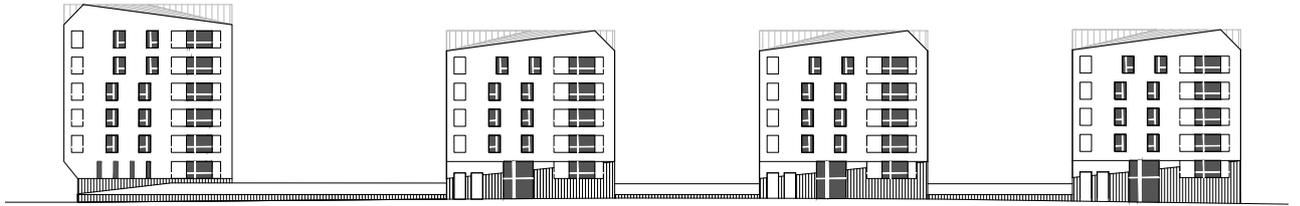


Logements individuels et collectifs / Blagnac

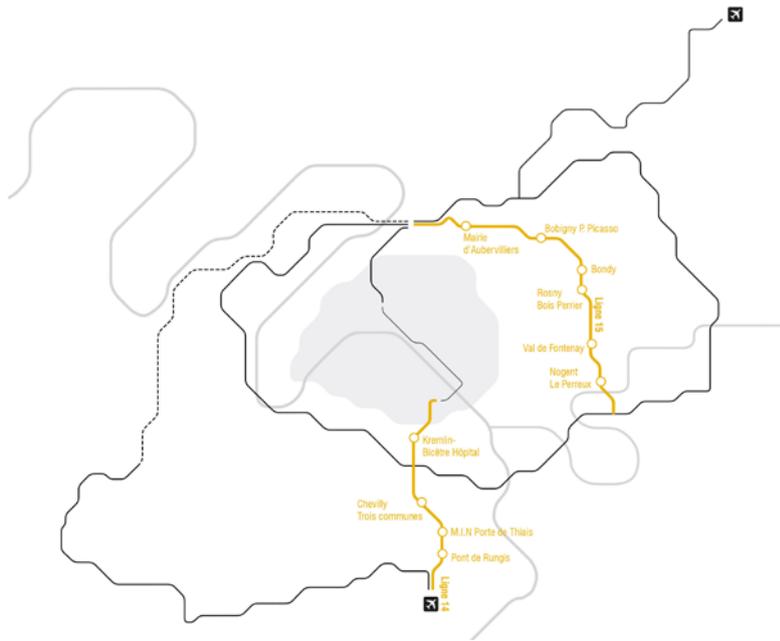


1	2
	3
	4

- 1. Plan de rez-de-chaussée global
- 2. Les plots collectifs, façade Sud sur rue
- 3. L'immeuble et les maisons , façade Est
- 4. Les plots collectifs, plans des rez-de-chaussée, étage courant et attique







# Connexes des gares du Grand Paris

**Programme** : AMO pour le développement des projets urbains et immobiliers connexes aux gares de la ligne 15 Est et 14 Sud du GPE

**Maître d'ouvrage** : Société du Grand Paris

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : Agence Florence MERCIER

**Bureaux d'études** : EGIS Conseil, Adéquation, Carole ENFERT

**Phase** : 2016 / 2021

L'équipe TGTFP réalise actuellement pour le compte de la Société du Grand Paris, les études de faisabilité et les cahiers des charges pour les projets connexes de 10 gares du Réseau Grand Paris Express.

Bien plus qu'un projet d'infrastructures de transport, le projet Grand Paris est un projet d'aménagement du territoire métropolitain. La construction des gares qui sont la partie visible du réseau de transport public constitue un équipement structurant des territoires desservis. Cet effet structurant sera d'autant plus important et rapide que les gares permettront de renforcer l'effet de centralité par des constructions nouvelles à leurs abords, accélérant l'effet de valorisation de territoires.

Au regard de la configuration de chaque site de gare, TGTFP accompagné par EGIS conseil, Adéquation et Carole Enfert étudie les principes de volumétrie et de programmation des projets urbains et immobiliers pouvant être mis en œuvre sur les emprises foncières acquises pour la réalisation des gares et qui ne reçoivent pas un usage ferroviaire en phase définitive.

Les objectifs de réalisation de ces projets urbains et immobiliers, appelés « projets connexes » car situés en surplomb ou à proximité immédiate des gares du Grand Paris, sont multiples : assurer l'insertion urbaine de la gare dans son contexte plus ou moins dense, proposer un projet futur et amorcer ou renforcer le processus de valorisation et de renouvellement urbain des quartiers riverains, participer à la création de logements en Ile-de-France dans le cadre du Grand Paris et enfin valoriser la partie du foncier acquis par la SGP qui ne reçoit pas un usage ferroviaire.

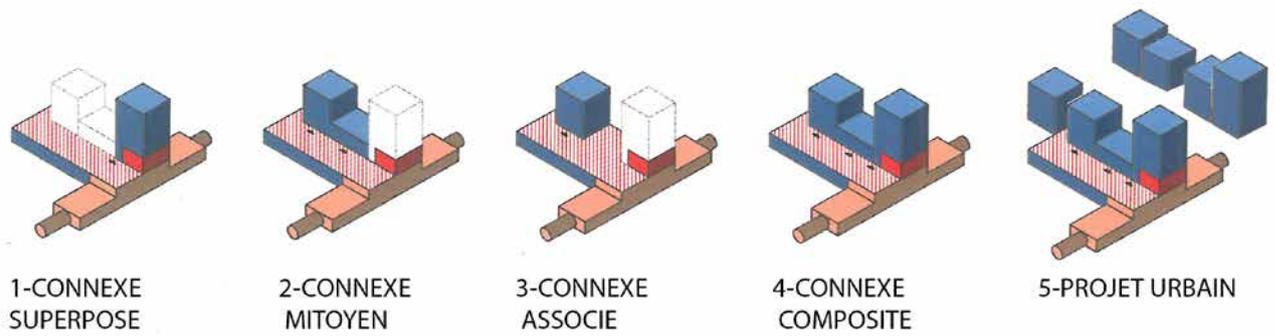
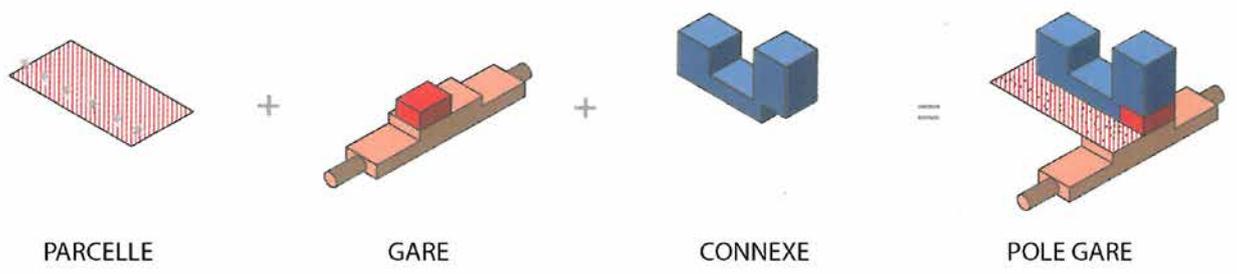
La superficie de chaque site de gare diffère en fonction de la configuration géométrique des parcelles, du contexte urbain, des contraintes d'articulation de l'infrastructure souterraine et de l'infrastructure de surface et des aménagements d'espaces publics nécessaires à la bonne desserte des gares. Selon les gares, notre étude porte sur des bâtiments à l'aplomb des bâtiments voyageurs comme à Mairie d'Aubervilliers jusqu'à un projet urbain de plusieurs hectares à Chevilly-Trois-Communes.

En lien étroit avec les collectivités, la SGP et TGTFP évaluent les possibilités de réaliser ces projets connexes en surplomb ou à proximité immédiate des gares et des ouvrages du réseau. Quand l'option de réalisation d'un projet connexe est retenue, s'ensuivent de nombreuses interactions entre ce dernier et le projet de transport, qui constituera le plus souvent le socle du projet immobilier.

L'imbrication des deux projets -gare et projet connexe- y compris quant au calendrier de réalisation, impose la mise en place de dispositifs techniques, et notamment structurels, complexes. TGTFP accompagne la SGP auprès des maîtres d'œuvre des gares tout au long des études afin de s'assurer de la prise en compte des réservations nécessaires à la réalisation futures des connexes.

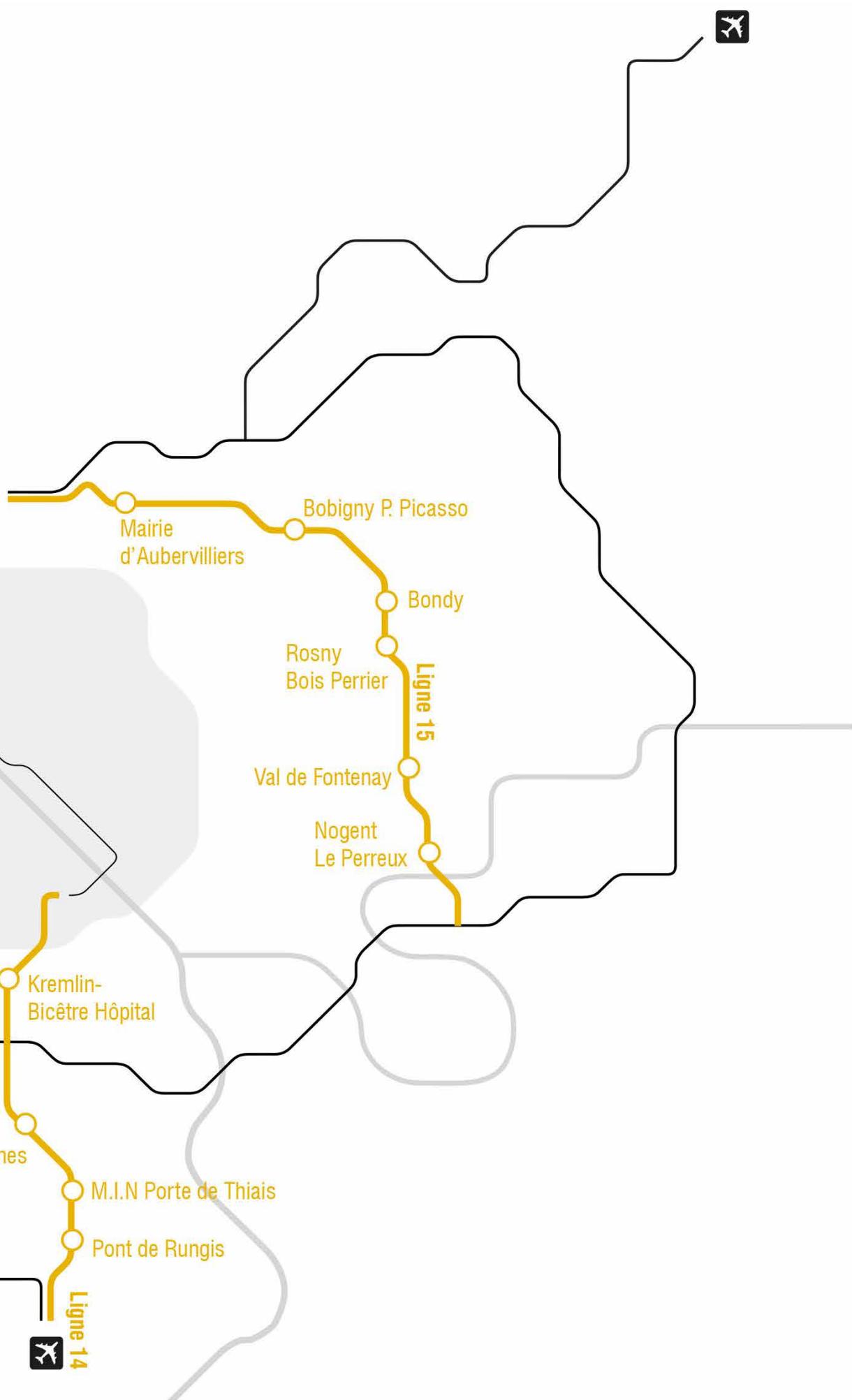
TGTFP intervient sur 4 gares situées sur le prolongement de la ligne 14 au sud : Kremlin Bicêtre Hôpital, Chevilly trois Communes, Pont de Rungis et MIN Porte de Thiais. D'autre part, TGTFP réalise les études urbaines et de faisabilité de 6 gares de la ligne 15 Est : Nogent-Le-Perreux, Val de Fontenay, Rosny-Bois-Perrier, Bondy, Bobigny-Pablo-Picasso, Mairie d'Aubervilliers.







Chevilly  
Trois commu







# Parvis et jardin, Technopôle Lahitolle à Bourges

**Programme** : Reconversion d'un ancien arsenal en technopôle, campus et quartier de logements

Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Dossier de création et de réalisation de ZAC - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de cohérence des permis de construire

**Maître d'ouvrage** : Bourges Plus

**Maître d'oeuvre** : TGTFP

**BET Mandataire** : EGIS Aménagement

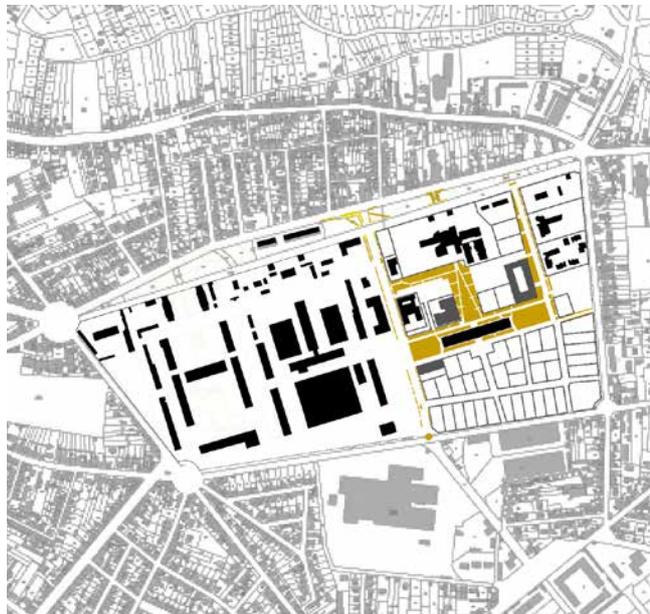
**Paysagiste** : Ville et Paysage

**Superficie** : 33.5 ha

**Montant des travaux** : 13 980 000 €HT

**Phase** : livré en 2016

La communauté d'agglomération de Bourges a souhaité transformer un ancien site militaire, le site Lahitolle, en une ZAC dédiée principalement à un projet de développement économique axé sur l'enseignement et la présence de PME innovantes - le « Technopôle » - et secondairement à un quartier d'habitat. Le Technopôle a vocation à accueillir des activités innovantes, principalement dans le domaine de la Prévention des risques et dans la filière Energie et bâti de demain. Adossé aux principaux établissements d'enseignement supérieur présent sur le site, dont l'ENSI qui va prochainement se transformer en INSA en multipliant le nombre de ses étudiants par deux, ainsi qu'à des activités intervenant dans des domaines innovants (matériaux, énergie...), le technopôle a l'ambition de structurer le site LAHITOLLE en un quartier durable « référence » dans l'agglomération.



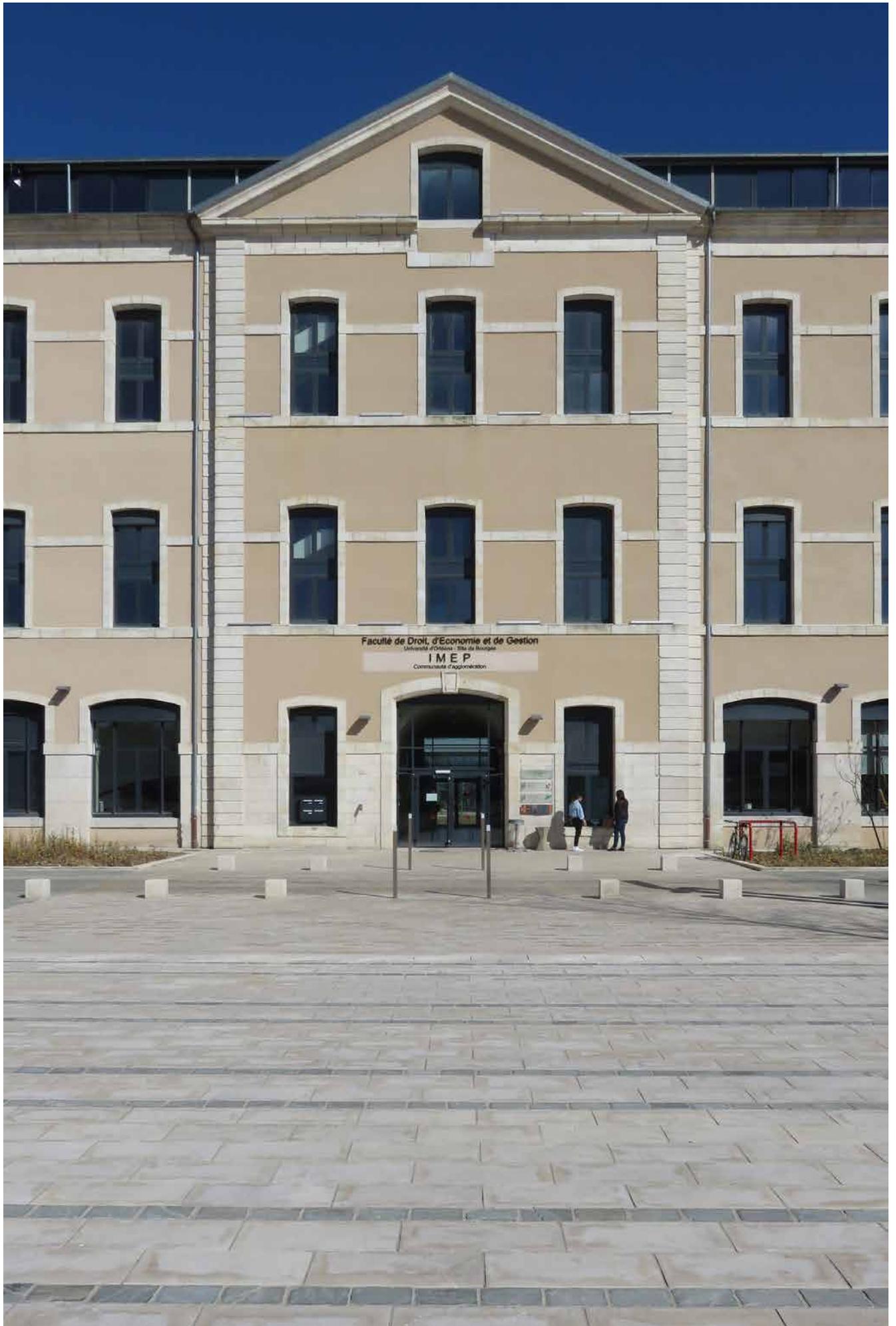
Cette ZAC a été imaginée comme un éco-quartier favorisant la densité et la mixité, les performances énergétiques, les déplacements doux, la gestion raisonnée de l'eau, l'intégration du nouveau quartier à la ville.

Pour créer un site attractif, l'accent a été mis sur des espaces publics de qualité : un espace public majeur, central et orienté Est-Ouest, la grande prairie, intègre le monument qu'est la Salle d'armes, et divise le site en deux parties équivalentes sinon égales. Il rappelle (modestement) le magnifique espace planté entre route de Nevers et boulevard Lahitolle, ou bien les « Lawns » encadrant la « Rotonde » de l'université de Virginie. Il est conçu pour attirer aussi bien les riverains de l'opération que les usagers du Technopôle, les étudiants du campus ou les nouveaux habitants du quartier.

Cette « grande prairie » est traversée par la rue Maurice Roy, qui, prolongée depuis le boulevard Lahitolle jusqu'à l'avenue de la Pyrotechnie, assure la continuité de la piste cyclable en site propre et rend possible la traversée des bus. Deux autres voies en L, complétées par des triangles de verdure à leur entrée, figurent une « manivelle » qui rend accessible l'ensemble du site et permet aux visiteurs de se repérer sur le site.

Enfin, un jardin plus introverti, situé au coeur de la zone Campus met en scène la façade nord de la Salle d'Armes, tout en permettant une intégration paysagée des parkings mutualisés. Le terrain acquis (ou en cours d'acquisition) par la communauté d'agglomération de Bourges est classiquement divisé en îlots dont les dimensions sont proches des îlots existants au Nord et à l'Est du site. Les îlots peuvent ensuite être divisés en parcelles, selon les fonctions et les besoins, tout en s'adaptant aux bâtiments existants sur le site ainsi qu'à un certain nombre de « coups partis ».

Détail de calepinage de la Place d'Arme : pierre calcaire blanche, grès gris  
La Salle d'Arme réhabilitée en bâtiment universitaire et jardin du Campus  
(page suivante)



Parvis et jardin du Technopôle Lahitolle / Bourges



Parvis et jardin du Technopôle Lahitolle / Bourges



Parvis et jardin du Technopôle Lahitolle / Bourges



1   2  
3

1/2 Mobiliers et détail de calepinage de la Place d'Arme : pierre calcaire blanche, grès gris  
3 Murets et bancs à base de matériaux récupérés in situ







## 33 logements, Noisy-le-Roi

**Programme** : 33 logements collectifs sociaux  
**Maîtres d'ouvrage** : Immobilière 3F  
**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire  
**Paysagiste** : ACTE 2 Paysage  
**Bureau d'études TCE** : IGREC Ingénierie  
**Mission** : complète  
**SHAB** : 1 989 m<sup>2</sup> / **SDP** : 2 147 m<sup>2</sup>  
**Coût travaux**: 3 800 073 €HT  
**Phase** : livré en décembre 2015  
**Certification** : Label BBC, Qualitel H&E

La restructuration du quartier Vaucheron, situé au cœur de Noisy-le-Roi, à la lisière de l'ancien village, consiste en le réaménagement de ses espaces publics, le remaniement de l'équipement scolaire, ainsi que la création de nouveaux logements, équipements sportifs, médicaux et culturels.

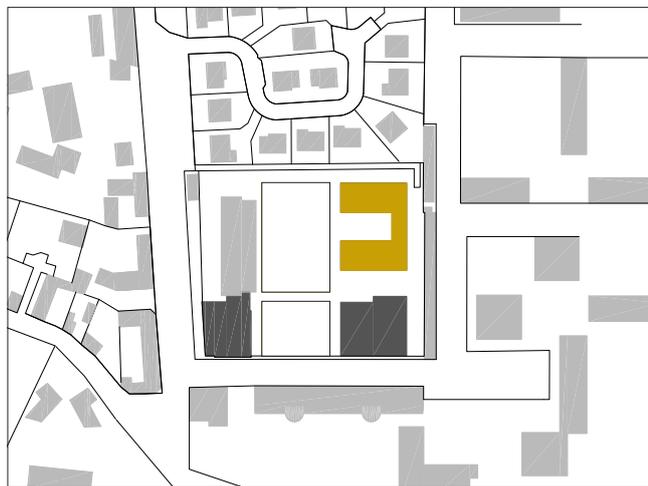
Elle se déroule par phases successives lors d'opérations-tiroirs, afin d'assurer, durant les travaux, une continuité de fonctionnement des équipements existants (école du Cèdre et réfectoire) et permettre aux résidents actuels de rester sur le site.

La première phase de la restructuration du quartier consiste en la construction de 33 logements collectifs et 136 places de parking en infrastructure.

Le projet se raccorde naturellement au terrain et au tissu urbain avoisinant. Il trouve son urbanité dans la typologie proposée - un immeuble s'enroulant autour d'une cour - et des hauteurs respectueuses de l'environnement bâti. Le traitement des façades confère également au projet un caractère non ostentatoire : façades sobres et lisses au Nord et à l'Est, face aux résidences existantes ; plus découpées et largement ouvertes vers le nouveau cœur d'îlot.

Les 33 logements sont répartis dans un bâtiment en forme de U. La cour intérieure est traitée en jardin d'agrément aux ambiances végétales variées. En partie centrale, le parking préserve une zone en pleine terre pour la plantation d'un arbre de haute tige. A l'Ouest la cour est enclose par une clôture à barreaudage en bois, autorisant des vues vers l'espace public. A l'Est le dispositif est fermé par l'aile en retour construite sur deux niveaux.

L'image recherchée est celle d'un bâtiment sobre, rehaussé de touches plus précieuses : loggias et menuiseries aux teintes colorées (bois naturel), enchâssées dans des volumes lisses et blancs (cassés), posés sur un socle légèrement rugueux (béton sablé) et teinté (ocre).



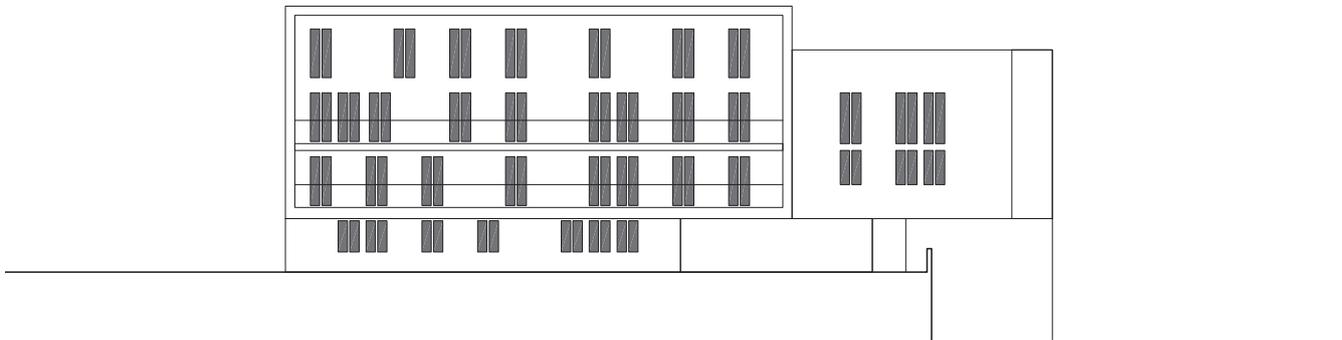
**Vue générale du projet de rénovation du quartier Vaucheron  
(en haut à droite l'immeuble de logements)**





1	3
2	4

1. Loggia duplex (détail)
  2. Effet de cadres : les loggias
  3. Loggia Sud
  4. Façade Sud
- Vue depuis la cour d'école (page suivante)











# ZAC Gare Ardoines, Vitry-sur-Seine

**Programme** : Aménagement urbain du quartier des Ardoines avec l'arrivée de la ligne 15 Sud du GPE. Mission de conception et de coordination architecturale, urbaine et technique. (Diagnostic, plan masse de référence, cahiers des charges, fiches de lots et suivi)

**Maître d'ouvrage** : EPA ORSA

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : Agence Florence MERCIER

**Bureau d'études** : IGREC, InfraServices

**Superficie** : 49 ha

Marché à bons de commande

**Phase** : janvier 2015 / 2021

Le projet de la ZAC Gare Ardoines relève le défi d'inventer la ville productive du XXI<sup>e</sup> siècle et de transformer un site majoritairement industriel en une ville dense, mixte, où activités productives et tertiaires, fonctions résidentielles et récréatives s'organisent autour d'espaces publics de qualité et de mobilité démultipliée par l'arrivée de Grand Paris Express (métro ligne 15) et du TZen 5 (bus en site propre à haut niveau de service). L'ambition de ce projet porte également sur les enjeux environnementaux du site positionné en zone inondable et pour lesquels résilience et transparence hydraulique devront coexister.



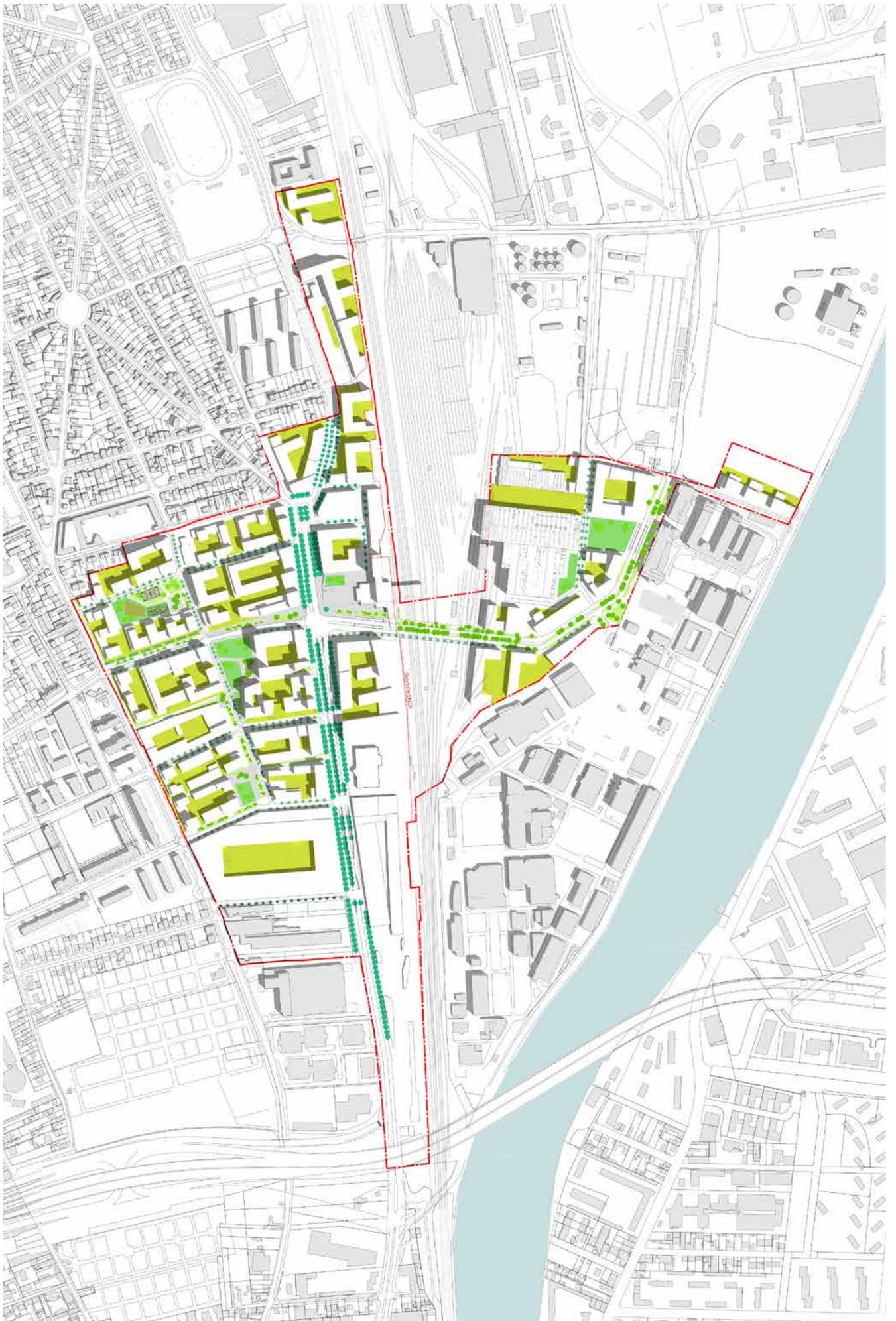
**Plan masse :** La mutation des infrastructures de transport est l'occasion de développer le territoire des Ardoines et de construire un quartier urbain en portant une programmation mixte et dense. Cette ambition se caractérise par la création :

- D'espaces publics supports d'un maillage viaire, de la nature en ville et de la résilience au risque d'inondation ;
- De programmes immobiliers mixtes avec une volonté de maintenir une activité économique forte sur le site ;
- De liaisons Est/Ouest afin d'intégrer ce quartier à la ville de Vitry-sur-Seine et d'assurer l'émergence d'un pôle multimodal support d'une nouvelle centralité urbaine et économique.

**Principe des cours urbaines :** Le projet propose de réinterpréter le principe d'îlot à cour. La cour est un espace intérieur de forme régulière. Elle est accessible de diverses manières par des halls traversant, des passages ou des failles dans les immeubles qui l'entourent. Elle a des dimensions suffisantes pour être lumineuse et accueillir une grande diversité de programmes liés au rez-de-chaussée. Ce sont les programmes et les types d'aménagement résultants qui permettent de développer et d'imaginer de nombreuses catégories de cour.

**Pôle multimodal :** La place de la gare, espace d'environ 10 000m<sup>2</sup>, constitue un centre majeur, pivot des quartiers de la Ville et des transports. Elle présentera un nivellement significatif : la montée des rues Geffroy et Bel Air au niveau de la gare pour se connecter au futur franchissement des voies ferrées crée un point haut à la cote altimétrique de 38.50 NGF sur laquelle une place publique d'envergure métropolitaine est aménagée. Pour créer une urbanité maximale, les pentes sont limitées à 2% afin que les façades des nouvelles opérations puissent présenter un linéaire de commerce en rez de chaussée accessible et confortable.

**La rue Jardin :** Parallèle à la rue Léon Geffroy, importante artère Nord/Sud à l'échelle du quartier et de la métropole, la rue jardin constituera un axe Nord/Sud à l'échelle du quartier. Voie hors d'eau, son gabarit se dilate afin d'accueillir des espaces verts de proximité en lien avec les nouvelles opérations qui accueilleront des logements et des équipements de proximité (école, gymnase, crèche).



ZAC Gare Ardoines / Vitry-sur-Seine



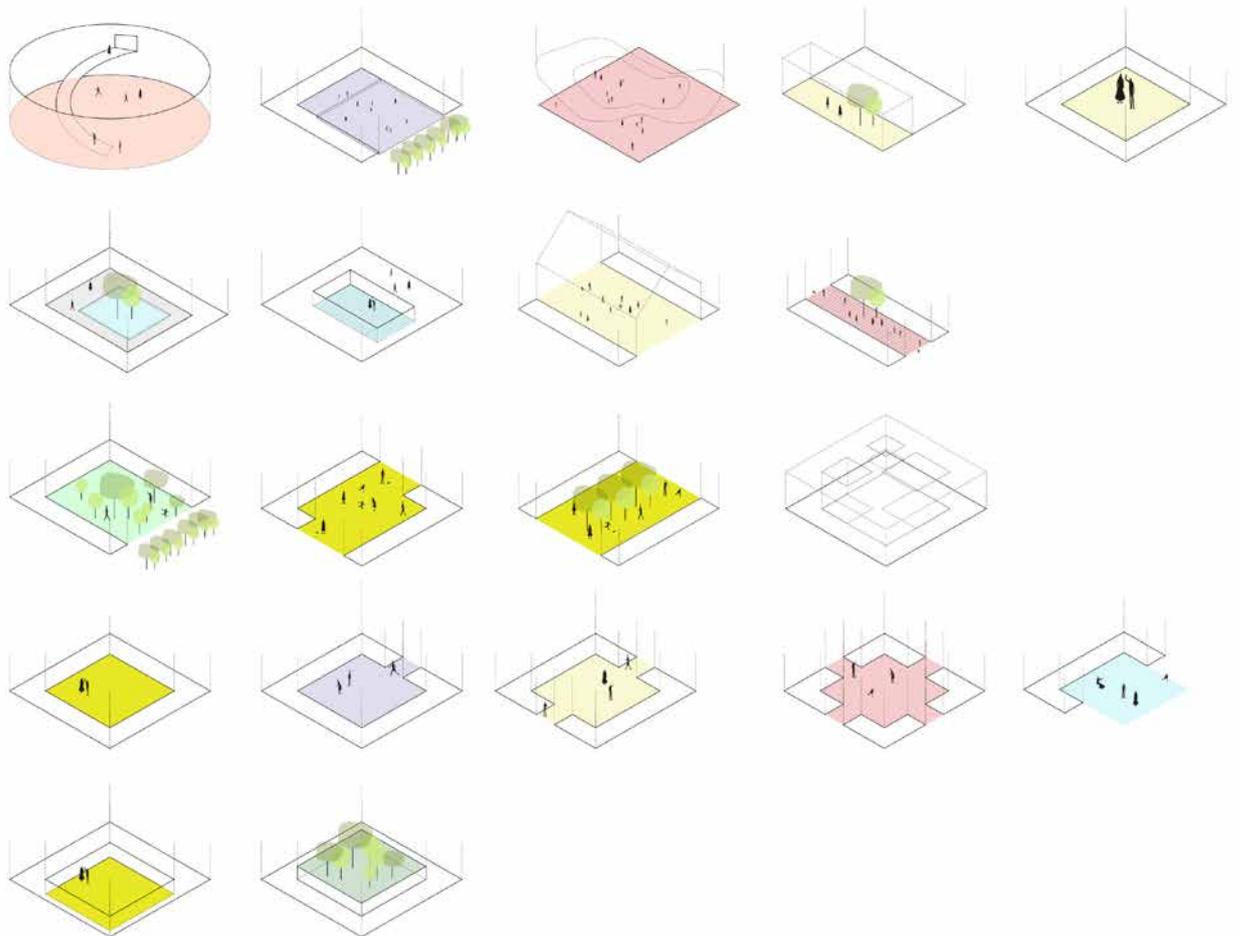


ZAC Gare Ardoines / Vitry-sur-Seine

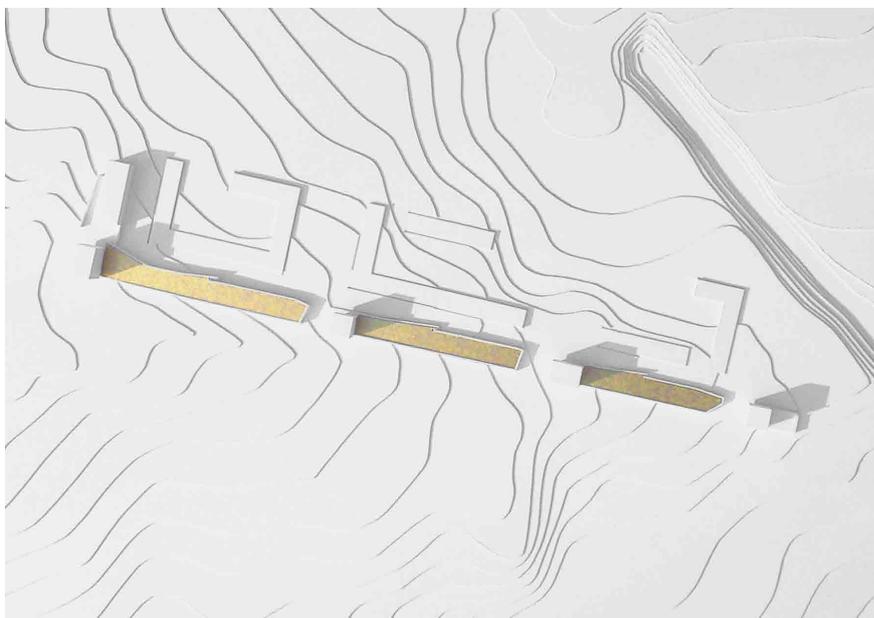


1	3
2	4

1. Vue rue Jardin
2. Vue de la gare
3. Les cours urbaines, des continuités écologiques entre espaces publics et espaces privés
4. Les cours urbaines, répondre à une grande variété de programme et de forme







# Renouvellement urbain du quartier Génicart, Lormont

**Programme** : Réhabilitation de 380 logements, construction de 48 logements en accession, 1 immeuble d'activités, 3 terrasses-parkings couverts de 300 places, aménagement des espaces extérieurs

**Maître d'ouvrage** : Domofrance, Anthélios

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Architectes associés** : ABP, Atelier Dune

**Paysagiste** : D&H Paysage

**Bureau d'études** : Maret, Poureau, Kheops

Mission complète de maîtrise d'oeuvre

**SHON** : 23 000 m<sup>2</sup> (réhabilitation)

**Coût réhabilitation** : 5 413 000 €HT

**SHON** : 3 800 m<sup>2</sup> (logements)

**Coût logements** : 3 445 000 €HT

**Coût parking** : 4 417 000 €HT

**Phase** : livré en 2015

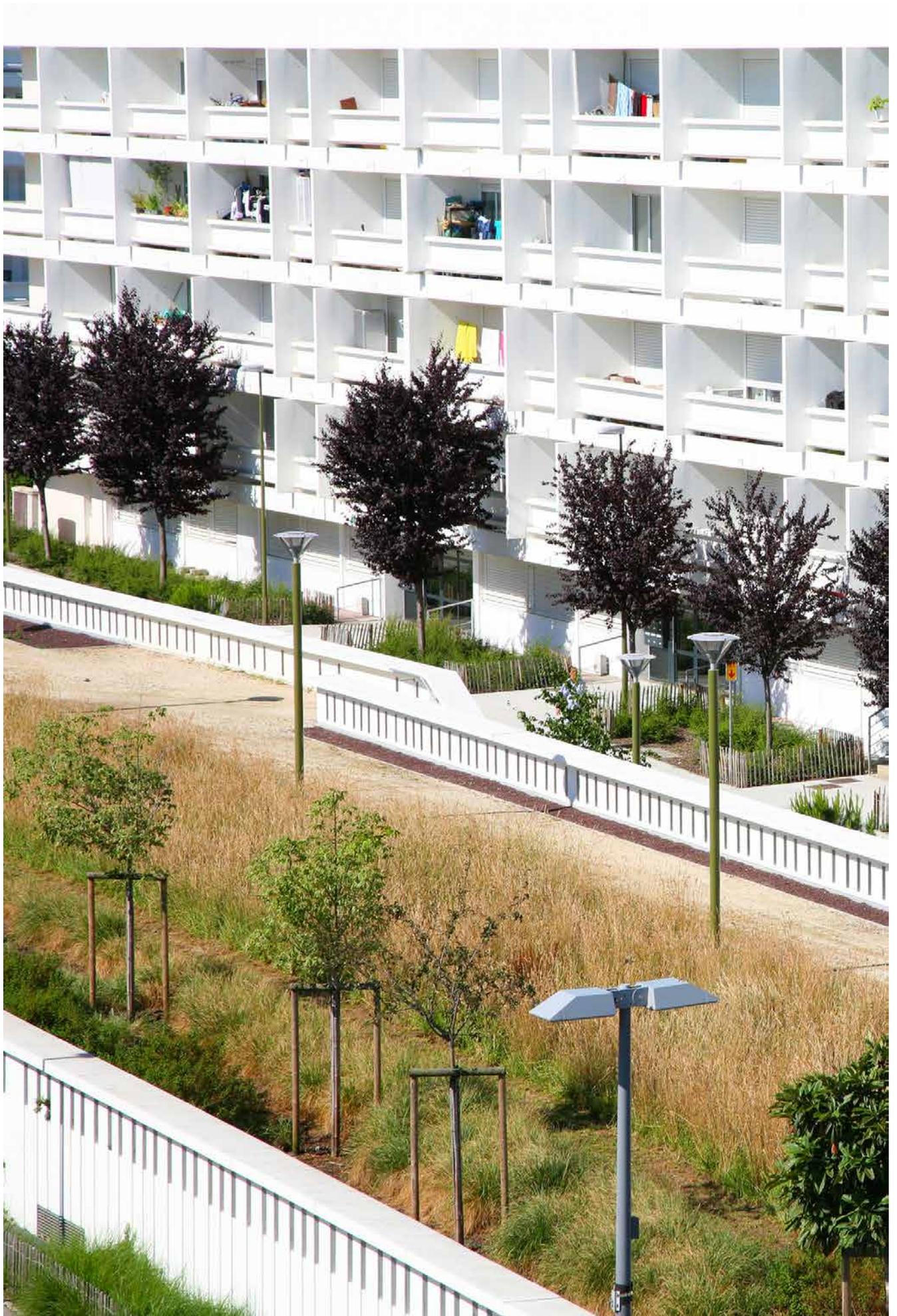
Afin de subordonner la voiture à l'architecture, nous avons adopté le parti de terrasses-parkings rattrapant la pente de l'avenue de Paris. Elles permettent de valoriser les bâtiments existants ; de calmer les inquiétudes de leurs habitants actuels en conservant les prospects et les jardins intérieurs ; de supprimer les parkings de surface ; de réutiliser au maximum les voies en pente et les mouvements de terre des jardins. Elles proposent aux habitants anciens et nouveaux une structure à la fois commune (stationnement, locaux collectifs, promenade, jardins partagés, vues) et non-contraignante. Nos terrasses-parkings peuvent être considérées comme des « réparations » dues aux habitants actuels. Elles permettront d'étouffer les voitures avant que les voitures n'étouffent le quartier.



Les nouveaux bâtiments sont de grandes extrusions cubiques en bois, toutes orientées Nord-Sud et posées sur le socle minéral des terrasses. Ils sont comme des tourelles protectrices marquant chaque porte du quartier à l'est de la ville. Leur architecture se veut à la fois éloquente et simple, affirmée et respectueuse de l'existant. Leur implantation, en extrémité de terrasse, concourt à magnifier l'architecture moderne des immeubles existants depuis l'avenue de Paris, autant qu'à préserver les vues de ces immeubles vers l'Est. Elle permet de redonner une intériorité au quartier tout en structurant ses liens avec le développement de Lormont vers l'est.

Le front urbain du quartier acquiert ainsi une musicalité plus contemporaine, plus tendue, plus profonde qu'un alignement discontinu conventionnel. Depuis l'avenue, le quartier Génicart se lit alors comme un long traveling pentu ou alternent les grands prismes de bois chaud au premier plan, et un second plan fait de longues grilles horizontales en béton blanc, adoucies par la légère résille végétale piquée dans les empierrements sourds et mats des terrasses.

**Un jardin en toit-terrasse parking et allée Ronsard réaménagée**  
Vue générale depuis le Sud (page suivante)



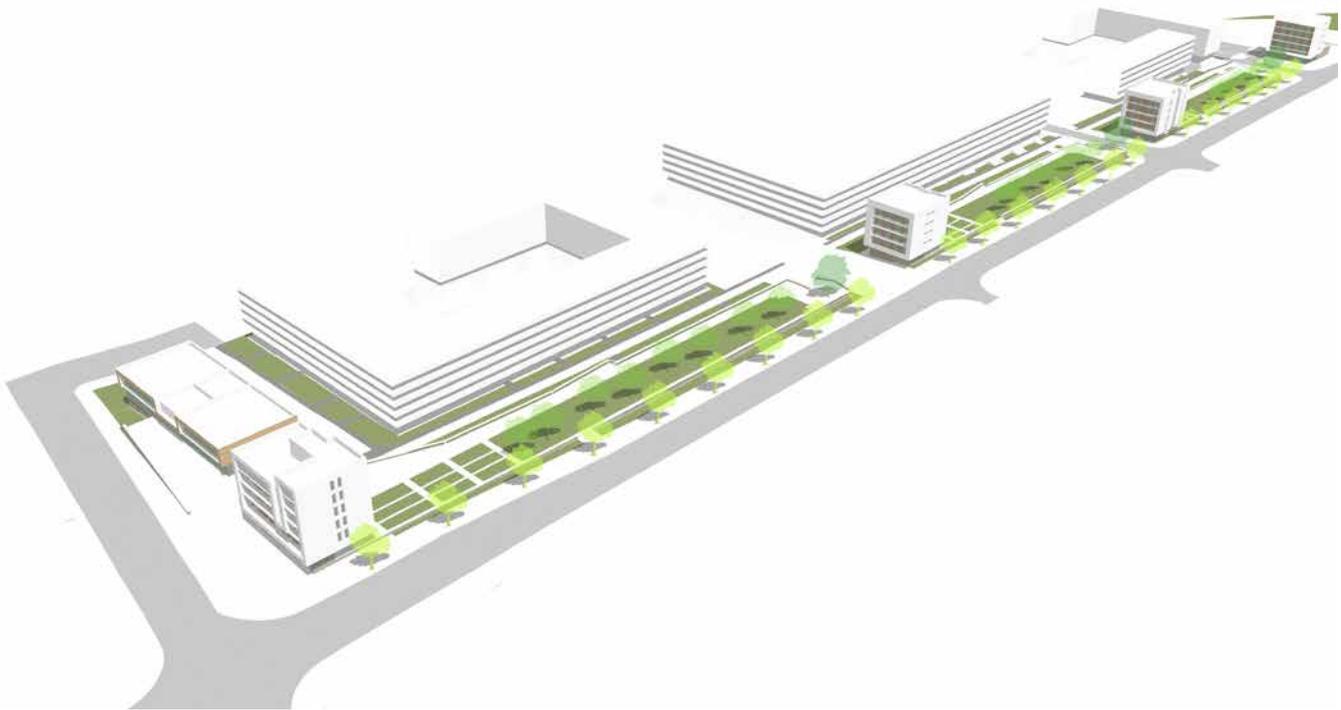
Renouvellement du quartier Gécicart / Lormont



Renouvellement du quartier Gécicart / Lormont



Renouvellement du quartier Géricart / Lormont



1   3  
2

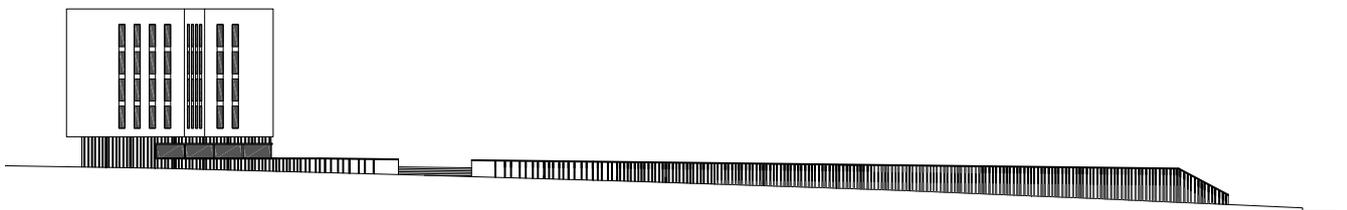
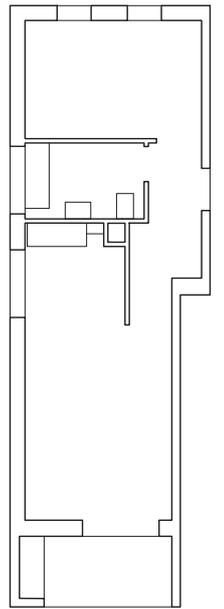
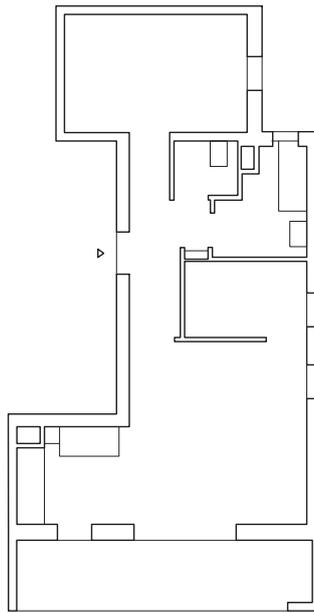
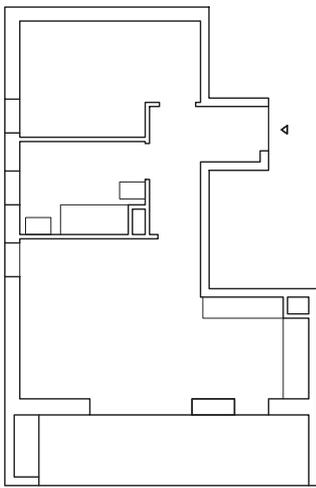
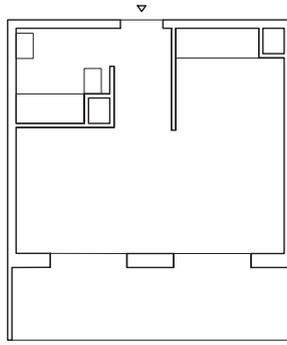
- 1 Vue depuis l'avenue de Paris
- 2 Vue générale des trois terrasses
- 3 Un accès sur la terrasse



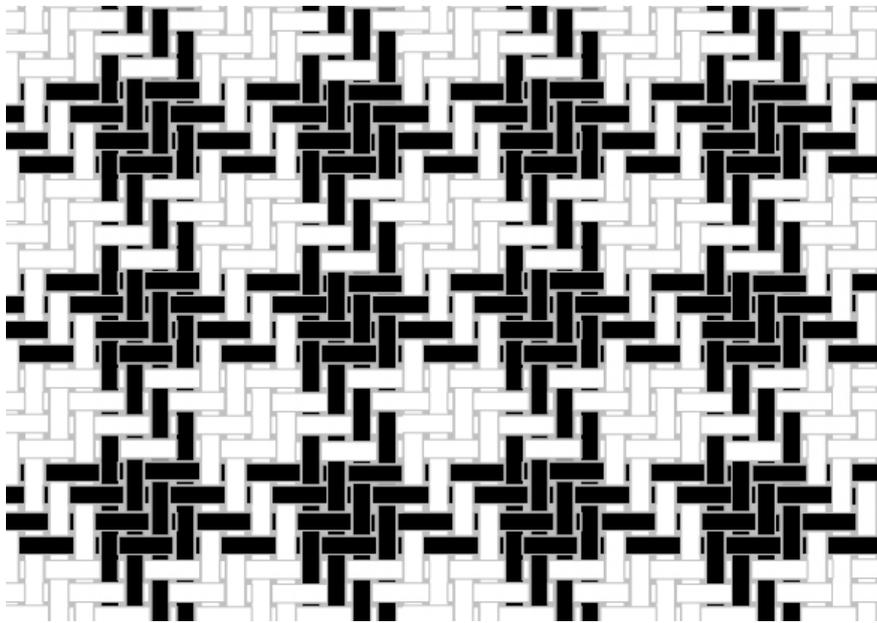


1	4
2	5
3	6

1. Vue des logements depuis l'allée de Ronsard
2. Un accès sur la terrasse
3. Un coeur d'îlot réaménagé
4. Plan logement T1
5. Plans logements T2 a, T2 b & T2c
6. Façade Est sur plot D et terrasse-parking







# Résidence de 150 logements, rue du Chevaleret Paris XIII<sup>ème</sup>

**Programme** : Extension et réhabilitation  
d'une résidence foyer de 150 studios

**Maître d'ouvrage** : ICF La Sablière

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Bureau d'études** : PMCR

**Mission** : complète

**SDP** : 4 071 m<sup>2</sup>

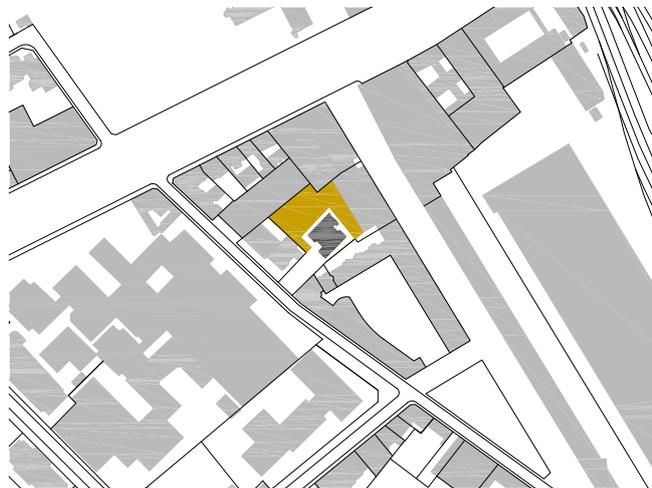
**Coût travaux** : 4 900 000 €HT

**Phase** : livré en septembre 2013

**Certification** : Label BBC EFFINERGIE  
RENOVATION, Qualitel H&E

Projet lauréat de la 1<sup>ère</sup> session d'appel  
à projets ADEME pour bâtiments BBC,  
2013

Dans un îlot triangulaire du quartier Chevaleret, à un jet de pierre de la halle Freyssinet, le Grand Prix de Rome André Rémondet avait construit en 1979 un foyer pour « roulants célibataires » de la SNCF : une sorte de forteresse cheminote de 30 m de haut au milieu d'un grand terrain enclavé. Conforme à la doxa « espace servant-espace servi » de l'époque, le foyer figure en plan deux rectangles décalés aux angles arrondis (les chambres) prenant en sandwich un rectangle plus court (circulation et services communs).

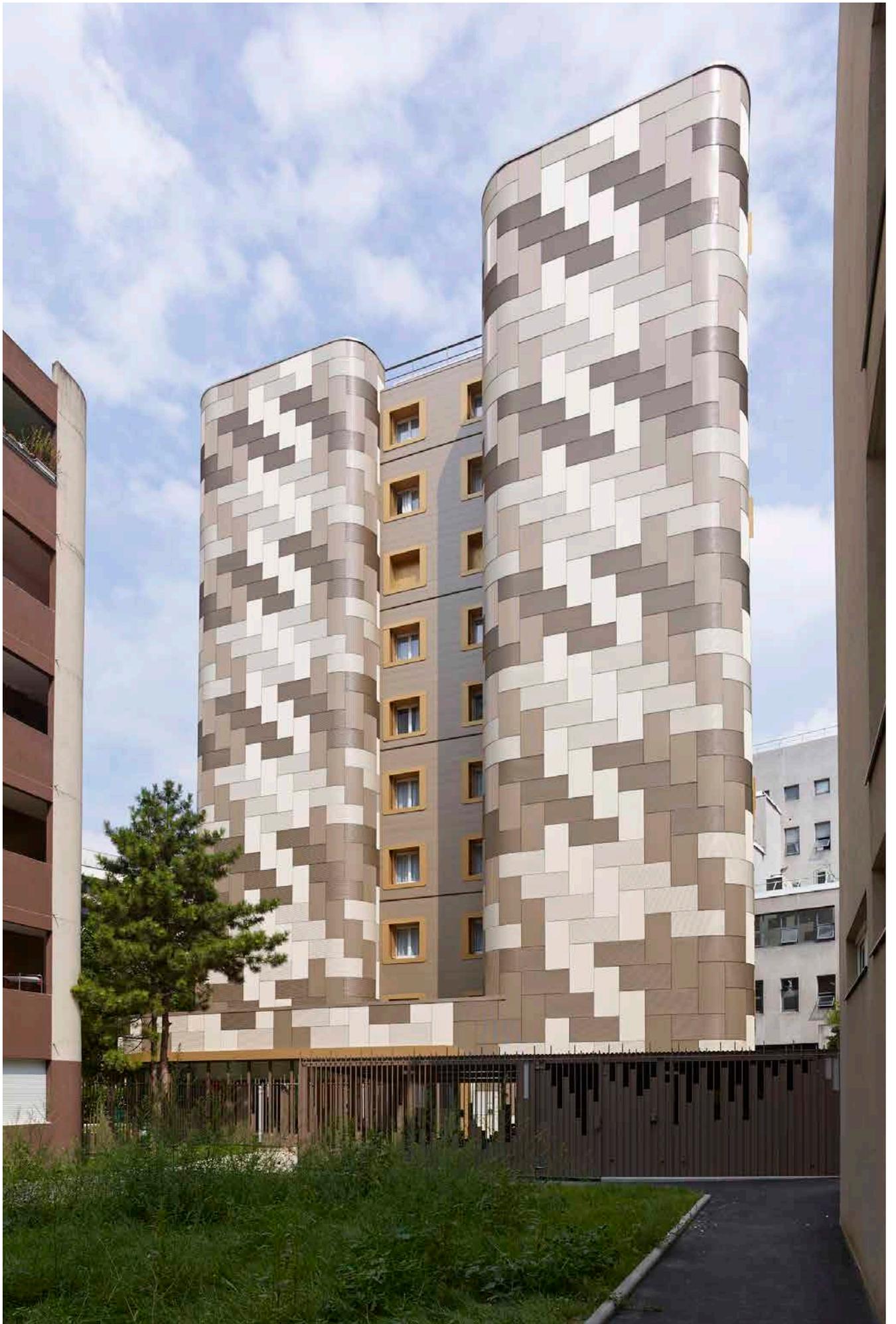


La tâche assignée par le nouveau propriétaire n'était pas simple : d'abord une réhabilitation lourde intégrant les nouvelles normes techniques (isolation par l'extérieur) et réglementaires (18 nouvelles chambres PMR) ; puis une réponse aux nouvelles attentes sociales (remplacement des cols bleus « roulants » par des cols blancs « mobiles », individualisation d'espaces conçus à l'origine comme collectifs) ; et surtout un changement de look, le passage d'une robe de bure un peu revêche à une guipure pimpante, sinon frivole.

La recherche du label « BBC Rénovation » a conduit les architectes à faire le choix de l'ITE tout en conservant l'ITI existante. Le bâtiment a donc pris de l'embonpoint (plus 25 cm), tout en épurant ses formes pour minimiser les ponts thermiques. L'option retenue a été de ne pas singer la modénature et les matériaux existants, mais plutôt de composer une nouvelle façade soulignant les formes rebondies (presque sensuelles ?) du projet d'origine, et affirmant sa personnalité propre. La nouvelle peau est conçue comme une étoffe métallique taillée « près du corps » et ajustée aux galbes du bâtiment. Elle est faite de grands panneaux d'aluminium assemblés en quinconce, comme les fils de chaîne et de trame d'un tapis géant. Ce capotage en deux teintes et deux orientations de nervures forme des motifs de chevrons ou quinconces, qui ne sont pas sans évoquer le tissage pied de poule des tailleurs Chanel, ou le tressage cher à Gottfried Semper. Subtilité supplémentaire : le motif est déformé par la lumière selon sa position dans la façade, tel panneau gris vertical se confondant avec son voisin de bronze horizontal, pour s'individualiser à nouveau au gré du soleil ou des déplacements du spectateur. Du Chanel revu par Julio Le Parc. La surépaisseur renforce le mystère des rares fenêtres, serties d'oeillets dorés comme rivetés dans l'étoffe. Des persiennes de la même couleur se plient dans les tableaux, et décourageront probablement les locataires d'y suspendre des sacs plastique. Au rez de chaussée, une longue extension courbe gonfle le volume du hall et désaxe le bâtiment vers le jardin latéral. A travers le grand rideau vitré, la lumière pénètre jusqu'au fond des espaces communs d'où l'on aperçoit partout le jardin.

On dira de cette composition qu'elle a des accents « glamour-chic parisien », assez éloignés de l'image « cheminote » d'origine. Et pourtant elle n'est pas en rupture avec son environnement., mais pensée au contraire pour s'accorder, voire se fondre dans l'esthétique très seventies de cette partie du XIIIème.

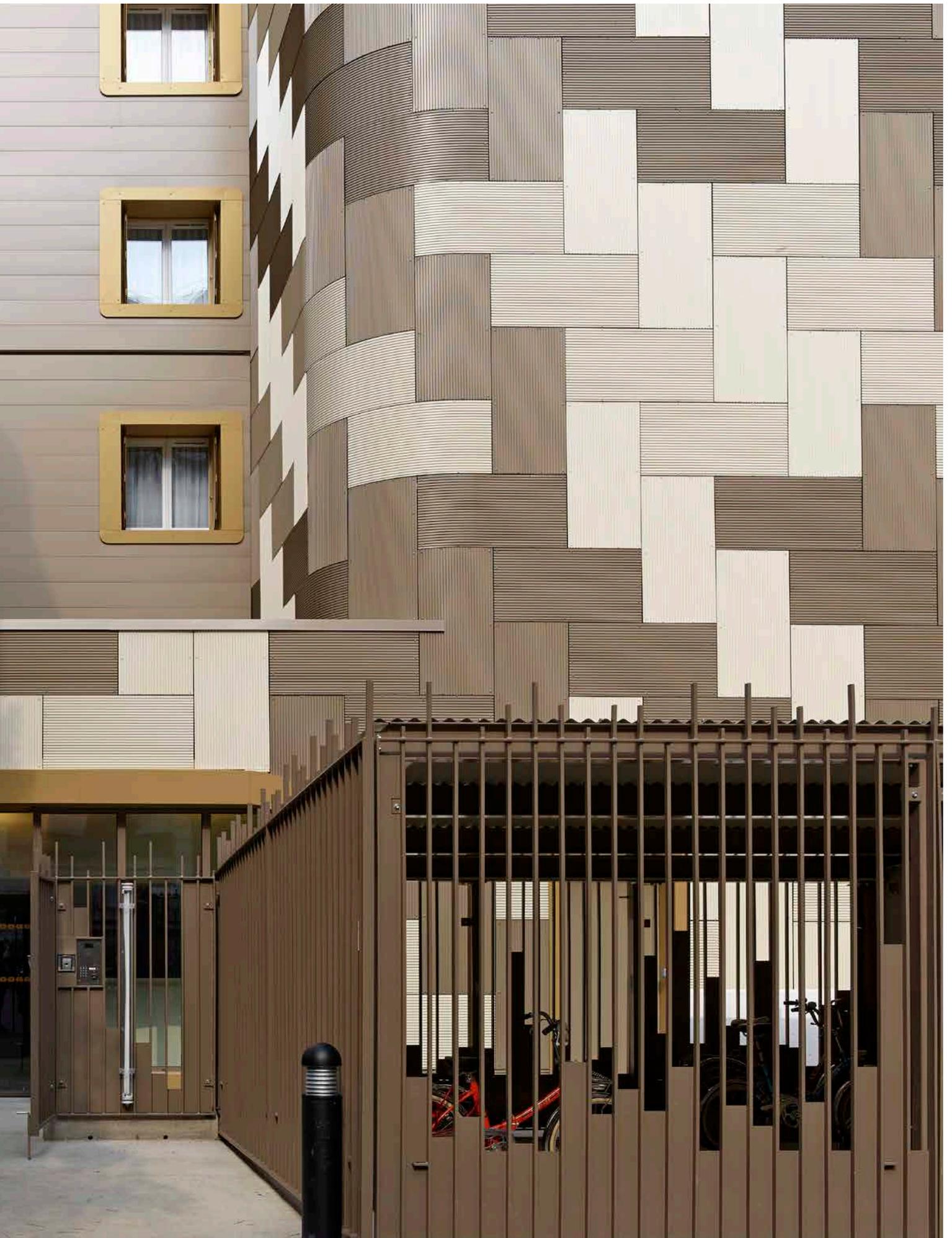
**Vue depuis la rue du Chevaleret**  
**Entrée de la résidence (page suivante)**



Résidence Chevaleret / Paris



Résidence Chevaleret / Paris

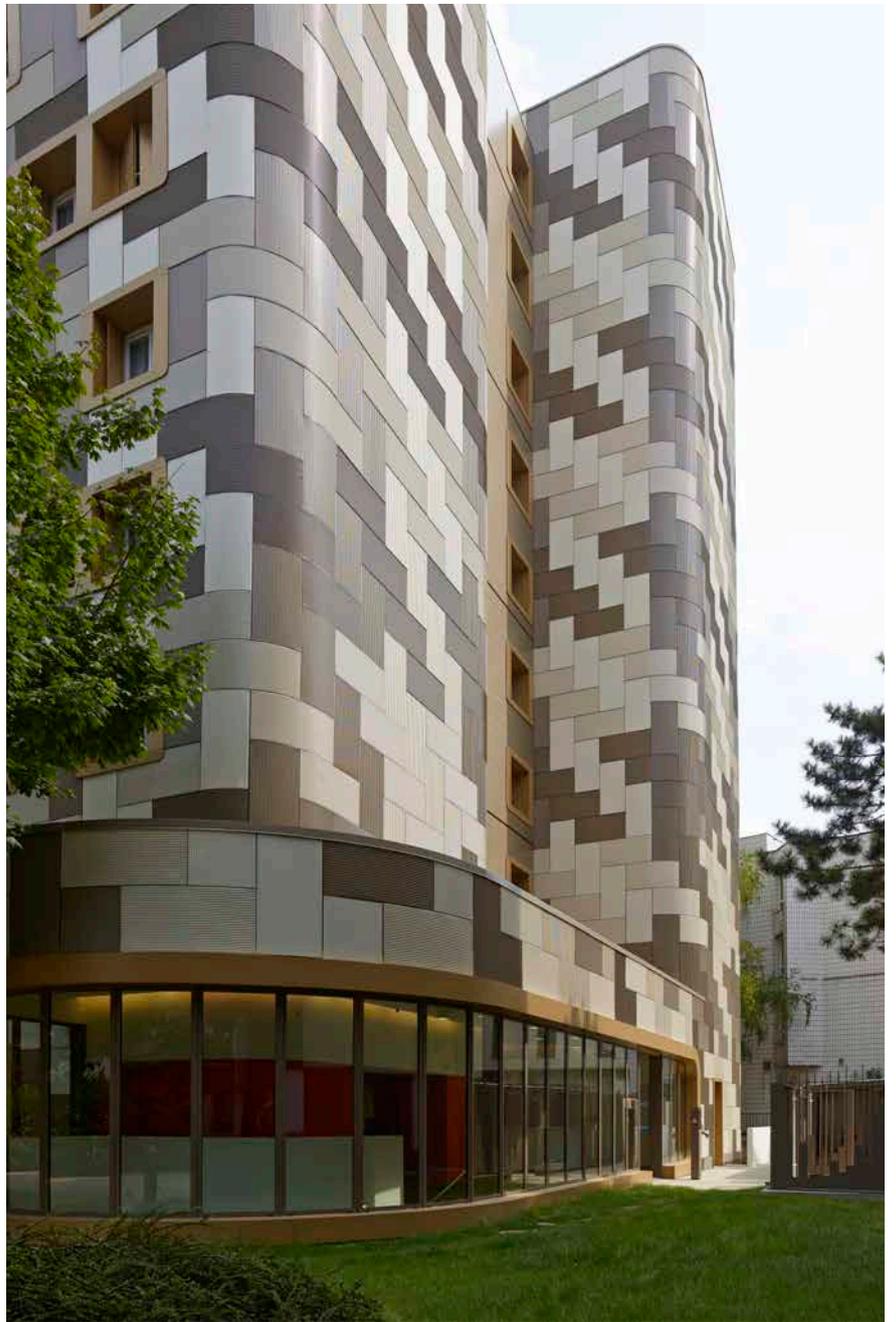


Résidence Chevaleret / Paris

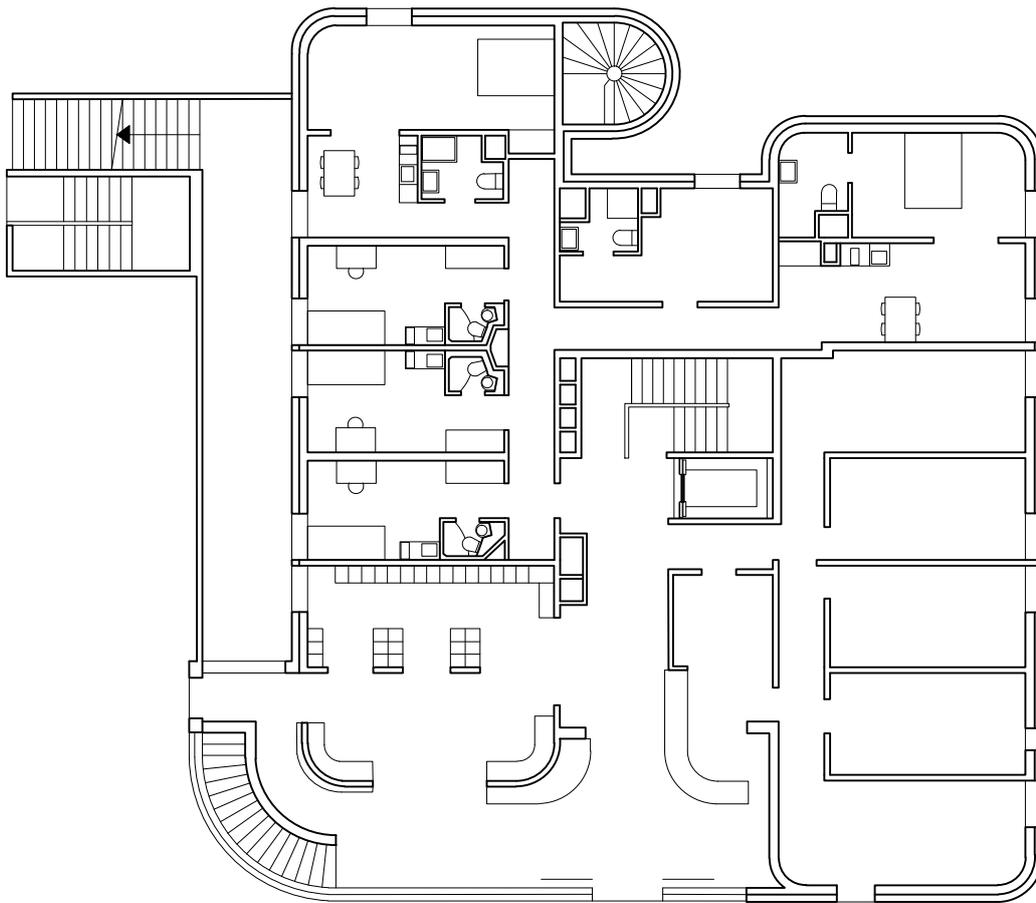
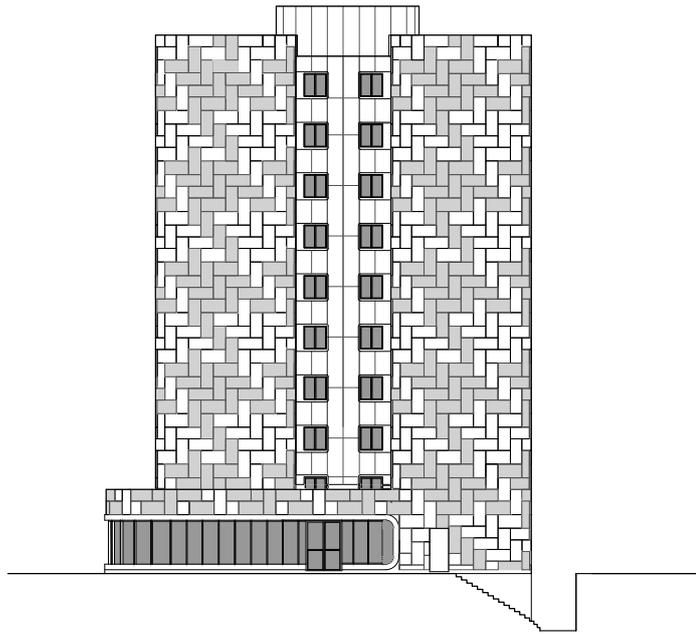


1	2	3
	4	5

1. Façade Ouest
2. Façade Nord
3. Vue du jardin vers le hall
4. Vue du hall vers le jardin
5. Banque d'accueil

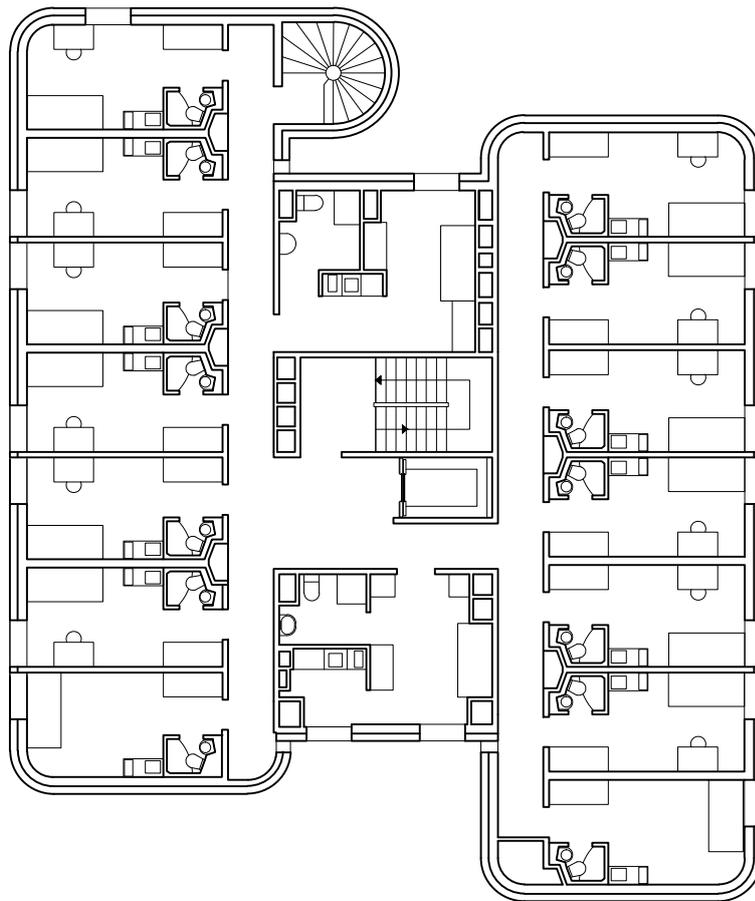
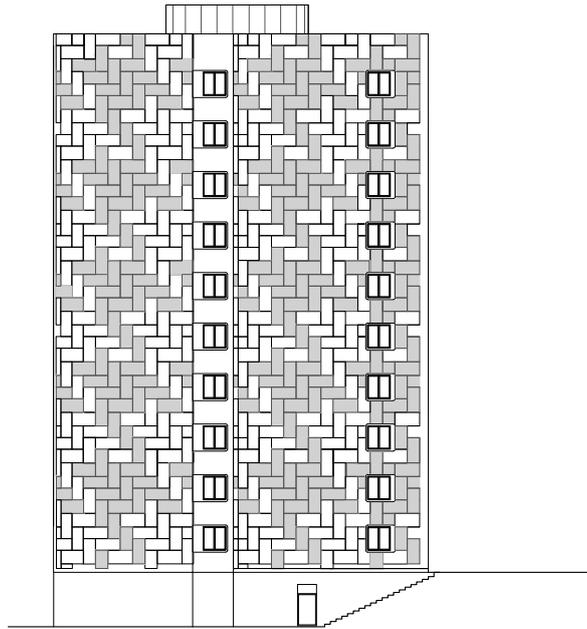


Résidence Chevaleret / Paris



1  
2

1. Façade Sud-Ouest  
2. Plan du Rez-de-chaussée



3  
4

3. Façade Nord-Est  
4. Plan d'étage





# Ecoquartier du Sycomore, Bussy-Saint-Georges

**Programme** : Aménagement urbain d'un nouveau quartier de 4500 logements  
Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Coordination architecturale  
**Maître d'ouvrage** : EPAMARNE  
**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire  
**Paysagiste** : Agence Florence MERCIER  
**Éclairagiste** : Ph.A  
**Bureau d'études** : TUGEC  
**Superficie** : 117 ha  
**Montant des travaux** : 58 000 000 €HT  
**Phase** : début 2011 / chantier en cours

La ZAC Le Sycomore doit répondre à plusieurs enjeux : renforcer les qualités urbaines de la ville de Bussy-Saint-Georges, s'ouvrir sur le paysage naturel et agricole, répondre aux objectifs environnementaux ambitieux d'un nouvel Ecoquartier. Articulation entre les quartiers existants, l'Ecoquartier du Sycomore renforce l'intégration du patrimoine naturel et historique dans la ville par l'ouverture du parc du Sycomore sur la plaine agricole de Jossigny, par la prolongation de la promenade Jacques de Thou vers la forêt de Ferrières, et par la prise en compte des axes visuels reliant l'ancienne ferme du Génitoy aux châteaux de Ferrières et de Jossigny.



Le projet s'organise autour d'un vaste parc est-ouest situé de part et d'autre de la ferme du Génitoy. Cette colonne vertébrale du projet accueille les bassins nécessaires à la gestion des eaux pluviales de manière alternative. Elle est le support de nombreux programmes de loisirs tels qu'un skatepark, des terrains de pétanque, des jeux d'enfants, un théâtre de verdure... Ce dispositif paysager est complété par des traverses vertes orientées nord-sud qui créent des respirations dans le cadre bâti.

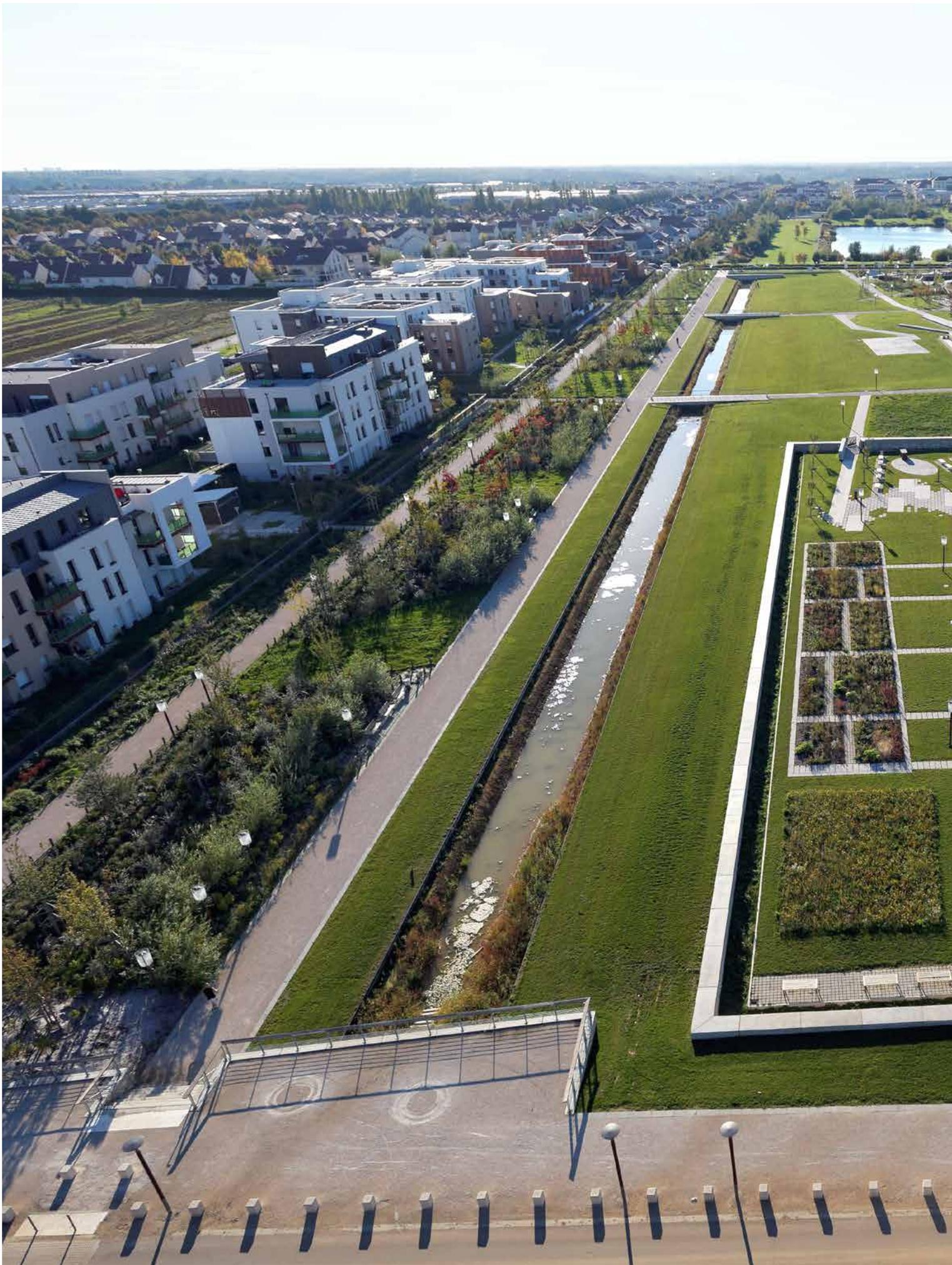
TGTFP assure la conception et le suivi de la réalisation de l'ensemble des espaces publics de l'écoquartier soit une surface d'environ 40 ha. Les espaces publics sont variés : parcs, squares, vergers, voies, allées, place du marché, placettes... Chaque espace est pensé dans une cohérence d'ensemble mais propose une conception et des usages qui lui sont propres. La gestion alternative des eaux pluviales à l'air libre dans l'ensemble de la ZAC y compris dans les voiries amène une qualité particulière dans la conception des espaces. Les noues paysagères et les bassins sont l'occasion de travailler des détails fins et participent à l'ambiance paysagère du quartier.

En outre, grâce à la mission d'architecte urbaniste coordonnateur de la ZAC, TGTFP assure les interfaces entre les lots à bâtir et les espaces publics. Cette mission globale participe à assurer une qualité optimale de finition des espaces publics.

1
2
3

- 1 Le Jardin du Partage des Savoirs
  - 2 Le canal
  - 3 Le Théâtre de Verdure
- Vue aérienne du parc Sycomore (page suivante)





Ecoquartier du Sycomore / Bussy-Saint-Georges



Ecoquartier du Sycomore / Bussy-Saint-Georges



1 Plan des espaces publics organisés autour de la ferme du Génitoy  
 2 La ferme du Génitoy depuis le jardin du Partage des Savoirs  
 3 Le mur du jardin du Partage des Savoirs





Ecoquartier du Sycomore / Bussy-Saint-Georges



Exemples de constructions bois dans l'écoquartier





# 108 logements, Bondy

**Programme** : 108 logements collectifs sociaux

**Maître d'ouvrage** : Immobilière 3F

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Paysagiste** : ACTE 2 Paysage

**Bureau d'études** : CETBA

**Mission** : complète

**SDP** : 8 820 m<sup>2</sup>

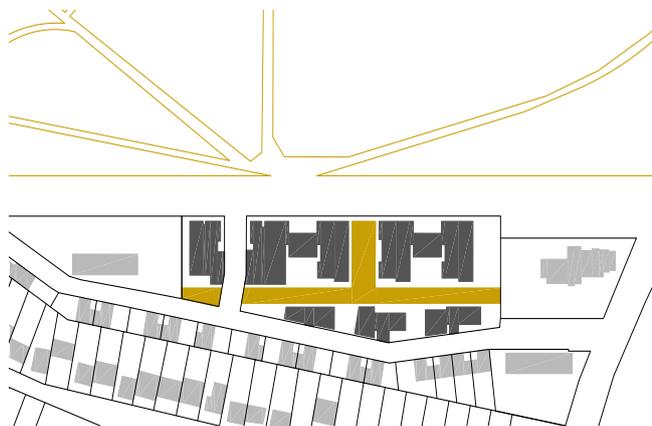
**Coût travaux** : 13 175 000 €HT

**Phase** : livré en décembre 2012

**Certification** : Label THPE, Qualitel H&E

Mention aux «Clés de l'habitat durable» en Seine Saint-Denis, 2013

L'opération se situe dans un quartier en pleine mutation. Elle respecte le règlement du PLU et s'appuie sur les intentions proposées par l'étude urbaine afférente au terrain, et sur les exigences de qualité et de performance d'Immobilier 3F. Elle se compose d'entités de tailles modestes : des plots sur la rue Promenade, le long du bois de Bondy (la future rue Lucien Chaplin) et des petits collectifs, de type intermédiaire, sur la rue nouvelle créée. L'image architecturale des différents immeubles cherche à rompre avec celle des constructions devant être démolies.



Notre proposition crée un ensemble qui renforce les attributs urbains spécifiques et la configuration du terrain : le vis-à-vis avec le parc paysager, « le bois de Bondy », la figure polygonale allongée de l'îlot, l'angle de deux rues. Elle affirme le front discontinu sur le parc, réalise un environnement paysager riche et chaleureux, et donne au projet une expression singulière qui respecte le caractère domestique d'une telle opération.

Les bâtiments sont implantés le long des rues, en retrait, et ont une disposition telle qu'ils ménagent des vues vers le cœur d'îlot : le jardin linéaire. Le long de la rue Lucien Chaplain, se trouvent les plots regroupés deux à deux et séparés par des échancrures dans lesquelles se glissent des ailes à R+1 qui rythment le front bâti. Entre ces deux groupements se situe une belle échappée visuelle. Depuis la rue des parcours paysagers conduisent directement aux halls traversant largement ouverts.

Les quatre plots semblables comprennent chacun 19 logements, le cinquième 15. Ils sont constitués de strates différentes et intelligibles : en rez-de-chaussée les halls ouverts sur la rue Lucien Chaplain sont bien marqués et les logements sont entourés de terrasses privatives. Au 1er étage le long de la rue se déploie un balcon linéaire qui unifie l'ensemble de la composition. Aux 2e et 3e étages se trouvent des balcons/loggias de 1,5m de large en avancée. Au 4e étage, les plots sont couronnés par des maisons sur le toit en légers retraits avec des toitures simples.

Le long de la rue Villon se trouvent trois petits immeubles collectifs que l'on peut assimiler à des logements intermédiaires en R+1/ R+2. Chaque collectif, dont le gabarit varie selon la typologie, est découpé par une faille. Ces failles délimitent et distribuent les logements. L'échelle de ces entités, marquées par une volumétrie fractionnée, s'insère et fait transition entre celle des plots R+4 au nord et des maisons individuelles au sud.



Logements collectifs / Bondy

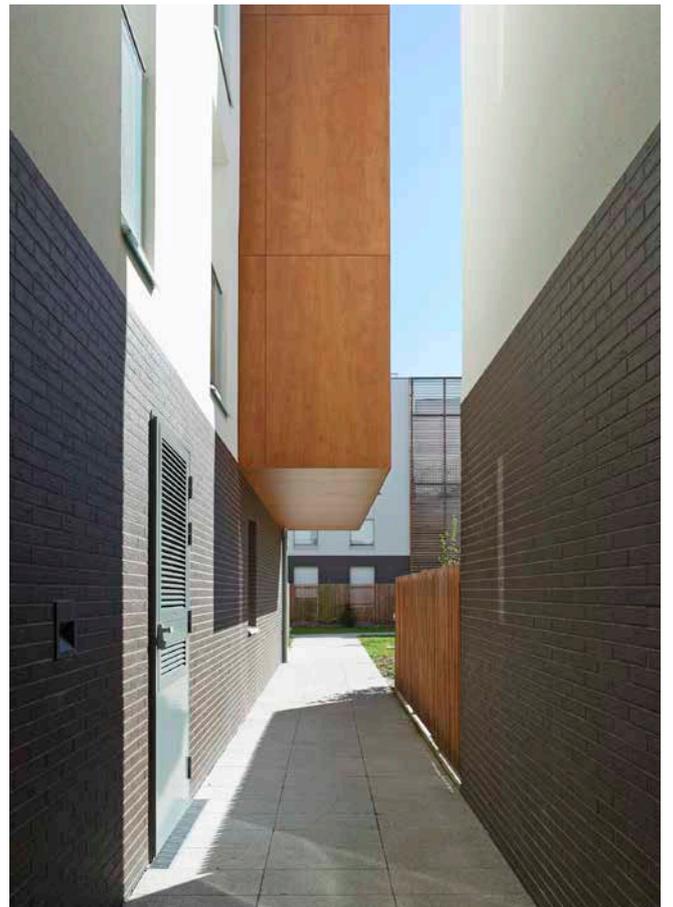


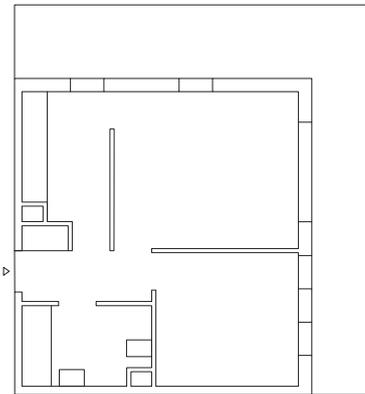
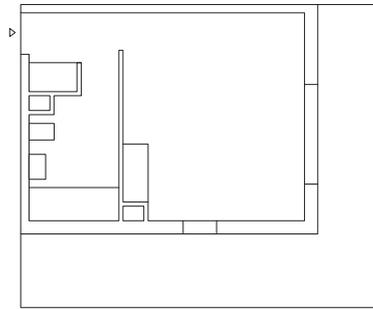
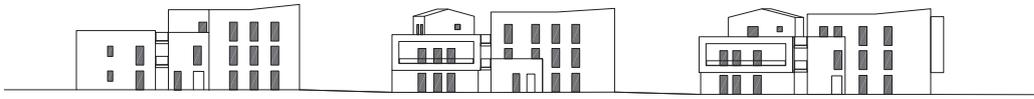




1	3
2	4   5

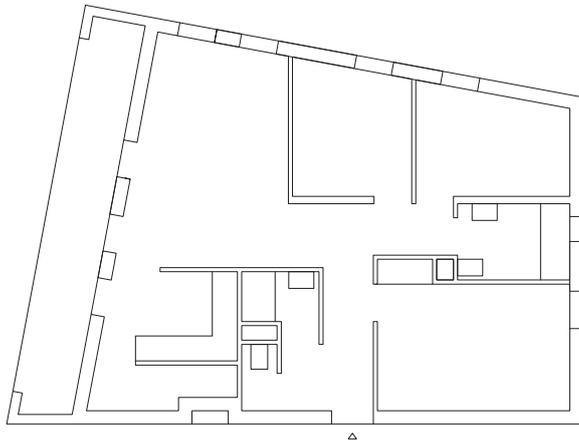
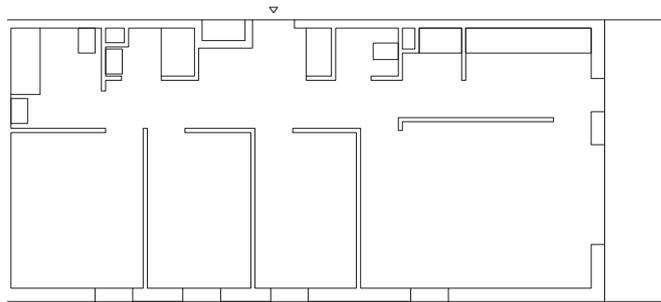
1. Vue depuis le jardin des bois de Bondy
2. Vue ouest du jardin intérieur
3. Vue est du jardin intérieur
4. Petits collectifs sur la rue Ronsard
5. Détail



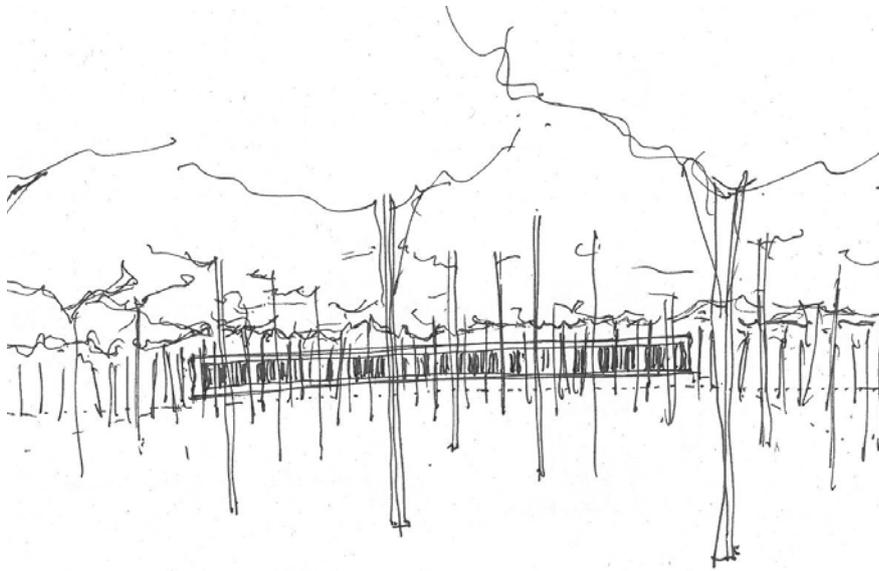


1	4
2	5
3	6

- 1. Façade Sud, petits collectifs
- 2. Plan T1
- 3. Plan T2
- 4. Façade Nord, collectifs
- 5. Plan T4 a
- 6. Plan T4 b



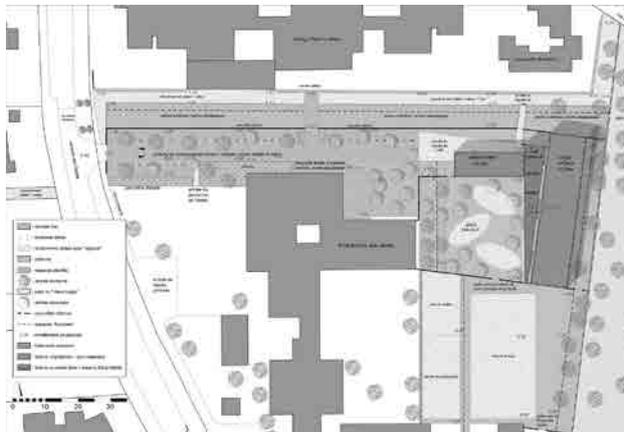




# Accueil de loisirs pour enfants, Parempuyre

**Programme** : Accueil de loisirs pour enfants de 6 à 11 ans  
**Maître d'ouvrage** : Ville de Parempuyre  
**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire  
**Bureau d'études** : CETBA  
Mission de maîtrise d'oeuvre complète  
**Coût des travaux** : 1 554 700 €HT  
**Phase** : livré en 2012

Le projet concerne la construction d'un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) situé sur la commune de Parempuyre et destiné à accueillir les enfants de 6 à 11 ans, scolarisés dans les groupes scolaires Libération et Jean Jaurès. L'implantation urbaine du nouveau bâtiment avait démontré l'importance que nous accordons au contexte existant du projet. Les choix des traitements des façades, des matériaux et de la modénature suivent la même logique tout en intégrant le programme et les aspects fonctionnels d'équipement. Les trois éléments majeurs du programme sont traduits en volumes distinctes avec une expression différenciée selon les façades. Les trois unités enfants sont regroupées en un seul volume offrant des façades linéaires et largement vitrées sur le parc à l'Est et sur les espaces des jeux à l'Ouest.



Les façades sont traitées en bardage bois vertical reprenant le vocabulaire traditionnel des constructions régionales et encore des cabanes en bois des enfants. Pour le bardage nous proposons la mise en œuvre d'un pin maritime, naturellement présent dans la région, purgé d'aubier et non traité. On laissera le bardage se patiner naturellement pour revêtir une teinte grise argentée. Un contraste de matière par le rapport du bois extérieur grisé et du bois intérieur figé dans son aspect industriel apportera une lecture temporelle du matériau.

L'ensemble du bâtiment est isolé par extérieur aussi bien au niveau des murs que de la toiture. La structure bois « massif » et l'isolation par extérieur permet de s'affranchir des problèmes de ponts thermiques et de l'inertie. Cette solution améliore sensiblement le confort d'été, mais aussi le confort d'hiver avec la minimisation des pertes d'énergies en protégeant efficacement les murs et le plafond des variations climatiques.

La façade Est donnant sur le parc est entièrement vitrée en verre réfléchissant se dématérialisant presque par un grand reflet du parc. Le verre réfléchissant améliore également le confort thermique des salles d'activités. La façade Est, protégée par un auvent du préau et des pare-soleils, offre un jeu de lumière et des ombres en suivant le soleil.















# Maison individuelle, Plessé

**Programme** : Maison individuelle  
**Maître d'ouvrage** : Client privé  
**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire  
**Mission** : complète  
**SDP** : 180m<sup>2</sup>  
**Coût travaux** : 216 000€  
**Phase** : livré en 2012

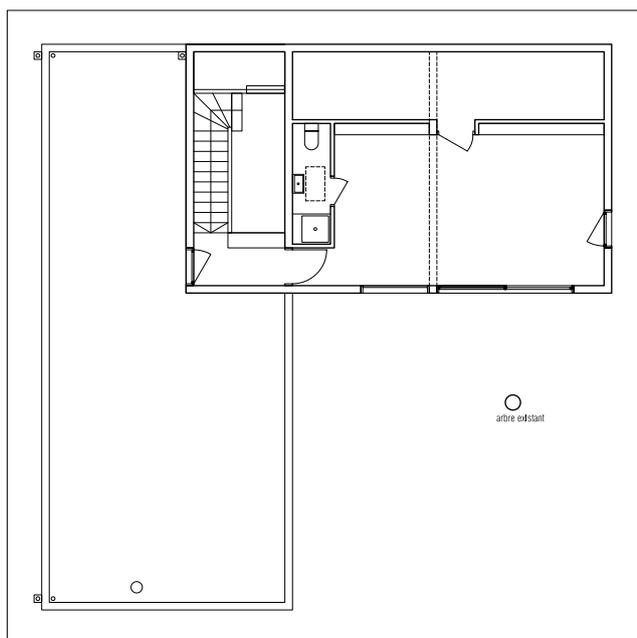
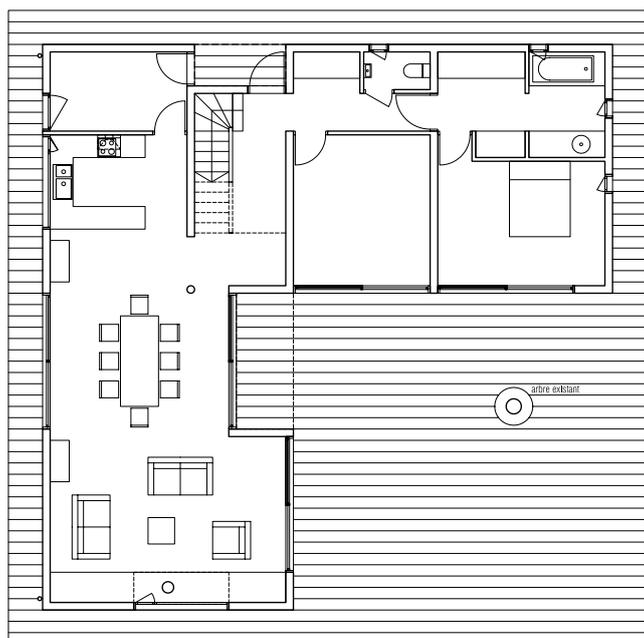
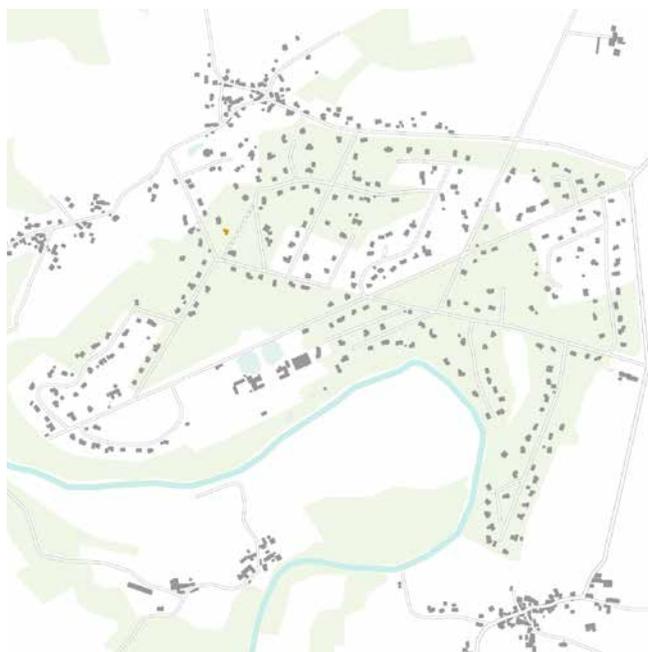
Le projet se situe au centre d'une parcelle boisée. L'accès se fait depuis l'allée de la Colonne au Sud par un chemin existant, qui est prolongé jusqu'à la maison. Une aire de stationnement extérieur (2 places) est aménagée à proximité de la construction. Le terrain n'est pas clôturé.

La maison figure un « L ». Elle est formée de deux corps de bâtiment : un bâtiment en R+1 orienté Est/Ouest parallèle à l'allée de Monsieur, le second de plain-pied orienté Nord/Sud.

Le premier bâtiment abrite deux chambres à rez-de-chaussée et une troisième à l'étage. Le second bâtiment accueille les pièces de jour : salon, salle à manger, cuisine et buanderie. L'entrée et l'escalier se trouvent à l'articulation des deux bâtiments.

Les espaces techniques (équipements sanitaires, rangements, buanderie ...) sont placés en façade Est, formant ainsi un « espace servant », peu ouvert sur l'extérieur. A l'opposé, les pièces à vivre s'ouvrent largement au Sud et à l'Ouest sur une vaste terrasse. Un arbre existant (frêne) est conservé en son centre; il procure ombrage et protège les grandes surfaces vitrées. L'image recherchée est celle d'un écrin : fermé au Nord et à l'Est, ouvert au Sud et à l'Ouest sur la terrasse et la clairière, articulé autour de l'entrée/charnière.

Dans le contexte boisé du domaine de Carheil, le choix d'une maison en bois s'est imposé : bois résineux type Douglas classe III laissé naturel. Les menuiseries extérieures sont en bois et aluminium laqué rouge. La teinte se rapproche de celle des menuiseries des dépendances de l'ancien château de Carheil. Le double vitrage est traité anti-effraction. Les fenêtres sont équipées de stores brise-soleil à lames orientables en aluminium laqué. La toiture du bâtiment à R+1, les descentes d'eau pluviale et les chéneaux sont en zinc ; le conduit de fumées en inox laqué. Une fenêtre de toit éclaire la salle d'eau à l'étage.





Maison individuelle / Plessé





# Extension d'une maison, Guérande

**Programme** : Extension d'une maison individuelle

**Maître d'ouvrage** : Client privé

**Maître d'oeuvre** : TGTFP mandataire

**Mission** : complète

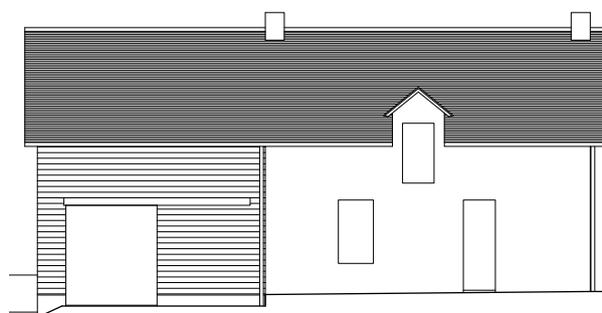
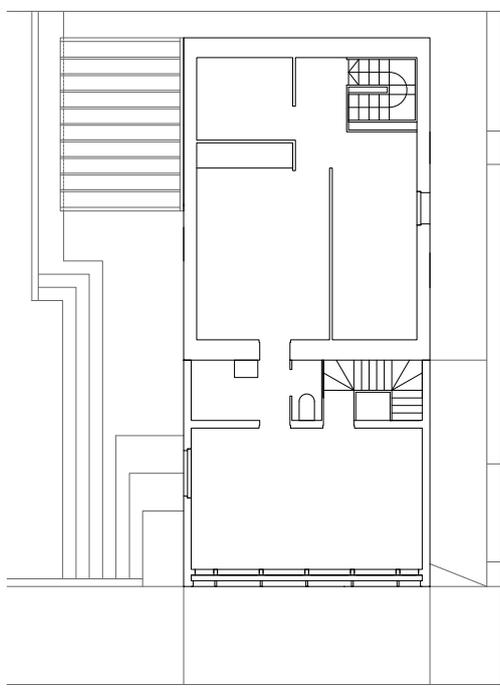
**SDP** : 70m<sup>2</sup>

**Coût travaux** : 98 000€

**Phase** : livré en 2012

Le projet concerne l'extension d'une maison de paludier dans le hameau de Queniquen sur le côteau guérandais. La partie existante est laissée en l'état. Seul un garage isolé et sans valeur en limite sud de parcelle est démoli. La partie projetée comprend un garage et une buanderie à rez-de-chaussée, un bureau à l'étage.

Nous avons opté pour une architecture dont la sobriété s'accorde à la simplicité de la construction d'origine. Dans le prolongement de l'existant et d'une volumétrie similaire, l'extension est réalisée à sec, en ossature bois. La charpente s'élève sur un socle en béton enduit qui rattrape le dénivelé de la rue. Les façades sont recouvertes d'un bardage à clins en sapin lasuré noir, qui rappelle le ton bitumineux des salorges voisines. Sur le pignon Sud, certaines lames sont relevées devant les fenêtres, jouant le rôle de brise-soleil. La toiture en ardoise prolonge celle existante. Côté jardin, une grande lucarne offre des vues sur les marais-salants en contrebas. Côté rue, un portail coulissant en bois anime la façade. Toutes les menuiseries sont en bois peint couleur bleue rappelant la teinte des fenêtres existantes. Les vitrages sont conçus anti-effraction. Les chéneaux et descentes d'eau pluviale sont en zinc. Le muret en pierres sèches existant est reconstruit et prolongé sur toute la largeur de la parcelle côté rue; deux portails et un portillon en bois peint couleur bleue sont créés.





Extension maison individuelle / Guérande

REALISATIONS

LA RICHE (37)	<p>QUARTIER DU PLESSIS BOTANIQUE 44 logements collectifs en accession Aménageur : Synergies Urbaines Maître d'ouvrage : Urbain des Bois Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste, VRD : Ligne Dau Economiste : Polytec Bureau d'études bois : Xylo Structures Bureau d'études fluides HQE : Occinergy BIM Manager : Highsix Mission : conception + suivi architectural SDP : 2 941 m<sup>2</sup> RE2020 niveau carbone 2028 NF Habitat - Bas Carbone Coût des travaux : 4 797 000 €HT Phase : Etudes en cours</p>	SAINT-CYR L'ECOLE (78)	<p>ZAC CHARLES RENARD - LOT A3B 110 logements collectifs, intermédiaires et individuels en accession Maître d'ouvrage : BNP Paribas Résidentiel Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 BET structure : GRIVEAU BET fluides : KEREXPERT BET VRD : CUBE<sup>2</sup> Mission : conception + suivi architectural SDP : 7 100 m<sup>2</sup> RT 2012 / NF Habitat Coût des travaux : 12 481 000 €HT Phase : Chantier en cours</p>
ANGOULINS (17)	<p>LES CINQ QUARTIERS 155 logements collectifs et individuels Maître d'ouvrage : I3F Atlantic Aménagement, Vinci Immobilier Maître d'oeuvre : TGTFP / ABP Paysagiste, VRD : A2i Economiste : SAIC BTP Ingénierie Bureau d'études structure : SOTEC Bureau d'études fluides : Th2i Bureau d'études acoustique : GANTHA Bureau d'études HQE : Carbone 17-64 Mission complète de maîtrise d'oeuvre SDP : 10 012 m<sup>2</sup> RT2020 - NF Habitat HQE / Ecoquartier Coût des travaux : 16 065 862 €HT Phase : Etudes en cours</p>	NOISY-LE-ROI (78)	<p>QUARTIER VAUCHERON Gymnase, cantine et cuisine scolaires, maison médicale et parking public, espaces publics VRD Maître d'ouvrage : Ville de Noisy-le-Roi Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysage Bureau d'études TCE : IGREC Ingénierie Mission complète de maîtrise d'oeuvre Coût des travaux : 6 243 000 €HT Phase : livré en juin 2021</p>
LOUVRES (95)	<p>ÉCOQUARTIER DES FRAIS-LIEUX 67 logements collectifs, intermédiaires et individuels en accession Maître d'ouvrage : European Homes Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE2 BET structure : BEGT BET fluides : PRELEM BET VRD : BETOM Mission : conception SDP : 4 525 m<sup>2</sup> RT 2012 -10% / NF Habitat HQE Coût des travaux : 7 340 000 €HT Phase : Chantier en cours</p>	NANTERRE (92)	<p>VIADUC ANATOLE FRANCE Ouvrage d'art abritant des équipements (aumônerie, école de musique, locaux RATP et Veligo, etc.) Maître d'ouvrage : EPADESA Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : IGREC Ingénierie (génie civil) et RFR ARTELIA (vêtue) Mission complète de maîtrise d'oeuvre SDP : 7 300 m<sup>2</sup> Coût des travaux : 7 414 815 €HT Phase : livré en avril 2019 <b>Projet nommé à l'Équerre d'Argent 2019 (catégorie Ouvrage d'Art)</b></p>
		MONTFERMEIL (93)	<p>QUARTIER DES BOSQUETS Conception - réalisation de 48 logements collectifs locaux sociaux Maître d'ouvrage : OPH de Seine-Saint-Denis Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études TCE : TPF Ingénierie Entreprise générale : SACIEG Construction Mission complète de maîtrise d'oeuvre SDP : 3 565 m<sup>2</sup> RT 2012 -10%, H&amp;E Profil A Coût des travaux : 5 375 000 €HT Phase : livré en octobre 2018</p>

BLAGNAC (31)	<p>ZAC ANDROMÈDE - ÎLOT 9B 92 logements collectifs et individuels en accession Maître d'ouvrage : Green City Immobilier Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : G2 Ingénierie, BETTEC Mission : conception SDP : 6 285 m<sup>2</sup> RT2012 / Qualitel H&amp;E Coût des travaux : 8 404 000 € HT Phase : livré en juin 2016 <b>Projet primé aux Pyramides d'Argent Midi-Pyrénées 2016 (prix des 1<sup>ères</sup> réalisations)</b></p>	LORMONT (33)	<p>QUARTIER EST-GÉNICART Réhabilitation de 380 logements Maître d'ouvrage : Domofrance Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Architectes associés : ABP, Atelier Dune Paysagiste : D&amp;H Paysage Bureau d'études : Maret, Poureau, Kheops Mission complète de maîtrise d'oeuvre SHON : 23 000 m<sup>2</sup> Label BBC, Qualitel H&amp;E Coût des travaux : 5 413 000 € HT Phase : livré en 2014</p>
NOISY-LE-ROI (78)	<p>QUARTIER VAUCHERON 33 logements collectifs locatifs sociaux Maîtres d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysage Bureau d'études TCE : IGREC Ingénierie Mission complète de maîtrise d'oeuvre SDP : 2 147 m<sup>2</sup> Label BBC Effinergie, Qualitel H&amp;E Coût des travaux : 3 800 073 € HT Phase : livré en décembre 2015</p>	PARIS XIII (75)	<p>RÉSIDENCE FOYER RUE CHEVALERET Extension et réhabilitation de 150 studios Maître d'ouvrage : ICF La Sablière Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureau d'études : PMCR Mission complète de maîtrise d'oeuvre SHON : 4 071 m<sup>2</sup> Label BBC EFFINERGIE RENOVATION - H&amp;E Coût des travaux : 4 900 000 € HT Phase : livré en septembre 2013 <b>Projet lauréat de la 1<sup>ère</sup> session d'appel à projets ADEME pour bâtiments BBC, 2013</b></p>
LORMONT (33)	<p>QUARTIER EST-GÉNICART 48 logements collectifs en accession et parking couvert de 300 places Maître d'ouvrage : Anthélios Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Architectes associés : ABP, Atelier Dune Paysagiste : D&amp;H Paysage Bureau d'études : Maret, Poureau, Kheops Mission complète de maîtrise d'oeuvre SDP : 3 800 m<sup>2</sup> Label BBC, Qualitel H&amp;E Coût logements : 3 445 000 € HT Coût parking : 4 417 000 € HT Phase : livré en janvier 2015</p>	BONDY (93)	<p>QUARTIER «14 JUILLET» 108 logements collectifs locatifs sociaux Maître d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysage Bureau d'études : CETBA Mission complète de maîtrise d'oeuvre SHON : 8 820 m<sup>2</sup> Label THPE, Qualitel H&amp;E Coût des travaux : 13 175 000 € HT Phase : livré en décembre 2012 <b>Mention aux «Clés de l'habitat durable» en Seine Saint-Denis, 2013</b></p>
PAREMPUYRE (33)	<p>CENTRE DE LOISIRS Accueil de loisirs pour enfants de 6 à 11 ans Maître d'ouvrage : Ville de Parempuyre Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureau d'études : CETBA Mission de maîtrise d'oeuvre complète SDP : 699 m<sup>2</sup> Coût des travaux : 1 299 914 € HT Phase : livré en 2014</p>	CHAUMONT (52)	<p>RUE MARC CHAGALL 74 logements collectifs et individuels locatifs sociaux Maître d'ouvrage : Chaumont Habitat Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysage Bureau d'études : CETBA Mission complète de maîtrise d'oeuvre SHON : 6 300 m<sup>2</sup> Label THPE, Qualitel H&amp;E Coût des travaux : 7 760 000 € HT (hors vrd) Phase : livré en mai 2011</p>

BLANC MESNIL (93) ZAC COEUR DE VILLE - ILOT GABRIEL PÉRI  
 49 logements collectifs locatifs sociaux et locaux d'activité  
 Maître d'ouvrage : OPH de Seine-Saint-Denis  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureau d'études : TPF ingénierie  
 Mission complète de maîtrise d'oeuvre  
 SHON : 4 800 m<sup>2</sup>  
 Label BBC EFFINERGIE, Qualitel H&E  
 Coût des travaux : 4 860 000 €HT  
 Phase : livré en avril 2011  
**Première opération BBC de l'OPH de Seine Saint-Denis**

NANTES (44) QUARTIER BOUT DES LANDES  
 40 logements collectifs locatifs sociaux  
 Maître d'ouvrage : Nantes Habitat  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureau d'études : CETBA  
 Mission complète de maîtrise d'oeuvre  
 SHON : 3 700 m<sup>2</sup>  
 Label HPE, Qualitel H&E  
 Coût des travaux : 4 115 000 €HT  
 Phase : livré en mars 2011

BOBIGNY (93) BOULEVARD LÉNINE  
 92 logements collectifs en accession et locaux d'activité  
 Maître d'ouvrage : Kaufman & Broad  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureau d'études : ARCOBA  
 Mission : conception + suivi architectural  
 SHON : 7 350 m<sup>2</sup>  
 Coût des travaux : 8 000 000 € HT  
 Phase : livré en 2011

SAINT-DENIS (93) ZAC MONTJOIE  
 54 logements collectifs et individuels sociaux  
 Maître d'ouvrage : BNP Paribas Immobilier pour Plaine Commune Habitat  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureaux d'études : SORET, DAL, ID Bâti  
 Paysagiste : Agence Florence MERCIER  
 Mission : conception + suivi architectural  
 SHON : 4 850 m<sup>2</sup>  
 Label HPE, Qualitel H&E  
 Coût des travaux : 5 560 000 €HT  
 Phase : livré en septembre 2010  
**Projet invité à l'exposition au pavillon de l'arsenal, « Le Fabuleux destin du Nord-Est Parisien », 2010**

SAVIGNY-SUR-ORGE (91) DOMAINE DE LA FERME CHAMPAGNE  
 80 logements collectifs, intermédiaires et individuels locatifs sociaux  
 Maître d'ouvrage : Immobilière 3F  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Paysagiste : ACTE 2 Paysage  
 Bureau d'études : IGREC  
 Mission complète de maîtrise d'oeuvre  
 SHON : 6 080 m<sup>2</sup>  
 Label HPE, Qualitel H&E  
 Coût des travaux : 7 687 000 €HT  
 + voie publique - jardin central : 2 M€HT  
 Phase : livré en mars 2010  
**Projet primé au « 1er prix grand public des architectures contemporaines de la métropole parisienne », 2010**

SAINT-OUEN (93) RUE ALBERT DHALENNE  
 Réhabilitation de 173 logements étudiants  
 Maître d'ouvrage : OSICA  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureau d'études : PMCR  
 SHON : 4 800 m<sup>2</sup>  
 Coût des travaux : 4 100 000 €HT  
 Phase : livré en 2007

NANTERRE (92) PARKING MP10 SEINE-ARCHE  
 Réhabilitation d'un parc de stationnement de 515 places sur 3 niveaux de sous-sol  
 Maître d'ouvrage : EPA-Seine Arche  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureau d'études : IGREC Ingénierie  
 SHON : 13 700 m<sup>2</sup>  
 Coût des travaux : 5 500 000 €HT  
 Phase : livré en 2007

NANTERRE (92) POSTE DE REDRESSEMENT RATP  
 Poste de redressement RATP alimentant la gare de Nanterre-Préfecture  
 Maître d'ouvrage : RATP  
 Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
 Bureau d'études : IGREC Ingénierie  
 Surface : 265 m<sup>2</sup>  
 Coût des travaux : 965 000 €HT  
 Phase : livré en 2007

- IVRY-SUR-SEINE PHARE ICAL  
(94) Equipement portuaire, transformateur électrique, local technique, phare, éclairage, borne d'alimentation  
Maître d'ouvrage : Port Autonome de Paris  
Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
Bureau d'études : ESOA  
Surface : 1.5 ha  
Coût des travaux : 335 000 €HT  
Phase : livré en 2006  
**Projet nommé au « prix de la Première Œuvre 2006 » pour S. Pourrier, Projet invité à l'exposition « Dehors Paris #2 »**
- PARIS XV BOULEVARD LEFÈBVRE  
(75) 29 logements collectifs sociaux et commerces  
Maître d'ouvrage : SEMEA XV  
Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
Bureau d'études : OTH Bâtiment  
Mission complète de maîtrise d'oeuvre  
SHON : 3 346 m<sup>2</sup>  
Coût des travaux : 2 900 253 € HT  
Phase : livré en 2003
- PARIS XIII RUE DE PATAY  
(75) 14 logements collectifs sociaux  
Maître d'ouvrage : SAGI  
Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
Bureau d'études : GEC Ingénierie  
Mission complète de maîtrise d'oeuvre  
SHON : 1 673 m<sup>2</sup>  
Coût des travaux : 1 628 849 € HT  
Phase : livré en 2003
- CLERMONT ÉCOLE D'INGÉNIEURS (ISIMA)  
-FERRAND Construction et extension d'une école  
(63) d'ingénieurs (Institut Supérieur d'Informatique et de Modélisation Appliquée)  
Maître d'ouvrage : Région Auvergne  
Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire  
Architectes associés : Bruhat-Bouchaudy  
SHON : 3 200 m<sup>2</sup>  
Coût des travaux : 5 754 345 €HT  
Phase : livré en 2002

## CONCOURS

GARGENVILLE (78)	AVENUE LUCIE DESNOS 25 logements collectifs sociaux Maître d'ouvrage : BATIGERE en IDF Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureau d'études TCE : LGX BE environnemental : Trans-Faire SDP : 1 548 m <sup>2</sup> RT 2012-20% (THPE) NF HQE Très Performant Phase : concours 2021	BONDY (93)	AVENUE LÉON JOUHAUX 20 maisons en accession sociale Maître d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureau d'études : GEC Ingénierie SDP : 1 660 m <sup>2</sup> Performance RT2012 - 20%, Qualitel H&E Phase : concours 2017
TRAPPES (78)	QUARTIER DES MERISIERS (QPV) Conception - réalisation de 52 logements collectifs en accession Maître d'ouvrage : Expansiel Promotion Maître d'oeuvre : TGTFP Entreprise générale : SACIEG Construction Bureau d'études TCE : BETOM BE environnemental : Cap Terre SDP : 2 707 m <sup>2</sup> RT 2012 / NF Habitat Phase : concours 2020	CHEVILLY-LARUE (94)	ZAC SORBIERS SAUSSAIE - LOT 7 Conception - réalisation de 59 logements collectifs en accession et une Maison pour Tous Maître d'ouvrage : Expansiel Promotion Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Entreprise générale : SACIEG Construction Paysagiste : ACTE 2 Bureau d'études TCE : TPF Ingénierie SDP logts : 3 668 m <sup>2</sup> / MPT : 901 m <sup>2</sup> RT2012 - 20%, Qualitel H&E Phase : concours 2017
CORMEILLES-EN-PARISIS (95)	ZAC LES BOIS ROCHEFORT 24 logements collectifs sociaux Maître d'ouvrage : BATIGERE en IDF Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureau d'études TCE : LGX SDP : 1 519 m <sup>2</sup> RT 2012-10% NF HQE Très Performant Phase : concours 2019	LA ROCHELLE (17)	SITE DE L'ANCIENNE ECOLE GASTON BALLANDE 27 logts intermédiaires en accession Maître d'ouvrage : European Homes Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire SDP : 2108 m <sup>2</sup> RT2012 - 20%, NF HABITAT HQE Phase : concours 2017
VALENCIENNES (59)	APPEL A IDEES SUR LE LOGEMENT ABORDABLE EN CENTRE-VILLE Réinterprétation du modèle de la maison de ville ouvrière en Pays de Condé Maître d'ouvrage : Valenciennes Métropole Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Phase : concours 2018	PARIS XIV (75)	MAISON DE LA COREE - CIUP 259 logements étudiants équipements collectifs et culturels Maître d'ouvrage : Association de la Maison de la Corée , KFPP Maître d'oeuvre : TGTFP + GANSAM Paysagiste : D&H Paysage Bureaux d'études : IGREC Ingénierie, ELEMENTS Ingénierie, CAP HORN SHON : 7 700 m <sup>2</sup> EFFINERGIE, Qualitel H&E Phase : concours 2015
BOIS D'ARCY (78)	ZAC DE LA CROIX BONNET 30 logements collectifs sociaux Maître d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : Pouget Consultants fluides, IPH structure, ICTEC économie SDP : 1 937 m <sup>2</sup> RT 2012-20%, NF HABITAT HQE Phase : concours 2017	VILLEPINTE (93)	BOULEVARD ROBERT BALLENGER 70 logements collectifs locatifs sociaux et 30 logements en accession sociale Maîtres d'ouvrage : I3F et CLARM Equipe : TGTFP mandataire Bureau d'études : INCET SHON : 6474 m <sup>2</sup> RT2012, Qualitel H&E Phase : concours 2014

ANNECY (74)	SITE DE L'ÉCOLE DES FINS 130 logements en accession et réhabilitation de l'école en bureaux Maître d'ouvrage : Ville d'Annecy Concours promoteur-architecte Equipe : AKERYS + Hauts de Savoie Habitat Promotion + TGTFP SHON : 9 700 m <sup>2</sup> Phase : concours 2013	BOBIGNY (93)	RESIDENCE NORMANDIE 94 logements collectifs sociaux Maître d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : BETEREM SHON : 7 456 m <sup>2</sup> Phase : concours 2011
MONTÉVRAIN (77)	ZAC DE MONTÉVRAIN VAL D'EUROPE 119 logements collectifs et intermédiaires en accession Maître d'ouvrage : European Homes Equipe : TGTFP mandataire Bureau d'études : TRANS-FAIRE SHON : 8 500 m <sup>2</sup> Phase : concours 2012	LES MUREAUX (78)	QUARTIER DE LA VIGNE BLANCHE 75 logements collectifs sociaux Maître d'ouvrage : SNI / OSICA Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : BETEREM SHON : 5 972 m <sup>2</sup> Phase : concours 2010
BALMA (31)	ZAC BALMA-GRAMONT 46 logements collectifs et individuels en accession Maître d'ouvrage : European Homes Equipe : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Bureau d'études : GINGER SHON : 4 201 m <sup>2</sup> Phase : concours 2012	VITRY-SUR-SEINE (94)	QUARTIER BALZAC 68 logements en accession et commerces Maître d'ouvrage : Philia Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : BETEREM SHON : 7 400 m <sup>2</sup> Phase : concours 2008
DUGNY (93)	QUARTIER DE L'OREE DU BOIS Conception - Réalisation de 49 logements collectifs et individuels sociaux Maître d'ouvrage : OPH Seine-Saint-Denis Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études TCE : BETEREM Entreprise générale : FERRACIN Frères SDP : 2 964 m <sup>2</sup> Phase : concours 2012	MERIGNAC (33)	RESIDENCE LES PINS 225 logements collectifs et individuels sociaux et commerces Maître d'ouvrage : Gironde Habitat Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : CETBA SHON : 18 000 m <sup>2</sup> Phase : concours 2008
PALaiseau (91)	QUARTIER BLAISE PASCAL Conception - Réalisation de 62 logements collectifs sociaux Maître d'ouvrage : OPIEVOY Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études TCE : BETEREM Entreprise générale : SACIEG Construction SDP : 4 323 m <sup>2</sup> Phase : concours 2012	MAGNY LE HONGRE (77)	ZAC COURTALIN 60 logements collectifs et individuels sociaux Maître d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : CETBA SHON : 5 358 m <sup>2</sup> Phase : concours 2007
		CHAVILLE (92)	ALJT 200 studios et 40 logements familiaux Maître d'ouvrage : SCIC Habitat IDF Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : BETEREM SHON : 8 075 m <sup>2</sup> Phase : concours 2006

CONCEPTION  
MAITRISE D'OEUVRE URBAINE

LE PLESSIS-PATE (91)	<p>LES CHARCOIX Aménagement urbain et paysager Mission : Conception urbaine, coordination urbaine et architecturale, maîtrise d'œuvre des espaces publics, concertation <b>Maître d'ouvrage</b> : SORGEM <b>Maître d'œuvre</b> : TGTFP mandataire, Troisième Paysage Paysagiste, Transfaire environnement, Ingetec ingénierie <b>Superficie</b> : 14 ha Montant des travaux : 7 200 00 € <b>Phase</b> : études en cours</p>	BUSSY-SAINT-GEORGES (77)	<p>ZAC DU SYCOMORE, écoquartier Aménagement urbain d'un nouveau quartier de 4500 logements Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Coordination architecturale Maître d'ouvrage : EPAMARNE Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Florence MERCIER Éclairagiste : Ph.A Bureau d'études : TUGEC Superficie : 117 ha Montant des travaux : 58 000 000 €HT Phase : début 2011 / chantier en cours</p>
NANTES (44)	<p>CASERNE MELLINET Reconversion de la Caserne Mellinet en quartier de logements Mission de conception des espaces publics, coordination architecturale, assistance à maître d'ouvrage pour la concertation et communication Maître d'ouvrage : Nantes Métropole Aménagement Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste/concertation : ateliergeorges + Bellastock Bureaux d'études : BURGEAP, TUGEC Superficie : 13 ha Phase : début 2015 / chantier en cours</p>	CORMEILLES-EN-PARISIS (95)	<p>ZAC DES BOIS ROCHEFORT Aménagement urbain d'un nouveau quartier de 1000 logements - tranche 2 Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Coordination architecturale Maître d'ouvrage : Grand Paris Aménagement Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Sébastien SOSSON Bureaux d'études : TUGEC Superficie : 19 ha - SHON : 86 000 m<sup>2</sup> Montant des travaux : 12 000 000 €HT Phase : début 2011 / chantier en cours</p>
SAINT CYR L'ÉCOLE (78)	<p>ZAC CHARLES RENARD Étude opérationnelle d'aménagement du quartier comprenant : logements, commerces, activités et équipements Mission de conception d'aménagement des espaces publics - suivi des lots à construire Maître d'ouvrage : Grand Paris Aménagement Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Sébastien SOSSON Bureaux d'études : TUGEC - Confluences Montant des travaux : 15 500 000 €HT Superficie : 25 ha - SHON : 120 000 m<sup>2</sup> Phase : début 2012 / chantier en cours</p>	BLAGNAC ET BEAUZELLE (31)	<p>ZAC ANDROMÈDE, écoquartier Aménagement urbain d'un nouveau quartier de 4000 logements Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Coordination urbaine, paysagère et architecturale Maître d'ouvrage : OPPIDEA Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysages Bureaux d'études : COPLAN / EGIS Superficie : 210 ha Montant des travaux : 65 000 000 €HT Phase : début 2003 / chantier en cours</p>
RENNES (35)	<p>QUARTIER MAUREPAS Revalorisation urbaine et paysagère Mission de création et de réalisation de ZAC - urbanisme de cohérence - établissement des cahiers des charges des lots publics/privés - suivi de ZAC Maître d'ouvrage : Territoires Publics Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Mutabilis Bureau d'études : IGREC Ingénierie Superficie : 30 ha Montant des travaux : 33 000 000 €HT Phase : début 2011 / chantier en cours</p>	NANTERRE (92)	<p>ZAC SEINE-ARCHE Aménagement urbain des «Terrasses de Nanterre» Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Coordination architecturale Maître d'ouvrage : EPADESA Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Florence MERCIER Bureaux d'études : IGREC - OGI Superficie : 120 ha Montant des travaux : 150 000 000 €HT Phase : début 2002 / chantier en cours</p>

BOURGES (18)	<p>TECHNOPOLE LAHITOLLE Reconversion d'un ancien arsenal en technopole, campus et quartier de logements Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Création et réalisation de ZAC - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de cohérence des permis de construire Maître d'ouvrage : Bourges Plus Maître d'oeuvre : TGTFP BET Mandataire : EGIS Aménagement Paysagiste : Ville et Paysage Superficie : 33.5 ha Montant des travaux : 13 980 000 €HT 2012 / 2016</p>	VITRY-SUR-SEINE (94)	<p>ZAC GARE ARDOINES Aménagement urbain du quartier des Ardoines avec l'arrivée de la ligne 15 Sud du GPE. Mission de conception et de coordination architecturale, urbaine et technique. (Diagnostic, plan masse de référence, cahiers des charges, fiches de lots et suivi) Maître d'oeuvre : EPA ORSA Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Florence MERCIER Bureau d'études : IGRÉC, InfraServices Superficie : 49 ha Marché à bons de commande Phase : début 2015 / en cours</p>
TREMBLAY-EN-FRANCE (93)	<p>ZAC CHARLES GAULLE SUD - AÉROLIANS Aménagement de 500 000 m<sup>2</sup> SDP d'activités, tertiaire, hôtel et restaurants Mission d'urbanisme de cohérence, conseil en maîtrise d'oeuvre des espaces publics Maître d'ouvrage : AFTRP Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Sébastien SOSSON Bureaux d'études : LALIA, Éléments, Ségic Superficie : 50 ha 2011 / 2018</p>	GRAND PARIS EXPRESS	<p>AMO pour le développement des projets urbains et immobiliers connexes aux gares de la ligne 15 Est et 14 Sud du GPE Maître d'ouvrage : Société du Grand Paris Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Florence MERCIER Bureaux d'études : EGIS Conseil, Adéquation, Carole ENFERT 2016 / 2021</p>
ASNIÈRES GENNEVILLIERS (92)	<p>RD 19 Requalification de la RD 19 en boulevard urbain entre Asnières et Gennevilliers Mission de conception et de maîtrise d'oeuvre Maître d'ouvrage : Ville d'Asnières-sur-Seine et Ville de Gennevilliers Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysages Bureau d'études : IGRÉC Ingénierie Montant des travaux : 17 000 000 €HT Livré en 2008</p>	PANTIN (93)	<p>ÉCOQUARTIER GARE DE PANTIN Aménagement urbain d'un nouvel écoquartier avec renouvellement urbain autour d'une emprise ferroviaire (pôle d'échange multimodal, logements, tertiaires, activités, commerces, équipements) Conception urbaine, paysagère et environnementale - Coordination architecturale Maître d'ouvrage : Ville de Pantin / Communauté d'Agglomération Est Ensemble Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Sébastien SOSSON Bureaux d'études : VERDI - LesEnr Superficie : 30 ha Montant des travaux : 32 200 000 €HT 2012 / 2021</p>
IVRY-SUR-SEINE (94)	<p>PORT D'IVRY-SUR-SEINE / ICAL Aménagement d'un port de loisirs sur les quais de Seine Conception et maîtrise d'oeuvre des espaces publics - Conception du mobilier Maître d'ouvrage : Port Autonome de Paris Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Eclairagiste : Ph.A Bureaux d'études : ESOA - COPLAN Superficie : 1.5 ha Montant des travaux : 3 300 000 €HT Livré en 2006</p>	LA RICHE (37)	<p>QUARTIER DU PLESSIS BOTANIQUE Aménagement urbain d'un nouveau quartier de 1000 logements - Étude de définition - Coordination architecturale Maître d'ouvrage : SNC du Plessis Botanique Promoteur mandataire : Icade Foncier Développement Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Composante Urbaine Bureaux d'études : IGRÉC - Géoplus Superficie : 15,6 ha Montant des travaux : 9 500 000 €HT Montant de la mission : 420 000 €HT 2006 / 2021</p>

NANTERRE (92)	ÉCOQUARTIER HOCHÉ Coordination architecturale sur l'ensemble du projet dans le cadre de la ZAC Seine Arche (logements labellisés BBC, équipements, chaufferie bi-énergie bois et gaz, chapelle, centre commercial...) Maître d'ouvrage : EPADESA Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Superficie : 4 ha 2003 / 2015	LA ROCHELLE (17)	SECTEUR BEAUREGARD Etude urbaine pour la création d'un quartier résidentiel secteur Beauregard Maître d'ouvrage : Immobilière 3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Architectes associés : ABP Paysagiste : D&H Bureaux d'études : TUGEC, INDDIGO Superficie : 5 ha 2015
ROUBAIX (59)	QUARTIER DU PILE Renouvellement urbain du quartier du Pile Établissement des cahiers des charges et suivi des lots à construire Maître d'ouvrage : Ville de Roubaix Maître d'oeuvre : TGTFP Montant de la mission : 96 000 €HT Superficie : 50 ha 2008 / 2013	ÉVRY (91)	QUARTIER CANAL EUROPE Étude urbaine et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet d'aménagement du quartier Canal Europe Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Évry Centre Essonne Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Sébastien SOSSON Bureaux d'études : SETEC - VERDI 2013 / 2015
PARIS XVIII (75)	CHATEAU ROUGE Recommandation urbaine, architecturale et paysagère du Secteur Château Rouge Coordination urbaine et architecturale - Assistance technique auprès de la SEMAVIP Maître d'ouvrage : SEMAVIP Maître d'oeuvre : TGTFP Superficie : 9,5 ha / 300 parcelles Montant de la mission : contrat pluri-annuel de 27 500 €HT / an 1999 / 2012	ÉVRY (91)	QUARTIER DE L'AGORA Réalisation d'un diagnostic urbain et d'un schéma directeur sur le secteur des Arènes et de l'Agora - Étude urbaine pré-opérationnelle de faisabilité pour la transformation de la Place des Terrasses Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : SETEC - SYSTRA - MVA Consultancy 2011 / 2014
BOURGES (18)	QUARTIERS NORD Projet de renouvellement urbain durable des quartiers Nord Mission d'urbaniste conseil pluri-annuelle pour le compte du GIP Maître d'ouvrage : Ville de Bourges Maître d'oeuvre : TGTFP 2004 / 2008	VILLABÉ (91)	L'ÎLE DU MOULIN GALANT Étude de faisabilité pour la requalification du site du Moulin Galant Maître d'ouvrage : Agglomération Evry Centre Essonne Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Icade aménagement - IGREC Ingénierie Paysagiste : Agence Sébastien SOSSON 2011 / 2013
IVRY-SUR-SEINE (94)	SEINE AMONT Architecte urbaniste conseil Mission pluri-annuelle Maître d'ouvrage : Port Autonome de Paris Maître d'oeuvre : TGTFP 2002 / 2010	ÉPINAY-SUR-SEINE (93)	TERRITOIRE D'ÉPINAY Étude de prospective urbaine Stratégie globale d'aménagement sur le territoire d'Épinay-sur-Seine Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Plaine Commune / Ville d'Épinay-sur-Seine Maître d'oeuvre : TGTFP 2011 / 2013

ÉPINAY-SUR-SEINE (93)	<p>QUARTIER ORGEMONT Étude urbaine pour la revalorisation urbaine et paysagère du quartier Orgemont (diagnostic, programmation, projet) - Étude urbaine pré-opérationnelle de faisabilité de l'îlot 1, dans le cadre de la vente du patrimoine Icade Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Plaine Commune Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire 2010 / 2013</p>	LA COURNEUVE (93)	<p>QUARTIERS NORD Étude de définition sur les quartiers Nord de la Courneuve Maître d'ouvrage : Ville de La Courneuve Maître d'oeuvre : TGTFP 2007</p>
TROUVILLE (14)	<p>Étude urbaine pour l'aménagement du site et reconversion de l'ancien hôpital en école Maître d'ouvrage : ICADE Maître d'oeuvre : TGTFP Montant de la mission : 24 000 €HT 2011</p>	ÎLE- SAINT-DENIS (93)	<p>ENTREPÔTS DU PRINTEMPS Réalisation d'une étude de définition sur les anciens entrepôts du Printemps Concours Promoteur / Architecte Promoteur : Kaufman &amp; Broad Architectes : TGTFP - Daquin &amp; Ferrière Paysagiste : ACTE 2 Paysages 2007</p>
ARGENTEUIL (95)	<p>COEUR DE VILLE Projet d'aménagement du centre ancien Stratégie de requalification et de redynamisation du centre ville Maître d'ouvrage : Ville d'Argenteuil Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Bureaux d'études : IGREC ingénierie 2009 / 2012</p>	BORDEAUX (33)	<p>QUARTIER DU LAC Marché de définition pour la requalification urbaine et l'élaboration du projet urbain sur le quartier du Lac Maître d'ouvrage : Ville de Bordeaux Maître d'oeuvre : TGTFP Superficie : 120 ha 2007</p>
BOBIGNY (93)	<p>QUARTIER KARL MARX Rénovation urbaine du quartier Karl Marx Maître d'ouvrage : Ville de Bobigny Maître d'oeuvre : TGTFP 2000 / 2010</p>	BORDEAUX (33)	<p>SAINT-JEAN BELCIER Étude pré-opérationnelle d'aménagement des quartiers St Jean Belcier et Carles Vernet Maître d'ouvrage : Ville de Bordeaux Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire BET : Transversal - ARCOBA Superficie : 130 ha 2006 / 2007</p>
SEVRAN (93)	<p>QUARTIER LES BEAUDOTTES Marché de définition pour la requalification du quartier des anciennes Beaudottes Maître d'ouvrage : Ville de Sevrans, I3F Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Sociologue : Repérage Urbain Bureau d'études : IGREC Ingénierie 2010</p>	DOUAI (59)	<p>ZAC DU RAQUET Marché de définition pour un programme de 3000 logements, équipement et un TCSP Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Douaisis Maître d'oeuvre : TGTFP Superficie : 200 ha 2006</p>
IVRY-SUR-SEINE (94)	<p>CITÉ GAGARINE TRUILLOT Étude de définition et de restructuration architecturale de la Cité Gagarine-Truillot Maître d'ouvrage : Ville d'Ivry-sur-Seine Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Babylone Bureaux d'études : IGREC - CAP HORN 2009</p>	AMIENS (80)	<p>INTERCAMPUS Concours de maîtrise d'oeuvre urbaine pour l'aménagement du site Intercampus Maître d'ouvrage : Ville d'Amiens, Amiens Aménagement Maître d'oeuvre : TGTFP 2005</p>
DRANCY (93)	<p>ZAC LE BAILLET - PARIS CAMPAGNE Étude de définition pour l'aménagement d'un nouveau quartier de 450 logements Maître d'ouvrage : Mairie de Drancy Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : ACTE 2 Paysages BET : IGREC Ingénierie Superficie : 6,5 ha 2009</p>	ST JULIEN-EN-GENEVOIS (74)	<p>CRÊT-MILLET - CHABLOUX - LA FEUILLÉE Marché d'étude de définition Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Julien Maître d'oeuvre : TGTFP mandataire Paysagiste : Agence Florence MERCIER 2005</p>